

PAROLES DE FEMMES – LE RELAIS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



association de lutte
contre les violences
conjugales et promotion
de l'égalité entre les femmes
et les hommes



Maison des Femmes



Relais de Sénart



Paroles de Femmes

Siège social : 96 rue de Paris 77127 Lieusaint - Tel : 01.64.89.76.41

Établissement Relais de Sénart : 27 rue de l'Étang 77 240 Vert-Saint-Denis

Tel partenaire : 01.64.89.76.43 Tel public : 01.64.89.76.40 mail : antenne.senart@parolesdefemmes-lerelais.fr

Établissement Maison des Femmes – Le Relais : 5 avenue du Général de Gaulle 77 130 Montereau Fault Yonne

Tel partenaire : 01.60.96.95.95 Tel public : 01.60.96.95.94 mail : antenne.sud77@parolesdefemmes-lerelais.fr

Établissement Paroles de Femmes : Maison de la formation et de l'emploi – 11 avenue du Noyer Lambert 91300 Massy

Tel : 01.60.11.97.97 mail : antenne.91@parolesdefemmes-lerelais.fr

SOMMAIRE

Association « PAROLES DE FEMMES – LE RELAIS »

Un peu d'histoire	7
Les Ressources Humaines	9
Les Ressources Financières.....	13
L'Activité des établissements et services 2023.....	18
Territoire de l'ESSONNE.....	21
CHAPITRE I – Dispositifs d'accompagnement Hors Hébergement.....	23
A. Typologie des femmes accompagnées.....	23
B. L'Écoute téléphonique.....	25
C. Accompagnement spécialisé : Permanence AEO et permanence Accueil de Jour.....	25
CHAPITRE II – Dispositifs Hébergement.....	27
A. Typologie des populations hébergées.....	27
B. Centres d'Hébergement	29
CHAPITRE III – Les interventions transversales aux dispositifs Hors Hébergement et Hébergement.....	30
A. La Reconnaissance du Statut de Victime et l'accès aux droits.....	30
B. Les Actions collectives.....	30
C. Le soutien psychologique	34
CHAPITRE IV – Pôle Ressources	35
A. Actions auprès du Grand Public.....	36
B. La Prévention.....	36
C. La Formation.....	40
Territoire de la SEINE ET MARNE.....	43
CHAPITRE I – Dispositifs d'accompagnement Hors Hébergement.....	45
A. Typologie des femmes accompagnées.....	45
B. L'Écoute téléphonique.....	47
C. L'Accueil – Écoute – Orientation.....	48
D. Mise en sécurité et Accompagnement spécialisé des femmes.....	49
E. L'Accueil de Jour.....	53
CHAPITRE II – Dispositifs Hébergement.....	60
A. Typologie des populations hébergées.....	61
B. Les Places d'hébergements.....	63
CHAPITRE III – Les interventions transversales aux dispositifs Hors Hébergement et Hébergement.....	64
A. La Reconnaissance du Statut de Victime et l'accès aux droits.....	64
B. Le soutien psychologique.....	65
C. Accompagnement vers l'emploi.....	66
D. Accompagnement des femmes vers le logement.....	67
CHAPITRE IV – L'accompagnement Social Logement.....	69
A. L'activité ASLL	69
B. Les ménages accompagnés.....	70
CHAPITRE V – Pôle Ressources	72
A. Les Conférences Débat.....	73
B. La Prévention.....	73
C. La Formation.....	76
LES ANNEXES.....	80
SIGLES UTILISÉS COMMUNÉMENT.....	82



association de lutte
contre les violences
conjugales et promotion
de l'égalité entre les femmes
et les hommes



Association « PAROLES DE FEMMES – LE RELAIS »

Activités 2024



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères adhérentes, chers adhérents,
Chèr.e.s partenaires, Chèr.e.s salariées, chèr.e.s bénévoles,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup d'émotion, d'honneur et un profond sentiment de responsabilité que je vous présente aujourd'hui mon tout premier rapport moral en tant que présidente de l'association Paroles de Femmes – Le Relais.

J'ai pris cette fonction entourée d'une équipe engagée, dans la continuité du travail remarquable accompli par mes prédécesseuses et notamment Sophie VIVIEN que je tiens à remercier.

Cette année a été, à titre personnel, une période d'apprentissage, mais aussi de fierté : celle de contribuer à un projet profondément humain, solidaire et nécessaire.

L'année 2024 a été marquée par de nombreux défis, mais aussi par de belles réussites.

Notre association a poursuivi sa mission avec détermination : donner la parole aux femmes, lutter contre les violences, rompre l'isolement, soutenir l'estime de soi, et créer un espace d'écoute et de reconstruction.

Parmi les actions phares de cette année :

- Le maintien des actions collectives dans leur rythme et nombre, par exemple groupe de parole / art thérapie / sophrologie / groupe parentalité...
- Intervention dans les établissements scolaires pour sensibiliser aux violences sexistes et sexuelles, à l'égalité filles/garçons
- Partenariat renforcé avec les structures départementales telles SOS Femmes 77, AVIMEJ, le CIDFF...

Nous avons accueilli et accompagné plus de 3 000 femmes et enfants, certaines femmes dans des situations de grande vulnérabilité. Ce chiffre témoigne à la fois de la confiance qu'on nous accorde, mais malheureusement aussi de l'ampleur des besoins.

Cependant, nous avons aussi dû faire face à des difficultés importantes, notamment :

- Le contexte politique avec la dissolution,
- la baisse des financements (Conseil départemental, Communauté de commune...),
- Difficultés de recrutement.

Malgré tout cela, notre engagement collectif n'a jamais faibli.

Cette année a également été l'occasion de consolider notre fonctionnement :

- Le conseil d'administration a été actif, solidaire et porteur d'idées ;
- Nous avons aussi renforcé le lien avec nos partenaires institutionnels et associatifs, pour créer davantage de synergies autour des femmes que nous accompagnons.

Notre combat est malheureusement toujours d'actualité : violences, précarité, isolement, absence de reconnaissance... Les femmes que nous accueillons portent souvent ces multiples violences en elles.

Face à cela, notre association reste un lieu de résistance, un espace de reconstruction, un refuge et parfois un tremplin vers une nouvelle vie.

Chaque témoignage, chaque sourire retrouvé, chaque silence brisé est pour nous une victoire.

Nous avons de beaux défis devant nous :

- L'ouverture d'un nouveau lieu d'accueil,
- L'internalisation de la gestion comptable et de la réalisation des payes,
- Les 40 ans de l'association.

Mon souhait est aussi de travailler sur :

- Une meilleure reconnaissance institutionnelle,
- Une diversification des financements,
- Une recherche d'une marraine ou d'un parrain dans le cadre des 40 ans de l'association afin de nous rendre plus visible.

Je souhaite que nous poursuivions notre chemin avec la même énergie, le même courage, et plus de bienveillance.

Je veux adresser un merci sincère et profond :

- Aux membres du Conseil d'administration pour leur engagement discret, mais essentiel.
- Aux professionnel.le.s qui travaillent au quotidien auprès des femmes, des jeunes et des professionnel.le.s
- Aux partenaires, aux financeurs, aux élu.e.s qui croient en notre mission.
- Et surtout, aux femmes que nous accompagnons : merci pour leur confiance, leur force, leur dignité.

Je vous remercie de votre attention et vous propose maintenant de passer à la présentation de l'activité de 2024.

UN PEU D'HISTOIRE...

Paroles de femmes - Le Relais est né de la fusion entre les associations Solidarité Femmes - Le Relais (77) et Paroles de Femmes 91.

Solidarité Femmes - Le Relais a été créée en 1985, sur la volonté des élus.e.s. par le syndicat d'Agglomération Nouvelle de Sénart pour l'accueil des femmes en difficulté et leurs enfants. Elle a été, en premier, un service de la collectivité territoriale puis s'est constituée sous forme associative à la fin des années 90. Depuis l'année 2000, elle fonctionne de façon autonome et s'est spécialisée rapidement dans l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales.

Paroles de femmes 91 a été créée à Massy en 1996, à l'initiative de bénévoles militantes pour les droits des femmes, pour accueillir et accompagner les femmes victimes de violences conjugales ; la demande ayant été repérée dans le nord du département de l'Essonne.

Les deux associations ont aussi développé un pôle prévention en direction des jeunes en établissements scolaires afin de prévenir les comportements et violences sexistes et ainsi promouvoir l'Égalité entre les filles et les garçons. **Solidarité Femmes - Le Relais** s'est dotée d'un service formation ayant développé des actions de formation sur la problématique des violences conjugales auprès de différents.e.s professionnels.le.s.

Ces deux associations partageaient des valeurs communes dans la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants ; de plus, elles travaillaient ensemble sur les formations auprès de différents publics en Essonne (professionnelles des maternités de l'Essonne et de Seine et Marne et des professionnelles du département de l'Essonne).

Toutes deux étaient également adhérentes à la FNSF (Fédération Nationale Solidarité Femmes) qui gère le numéro d'écoute nationale le 3919.

Elles participaient en réseau à la mise en place d'actions collectives avec l'ensemble des associations du réseau FNSF de l'Île de France, accueillant des femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants.

Le partage d'activités en commun a facilité le rapprochement entre les deux associations ayant pour finalité de renforcer la gouvernance, de faire perdurer et de développer l'expertise acquise dans le domaine de la lutte contre les violences conjugales ainsi que d'accentuer le développement des actions au service des femmes victimes et de leurs enfants.

L'association Paroles de Femmes 91 et l'association Solidarité Femmes - Le Relais (77) ont fusionné au 1er janvier 2019 pour devenir Paroles de Femmes - Le Relais.

C'est maintenant une Association inter départementale dont les 3 établissements :

- **Le Relais de Sénart** à Vert-Saint-Denis,
- **Maison des Femmes – Le Relais** à Montereau-Fault-Yonne,
- **Paroles de Femmes** à Massy,

permettent d'intervenir sur la moitié sud du département de la Seine et Marne et à Massy sur le nord-ouest et le sud du département de l'Essonne.

L'OBJET DE L'ASSOCIATION, mentionné dans les statuts entérinés le 28 juin 2024, est :

« L'Association a pour objet :

1. *prioritairement de lutter contre toutes les formes de violences sexistes faites aux femmes et en particulier les violences conjugales ;*
2. *de favoriser la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre toutes formes de sexisme.*
3. *d'aider et soutenir toute personne en difficulté et/ou vulnérable, notamment par un accompagnement vers le logement.*

Ses missions principales sont :

- *Écouter, accompagner dans leur reconstruction identitaire, héberger les femmes et les enfants victimes de ces violences ;*
- *Mener des actions de formation et de prévention pour contribuer à faire évoluer les lois et les mentalités, afin de promouvoir une société plus égalitaire entre les femmes et les hommes.*
- *Exercer des mesures d'accompagnement social dans le logement. »*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de Paroles de Femmes – Le Relais est composé au maximum de 19 membres élu.e.s pour 3 ans.

Le Bureau, dont la liste est jointe en annexe, est une émanation du Conseil d'Administration, il est composé :

- D'un-e Président-e, d'un-e Trésorier-e, d'un-e Secrétaire
- D'un-e Vice-Président-e, d'un-e Trésorier-e adjoint-e, d'un-e Secrétaire adjoint-e, éventuellement.

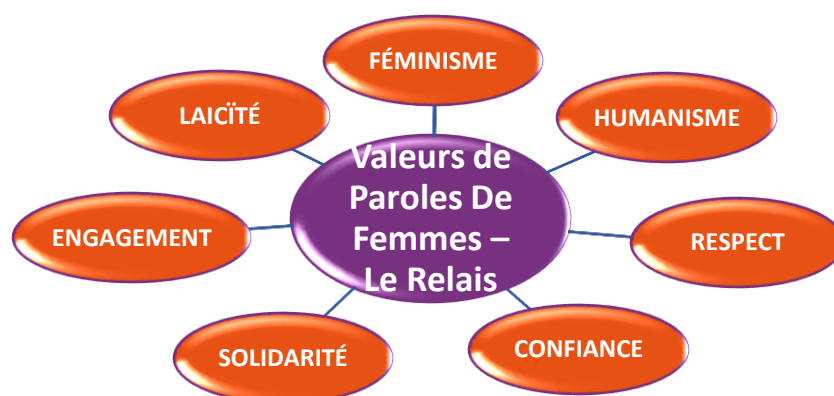
Les **ACTIVITÉS** de chaque établissement sont :

- ✓ En direction des femmes victimes de violence conjugale :
 - Écoute téléphonique,
 - Accueil écoute orientation,
 - Accueil de jour,
 - Mise en sécurité,
 - Hébergement (urgence, ALTHO*, CHRS*, ALT),
- ✓ En direction des enfants co-victimes de violence conjugale :
 - Accompagnement spécifique des enfants
- ✓ En direction des familles en difficulté :
 - Accompagnement social lié au logement*.
- ✓ En direction des partenaires :
 - Actions d'information,
 - Sessions de sensibilisation et de formation
- ✓ En direction des jeunes :
 - Actions de préventions des comportements et violences sexistes

LES VALEURS DE L'ASSOCIATION, partagées par le Conseil d'Administration et l'équipe, constituent le fondement des actions.

Ces valeurs sous-tendent notre organisation et se déclinent dans nos pratiques avec les femmes, les enfants, les partenaires, ainsi que dans le mode de management de l'équipe.

Ainsi, elles se retrouvent dans la manière d'accueillir, d'entendre, d'accompagner, de transmettre et d'être.



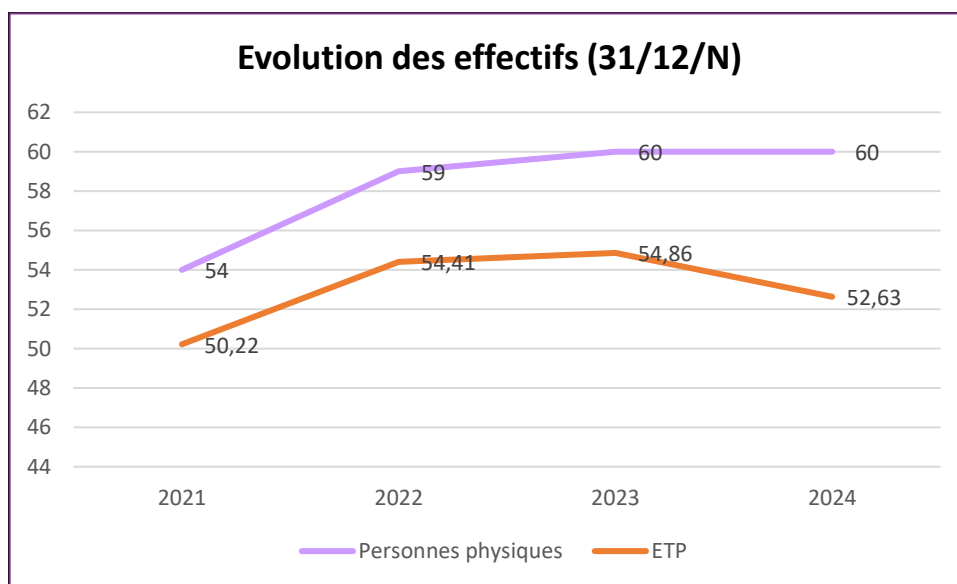
LA CULTURE COMMUNE partagée au sein de l'équipe, est fondée sur l'analyse sociétale de la violence conjugale. Convaincu.e.s que ces violences ne constituent pas un héritage inéluctable, que les mentalités peuvent et doivent changer ; c'est dans cette perspective que les activités sont présentées dans ce rapport.

*l'Essonne n'est pas concernée

**C'est par l'appropriation de cette culture commune,
Le partage des mêmes valeurs,
Que l'on peut affirmer
Que Paroles De Femmes – Le Relais
Est une Association militante, féministe,
Qui lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes
Et contre les violences faites aux femmes,
En particulier les violences conjugales
Avec un savoir-faire et un savoir être spécifiques.**

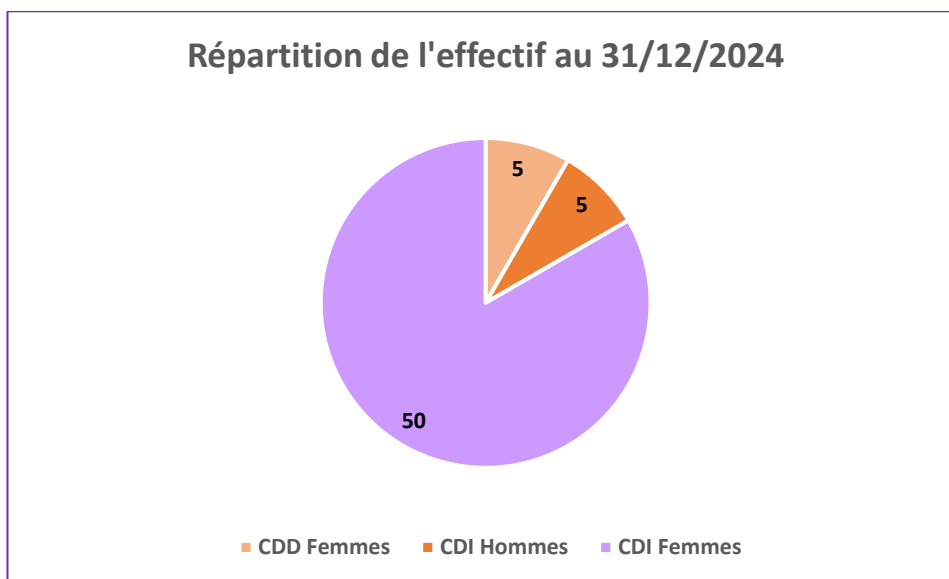
Les Ressources Humaines

✓ **L'évolution du personnel** : au 31 décembre 2024, l'Association est composée de 60 salarié.e.s pour 52.63 ETP.



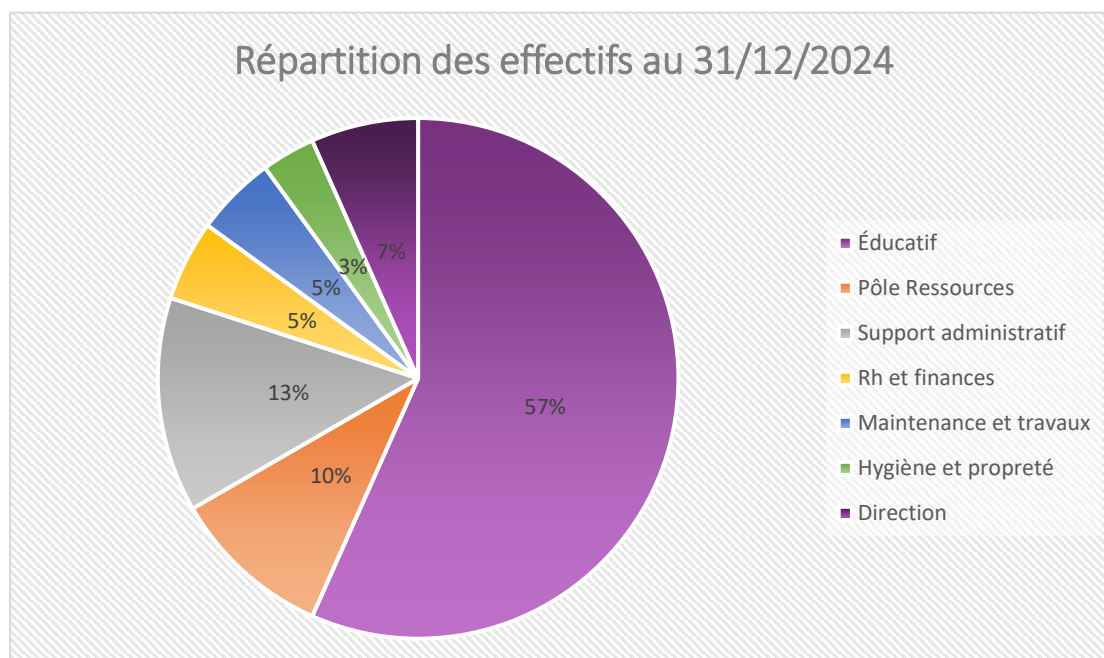
✓ **La répartition du personnel (types de contrat, sexe et fonctions) :**

Le taux de CDI reste stable à 92%, identique à celui de l'année précédente, ce qui traduit une politique d'emploi tournée vers la pérennisation des contrats.



Répartition de l'effectif par sexe au 31/12/2024

Catégorie	F	H	Total	CDI F	CDI H	Total	CDD F	CDD H	Total
Cadres	10	1	11	10	1	12			
Non cadres	45	4	49	40	4	41	5		
Total	55	5	60	50	5	55	5		5

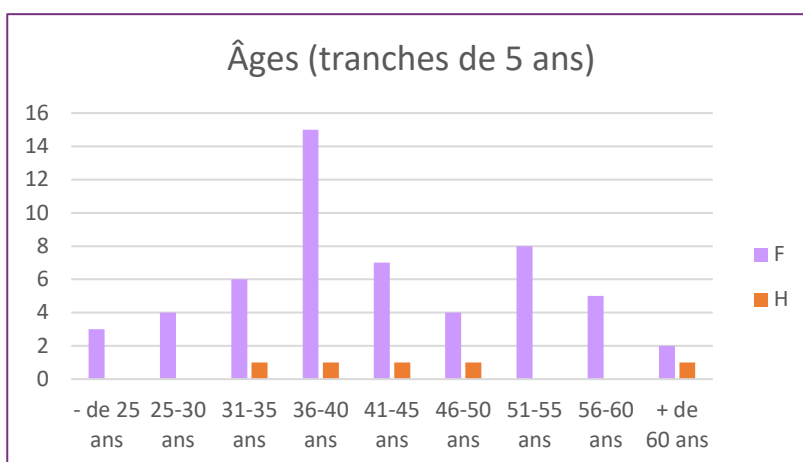


La répartition des effectifs au 31/12/2024 montre une prédominance du secteur éducatif, avec 34 salariés représentant 56,7 % de l'effectif total, reflet de l'activité principale de l'association, centrée sur l'accompagnement éducatif.

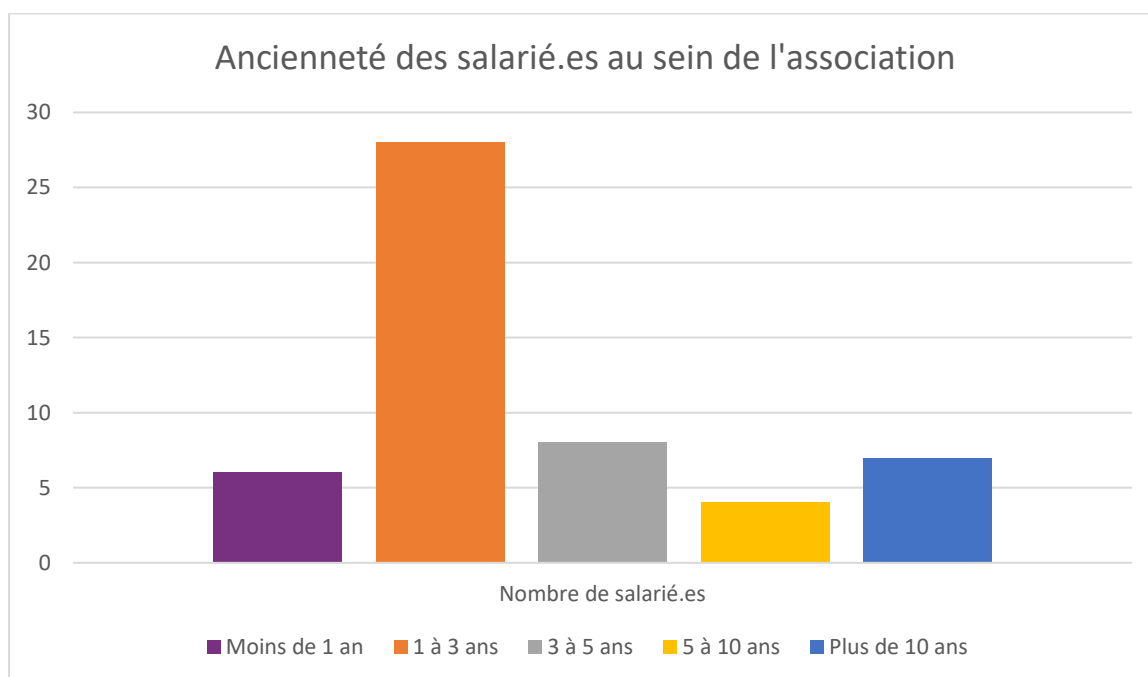
Les fonctions de support administratif (13,3 %) et le pôle ressources (10 %) viennent en appui des actions de terrain, tandis que le pôle RH et Finances (5 %) gère les ressources humaines et le budget.

Les équipes dédiées à l'entretien technique et logistique (8,3 %) garantissent le bon fonctionnement des infrastructures. Enfin, le pôle Direction (6,7 %) coordonne la stratégie et pilote l'ensemble de l'association.

✓ Répartition de l'effectif selon l'âge et l'ancienneté :

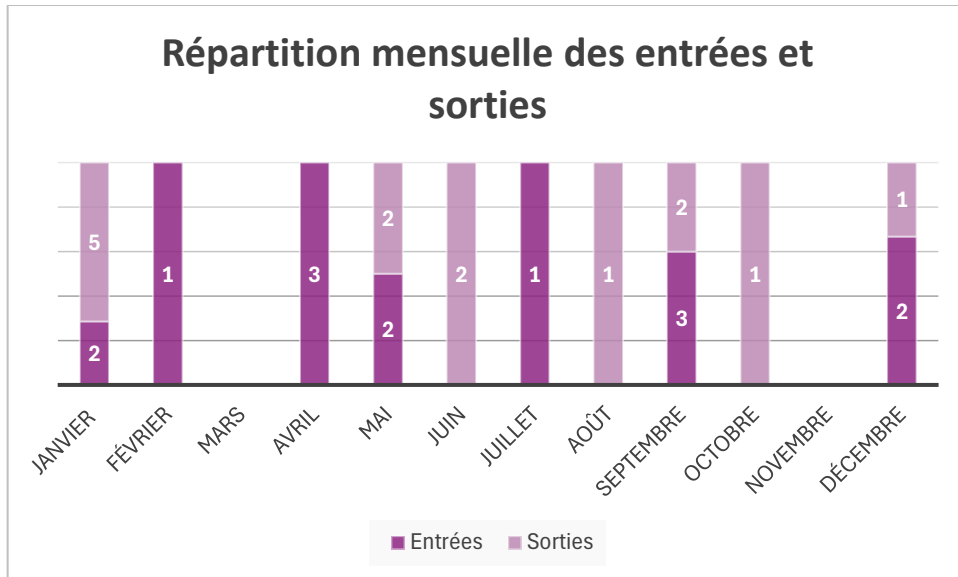


L'âge moyen des salarié.es est de 42.2 ans. L'âge moyen des femmes est de 42 ans contre 45 ans pour les hommes. Toutefois, compte tenu du faible effectif masculin, cette différence n'est pas représentative.



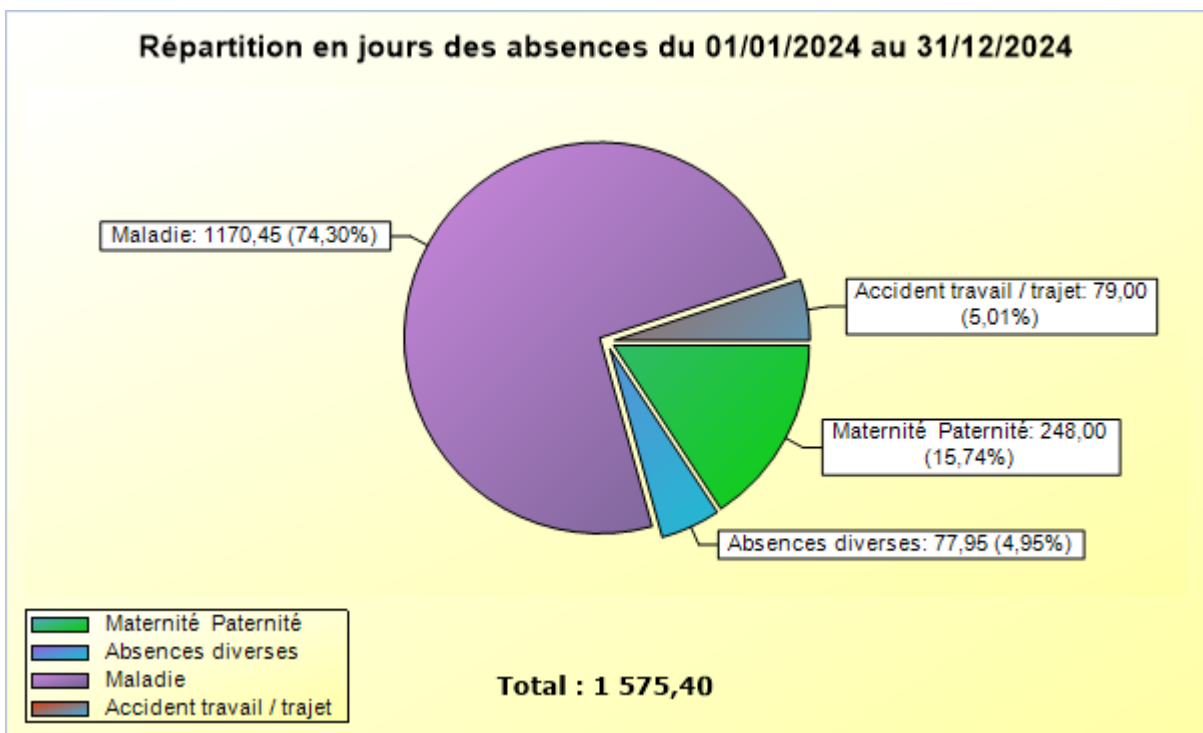
Le graphique illustre la répartition des salarié.es en fonction de leur ancienneté dans l'association. Nous observons une proportion importante de collaborateurs ayant entre 1 et 3 ans d'ancienneté, tandis que les autres tranches restent relativement équilibrées. Cette distribution reflète la diversité des parcours au sein de la structure avec une présence significative de salarié.es ayant plusieurs années d'expériences au sein de l'association.

✓ Répartition des entrées/ sorties :

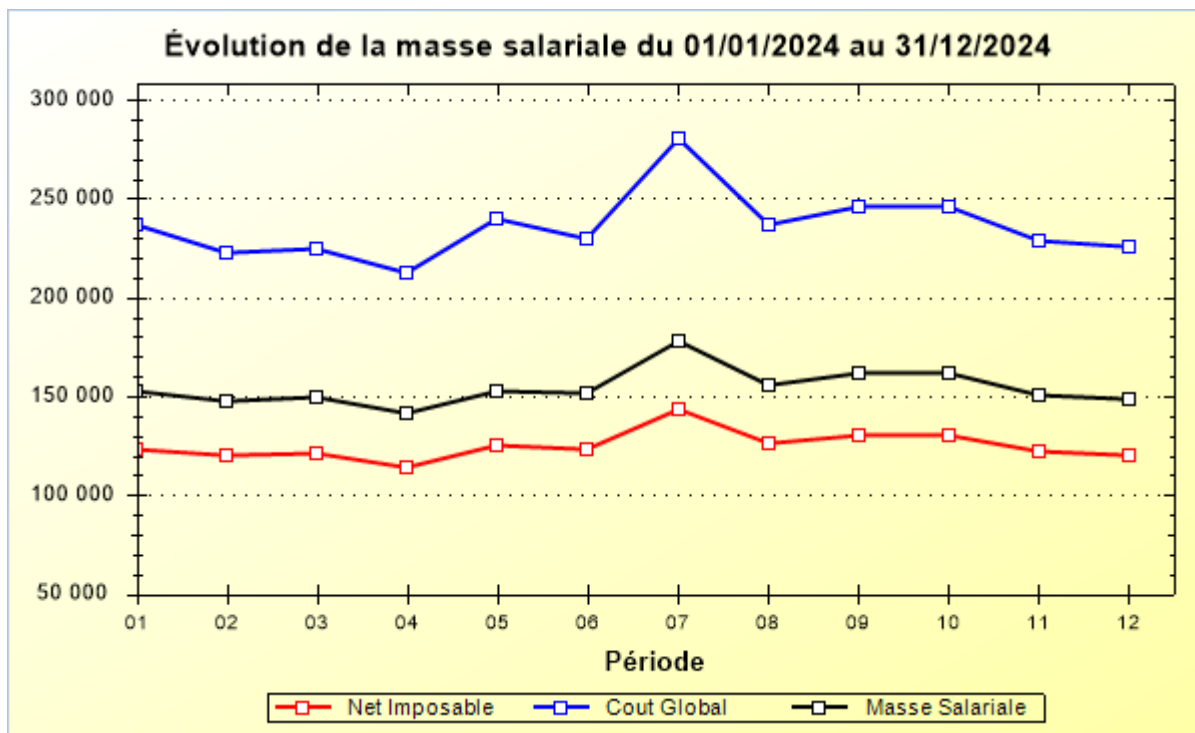


La répartition mensuelle des entrées et sorties en 2024 montre une activité plus marquée en début d'année, notamment en janvier, avec 5 sorties pour 2 entrées. Quelques mouvements sont également observés (avril-mai) et la rentrée de septembre. À l'inverse, certaines périodes comme mars ou novembre sont restées stables. Ces données témoignent d'un flux modéré, avec des ajustements ponctuels au cours de l'année, sans tendance marquée par une forte croissance ou de réduction de l'effectif.

✓ Absences :



✓ Rémunérations :



✓ Formations :

Sur l'année 2024, 1620 heures de formation ont été dispensées, contre 1049 heures en 2023, soit une augmentation de 54%. Cette progression traduit un investissement renforcé en matière de développement des compétences.

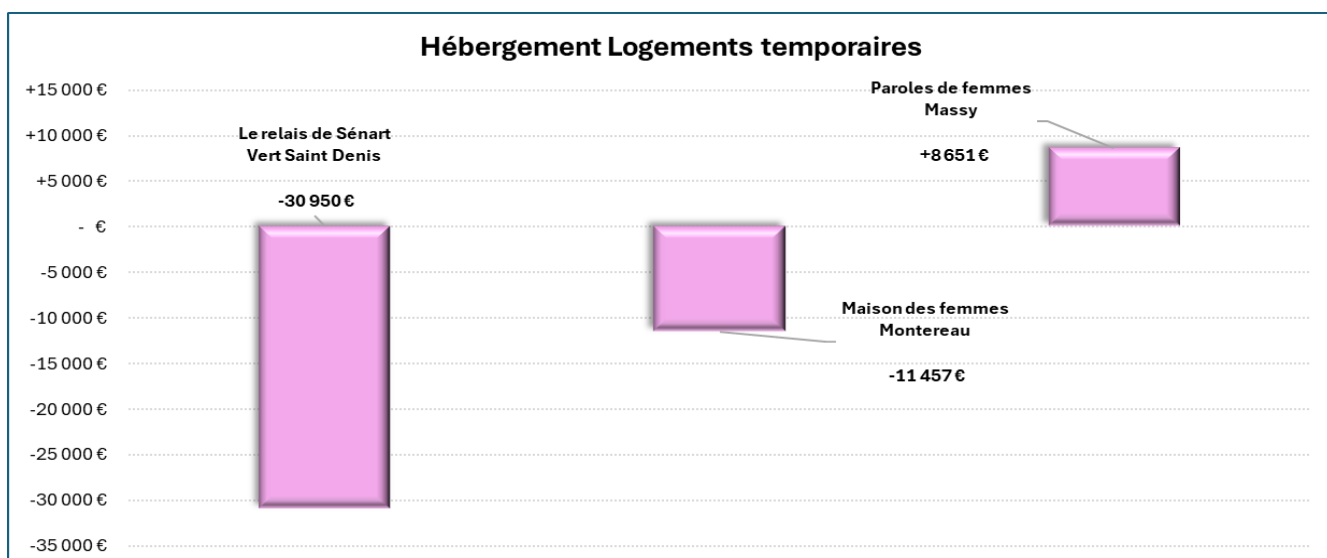
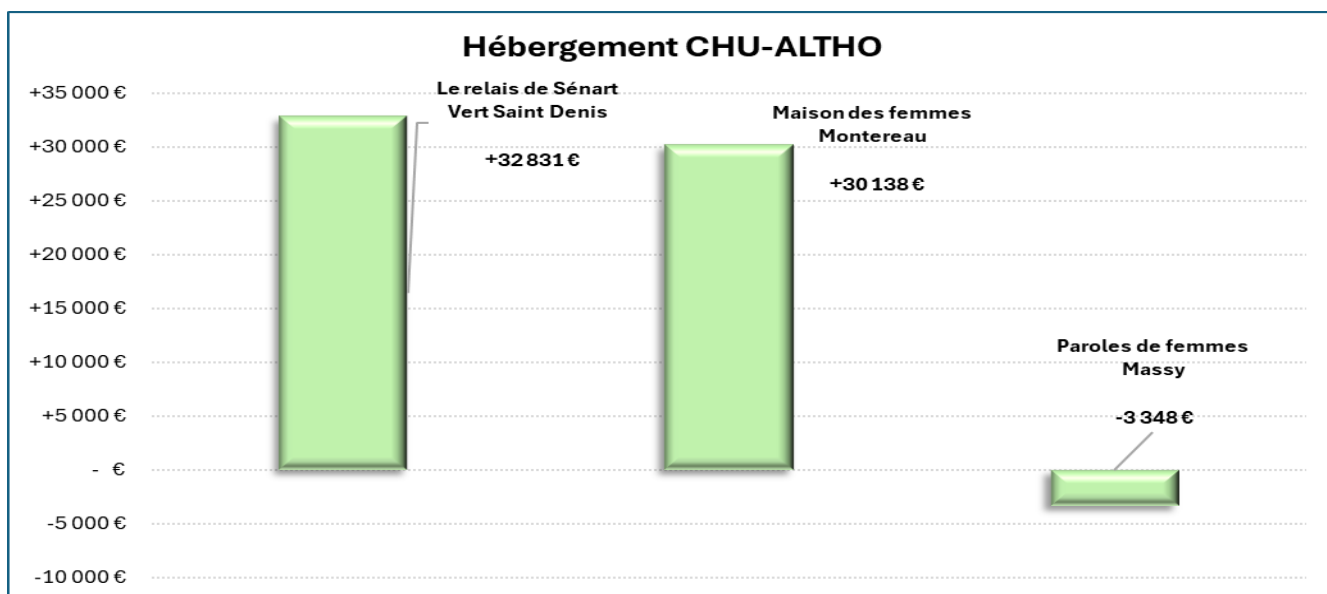
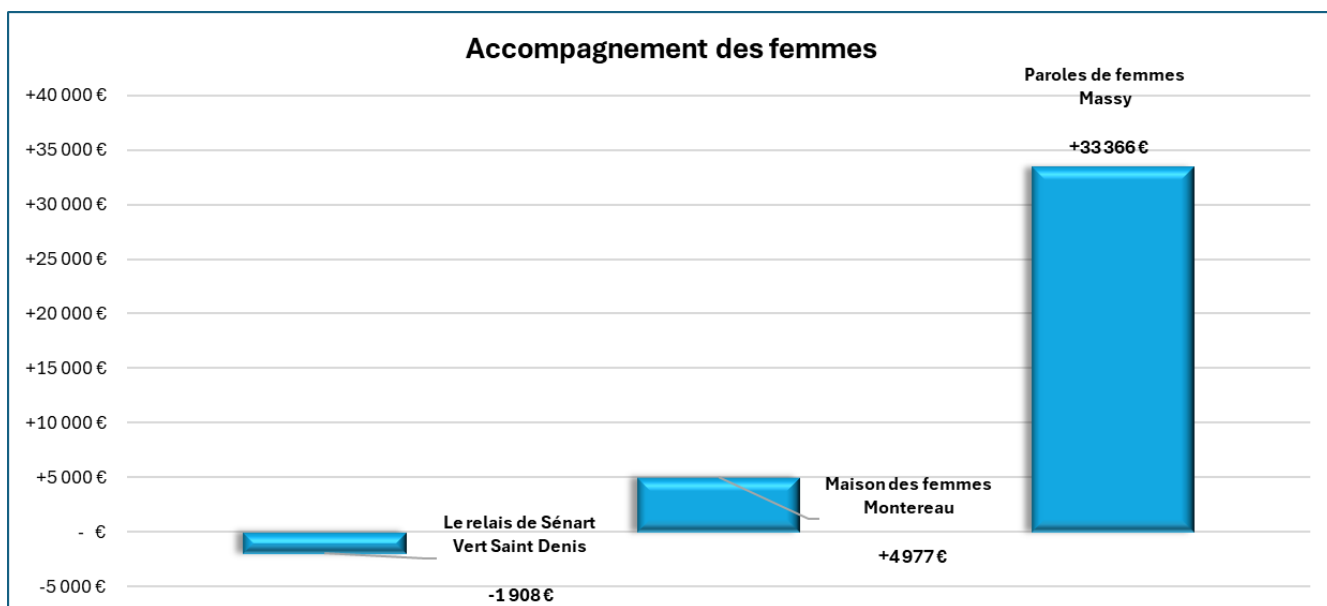
Les Ressources Financières

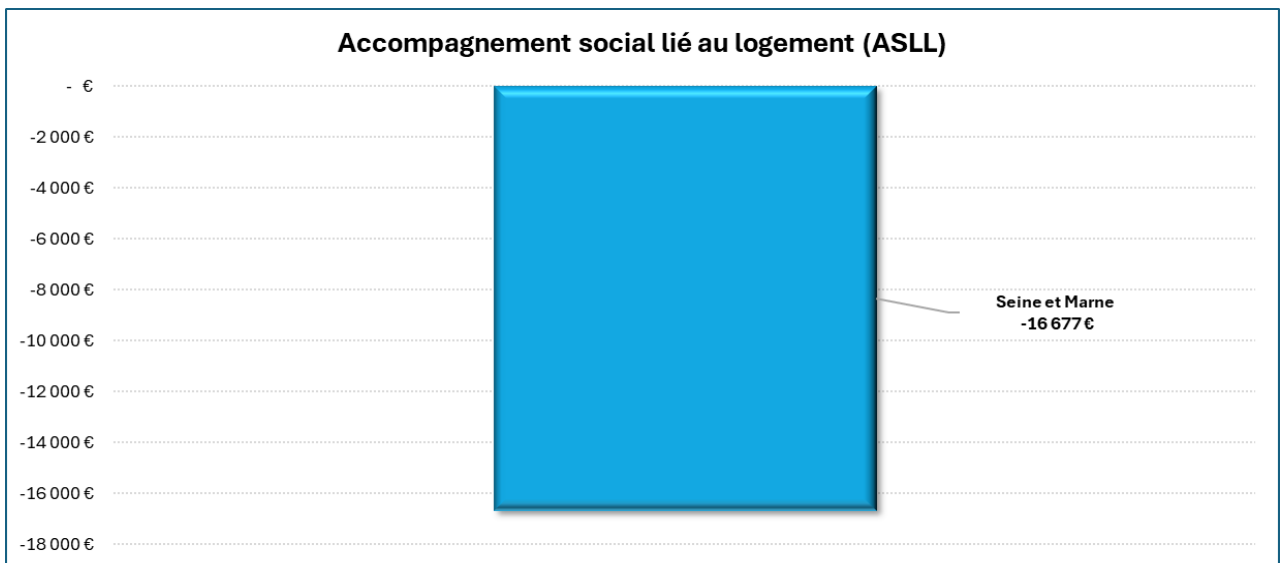
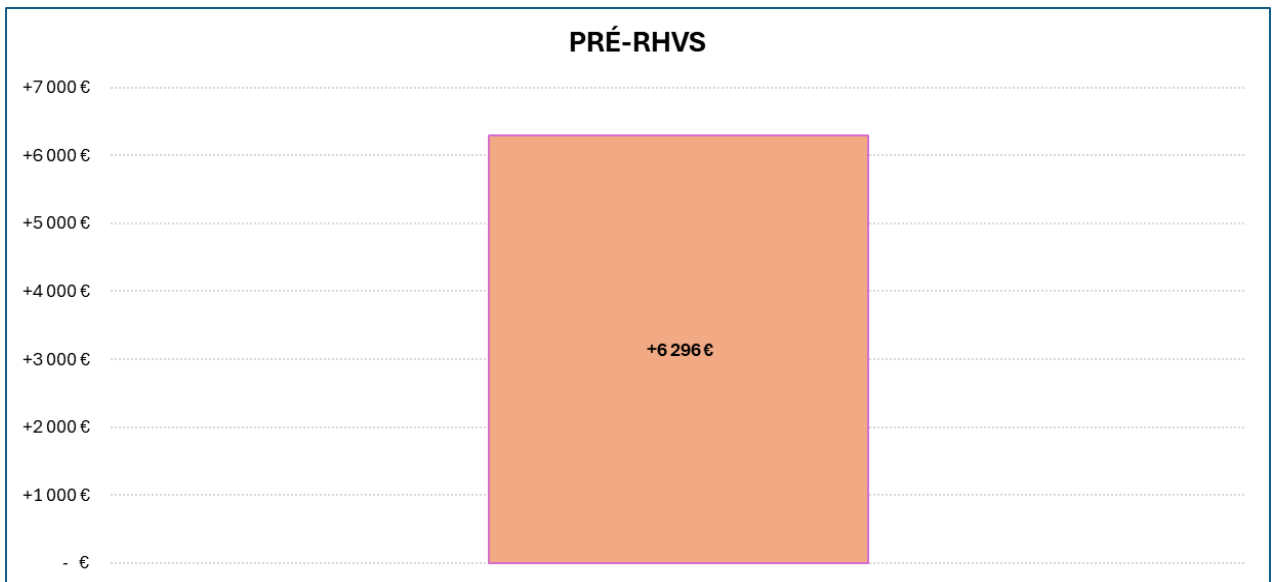
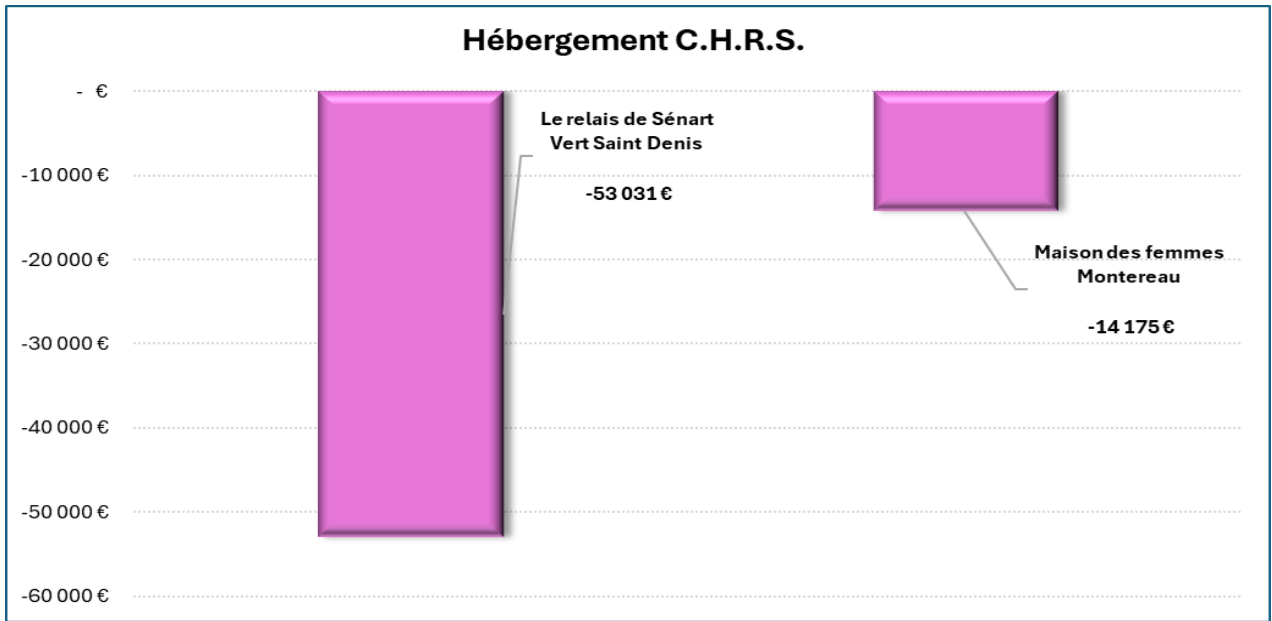
Le budget global réalisé en 2024, s'établit 4 597 103 €, soit en hausse par rapport au budget de l'année 2023 (+5,73%). Il se répartit de la manière suivante sur les 7 grands Pôles d'activité :

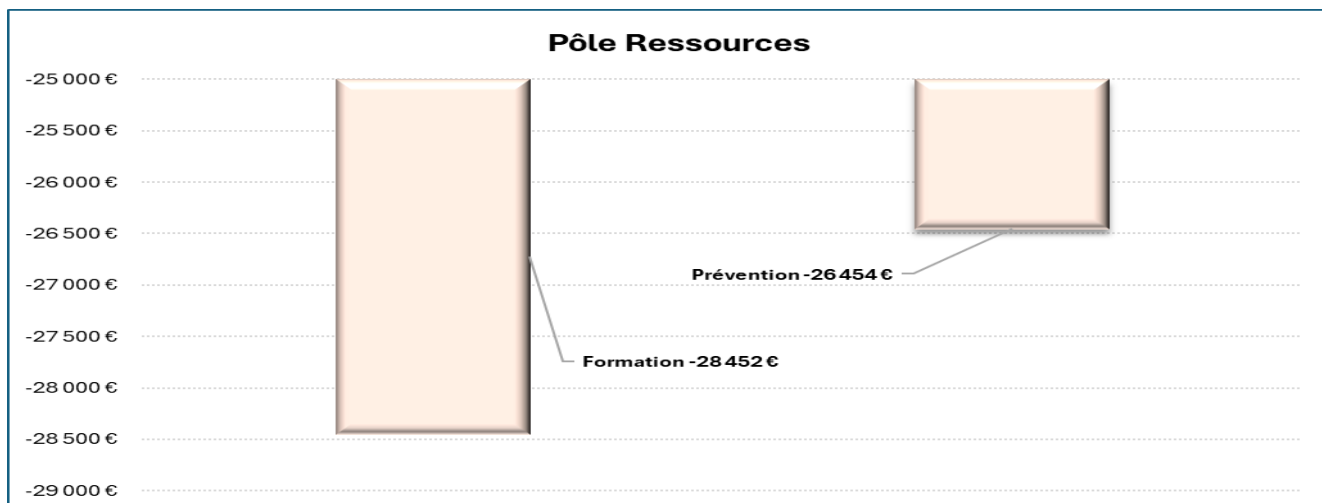
- ✓ Accompagnement des femmes : 779 223 € soit 17 % ;
- ✓ Hébergement C.H.U.-ALT.HO : 1 592 052 € soit 34,6% ;
- ✓ Logements temporaires : 165 751 € soit 3,6 % ;
- ✓ Hébergement C.H.R.S. : 1 356 686 € soit 29,5 % ;
- ✓ Pré RHVS : 69 619 € soit 1,5 % ;
- ✓ Accompagnement Social Lié au Logement : 138 609 € soit 3 % ;
- ✓ Pôle Ressources (formation/prévention) : 495 163 € soit 10,8 %.

Les produits de l'exercice atteignent 4 526 908 €, soit une progression de 3,2 % par rapport à 2023.

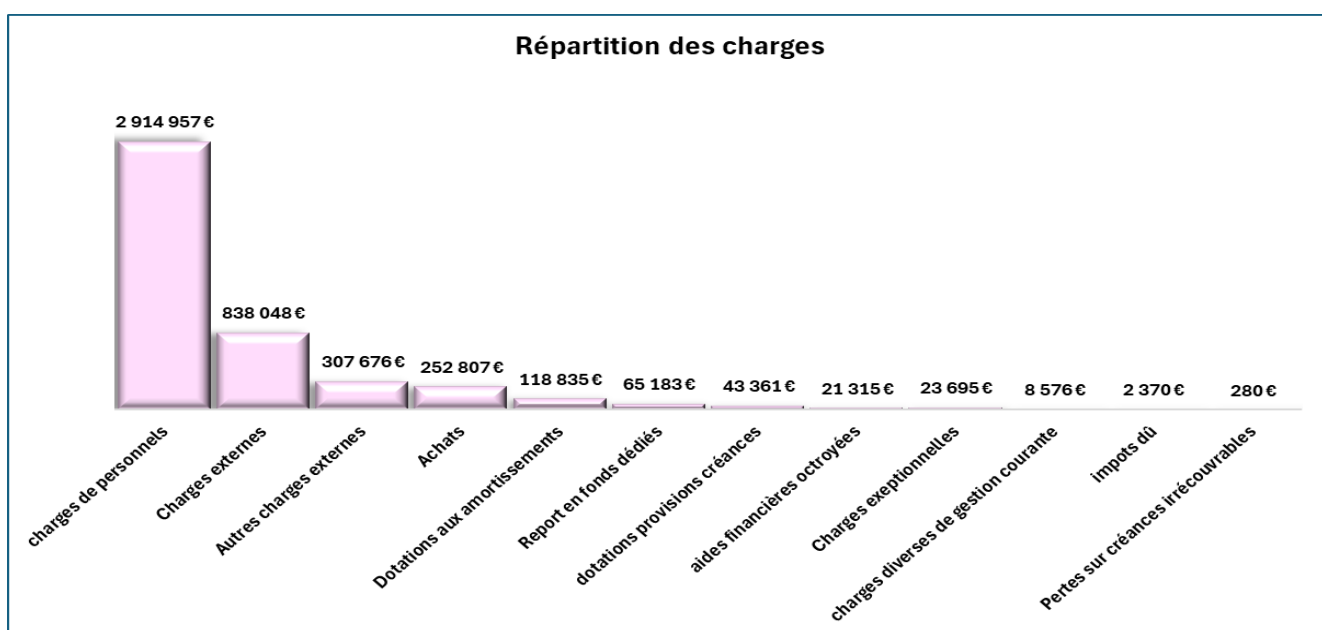
Ainsi, l'année 2024 se clôture sur un résultat déficitaire de 70 195 €, soit 1.55 % du budget réalisé.



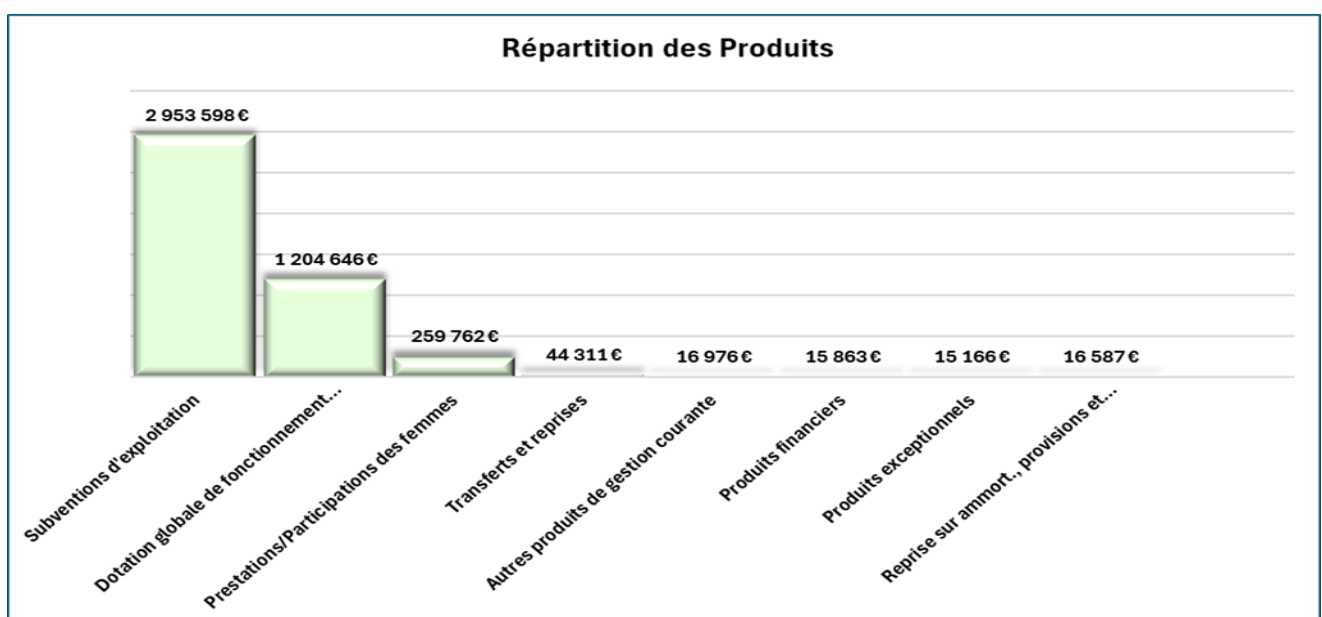




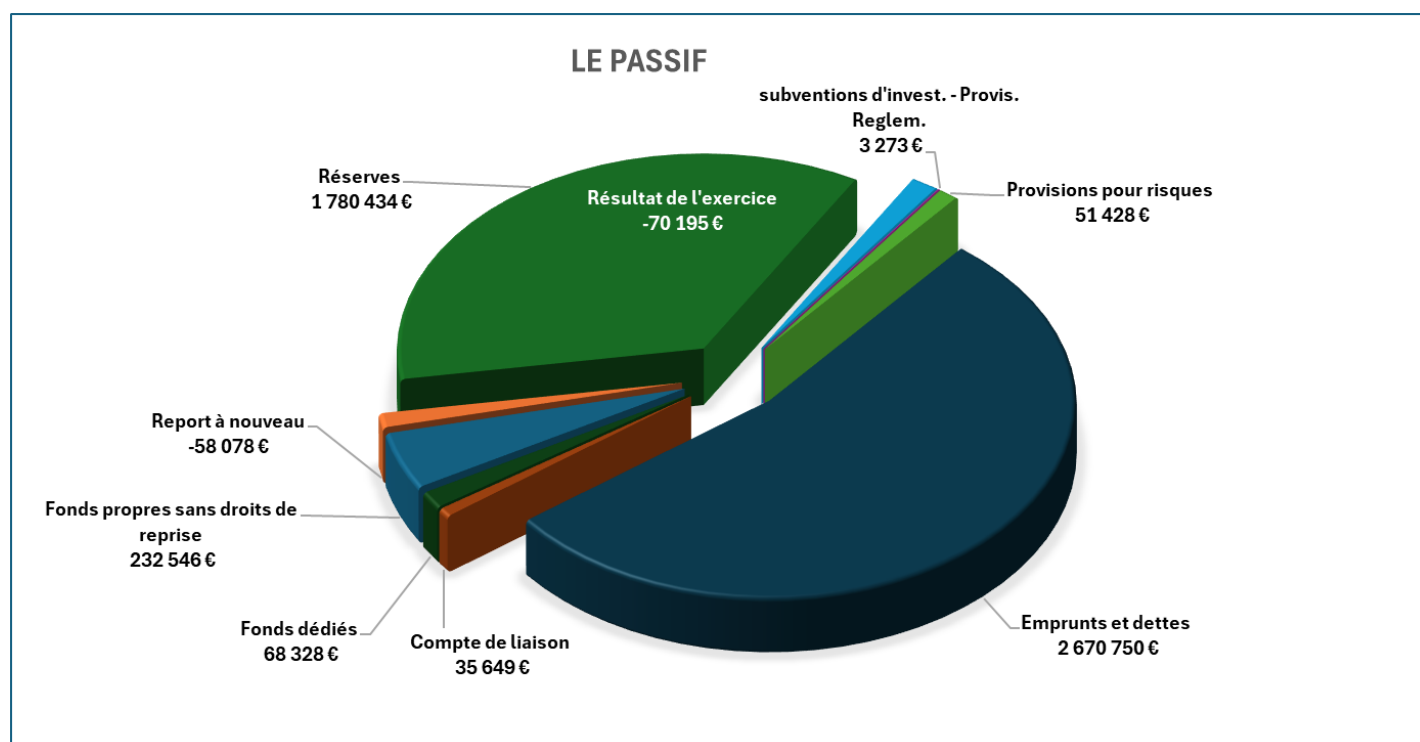
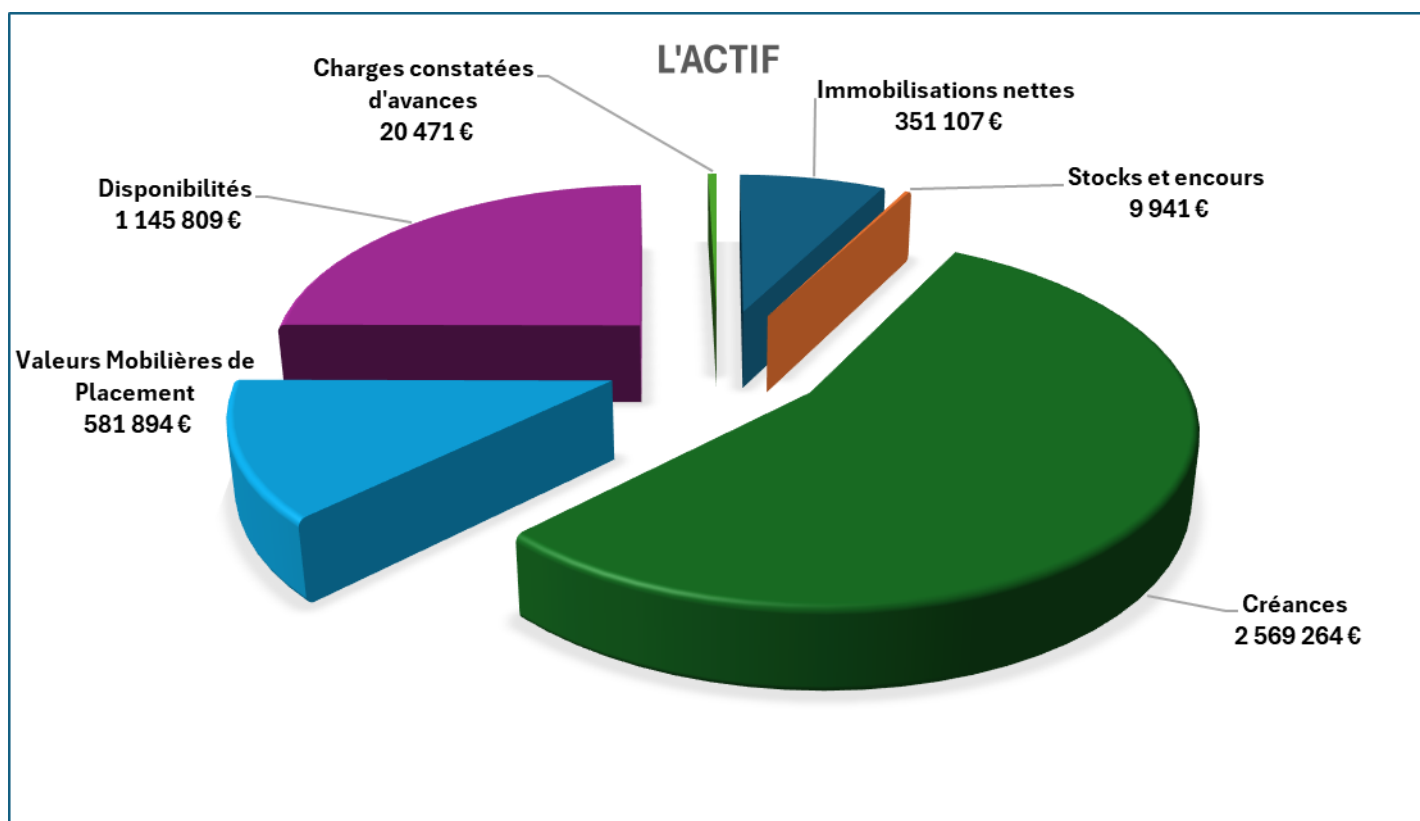
↳ [Répartition par classes de dépenses](#)



↳ [Répartition par classes de recettes](#)



Le total du bilan s'établit à 4 714 135 €





2024 en quelques chiffres

ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE

1 077 écoutes téléphoniques

dont 807 en Seine-et-Marne et 270 femmes écoutées en Essonne.

ACCUEIL, ÉCOUTE, ORIENTATION

2 435 entretiens pour 1 105 femmes

dont 1 669 entretiens pour 890 femmes en Seine-et-Marne et 766 entretiens pour 215 femmes en Essonne.

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

125 femmes et 4 enfants ont été accompagnés par les psychologues de l'association au travers de **546 entretiens**.

dont 82 femmes accompagnées pour 335 entretiens en Seine-et-Marne et 43 femmes accompagnées pour 211 entretiens en Essonne.

111 femmes accompagnées dans la recherche d'un logement et **36 femmes** relogées dans le parc public.

HÉBERGEMENT

202 places d'hébergement pour **119 femmes et 180 enfants**

MISE EN SÉCURITÉ

166 femmes et 179 enfants mis-es en sécurité dont 164 femmes et 176 enfants en Seine-et-Marne et 2 femmes et 3 enfants en Essonne.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT

116 familles ont été suivies en accompagnement social lié au logement :

75% des familles en maintien dans les lieux et 25% pour des mesures d'accès au logement.

FORMATION - PRÉVENTION

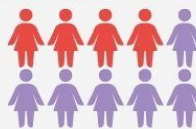
302 professionnel-le-s ont été sensibilisé-e-s aux violences conjugales et **665** professionnel-le-s formé-e-s.

7850 jeunes ont participé aux actions de prévention

ACCUEIL DE JOUR

367 femmes accueillies et **225** enfants

dont 215 femmes et 225 enfants en Seine-et-Marne et 152 femmes en Essonne



La communication sur les réseaux sociaux en 2024



The screenshot shows the Facebook profile of 'paroles.de.femmes_lerelais'. The profile picture is a circular logo with the text 'PAROLES DE FEMMES LE RELAIS' and a drawing of a hand holding a heart. The profile name is 'paroles.de.femmes_lerelais' with buttons for 'Modifier le profil' and 'Voir l'archive'. The profile has 319 publications, 1178 followers, and 209 followed. The bio reads: 'Paroles de Femmes - Le Relais Association de lutte contre les violences conjugales- Promotion de l'égalité'. There is a link to a document: 'www.dropbox.com/scl/fi/pyihpo9qvjdko1am4lf9c/Catalogue_formations_2025_V1b.pdf?rlkey=6'. Below the bio are seven category icons: 'ÉVÉNEMENTS' (25 novembre), 'MÉTIERS', 'SUGGESTIONS CULTURELLES' (Culture), 'PRÉVENTION FORMATION' (Pôle Ressourc...), 'NOUS SOUTENIR' (Nous soutenir), 'CONTACTS UTILES' (Contacts Utiles), and 'AFFICHES' (Affiches).

Paroles de Femmes – Le Relais dispose d’une page Facebook, d’une page LinkedIn et depuis janvier 2022 d’un compte Instagram. La page Instagram comptabilise plus de 1100 abonné.es, et les pages Facebook et LinkedIn respectivement plus de 900 et près de 1500 abonné.es.

L’engagement sur les réseaux n’a cessé d’augmenter depuis la création des comptes. On observe depuis 2022, sur l’ensemble de nos réseaux, une augmentation de **79% du nombre d’abonné.es (2 000 personnes en 2022 pour 3 588 en 2024)**. Ces réseaux nous servent à aborder différentes thématiques :

Informer, remercier, communiquer

Toutes les pages permettent de remercier les partenaires de l’association ainsi que les différents donateurs.trices. Elles informent également sur les événements auxquels l’association participe ; par exemple, des activités artistiques comme des expositions, des ciné-débats sur l’égalité femme/homme ou encore des événements sportifs de collecte de dons pour l’association. Les réseaux sociaux permettent de prévenir des événements organisés par les différents établissements de l’association mais aussi de répondre aux questions des utilisateurs.trices qui ne pourraient pas se déplacer.

Expliquer, montrer, illustrer

Les réseaux sociaux montrent l’organisation des différents pôles de l’association et la façon dont s’exercent les différentes activités.

Des publications sont consacrées à l’accompagnement des femmes victimes : quelles sont les démarches ? les différentes étapes ? Cela permet de visibiliser le travail d’accompagnement et de mieux identifier les dispositifs existants. D’autres publications sont consacrées à la formation et à la prévention. Les réseaux sociaux permettent d’informer sur les formations proposées aux partenaires qui souhaiteraient se renseigner sur les inégalités et/ou les violences faites aux femmes.

L’association informe, principalement sur Instagram à travers des *Reels* (courtes vidéos), sur les activités mises en place lors des actions de prévention. Le pôle prévention a développé de nombreux outils, jeux, adaptés selon les différentes tranches d’âges et les différents groupes. Il y a donc de nombreux posts consacrés aux interventions dans les structures jeunesse. Par exemple, nous retrouvons des *Reels* sur des jeux comme « who’s she ? », ou « Anna combat l’anaconda », qui visent à déconstruire les stéréotypes et à découvrir des femmes qui ont marqué l’histoire et qui ont été parfois invisibilisées. D’autres sont dédiés aux travaux des élèves : des affiches réalisées pour le 8 mars, une frise chronologique sur les droits des femmes, etc.

En 2024, nous avons souhaité informer le public à travers des séries de publications sur différentes thématiques, par exemple : de mettre en avant des personnalités publiques féminines (actrices, autrices etc.) qui ont révélé avoir été victimes de violences sexistes et sexuelles.

- « Elles ont dénoncé » : plusieurs publications pour mettre en avant des femmes célèbres qui ont révélé avoir été victimes de violences sexistes et sexuelles. Ces posts présentent le combat qu'elles mènent pour faire évoluer la société en ce qui concerne la vision des violences sexistes et sexuelles.
- « Fake news » : des publications pour déconstruire les nombreuses idées reçues qui entourent certaines thématiques comme l'éducation à la sexualité, les violences conjugales ou encore l'égalité femmes/hommes.

Nous avons continué de créer des posts culturels (des recommandations de livres ou de films, des critiques de films ou de séries qui traitent du consentement, de l'égalité femmes/hommes ou des violences faites aux femmes), ainsi que des publications qui informent sur certaines notions liées aux violences sexistes comme la culture du viol, l'emprise ou le mansplaining.



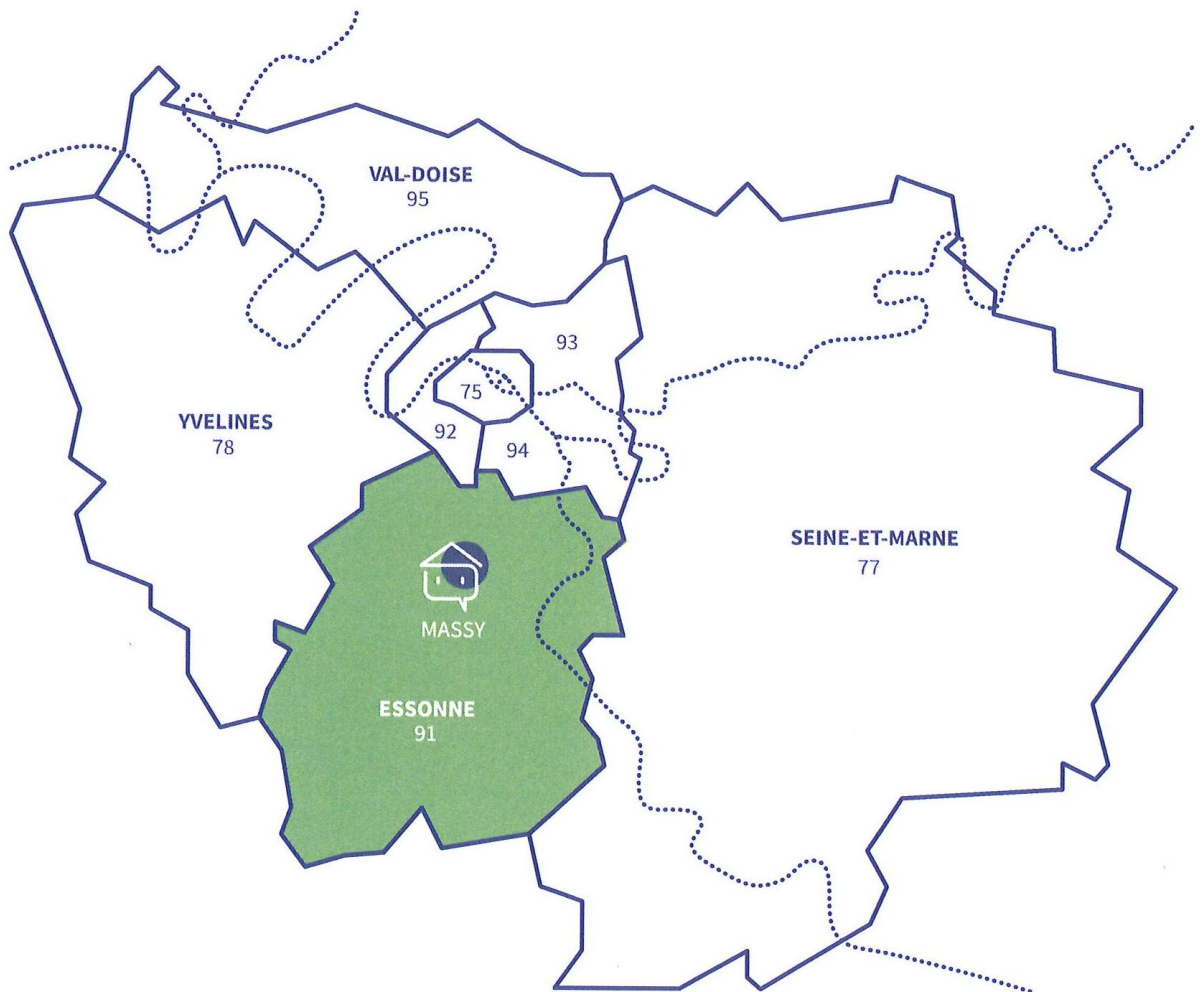


association de lutte
contre les violences
conjugales et promotion
de l'égalité entre les femmes
et les hommes



Territoire de l'ESSONNE

Activités 2024





Créée en 1996, et rattachée à l'association Paroles de Femmes – Le Relais après une fusion en 2019, l'établissement « Paroles de Femmes » est implanté sur la commune de Massy et couvre l'ouest du département de l'Essonne, principalement l'agglomération de Paris-Saclay, ainsi que les communes de l'Etampois et du Dourdannais.

L'établissement couvre un secteur à la fois :

- très urbanisé (dans le nord-ouest), avec la présence de moyens de transport facilitant les déplacements.
- et aussi rural (dans le sud-ouest), qui nécessite de penser les interventions en tenant compte de cette difficulté.

Les missions en direction des femmes victimes de violences se déclinent comme suit :

- Écoute téléphonique,
- Accueil, écoute, orientation ; permanences, sur site ou chez nos partenaires ;
- Accueil de jour,
- Hébergement.

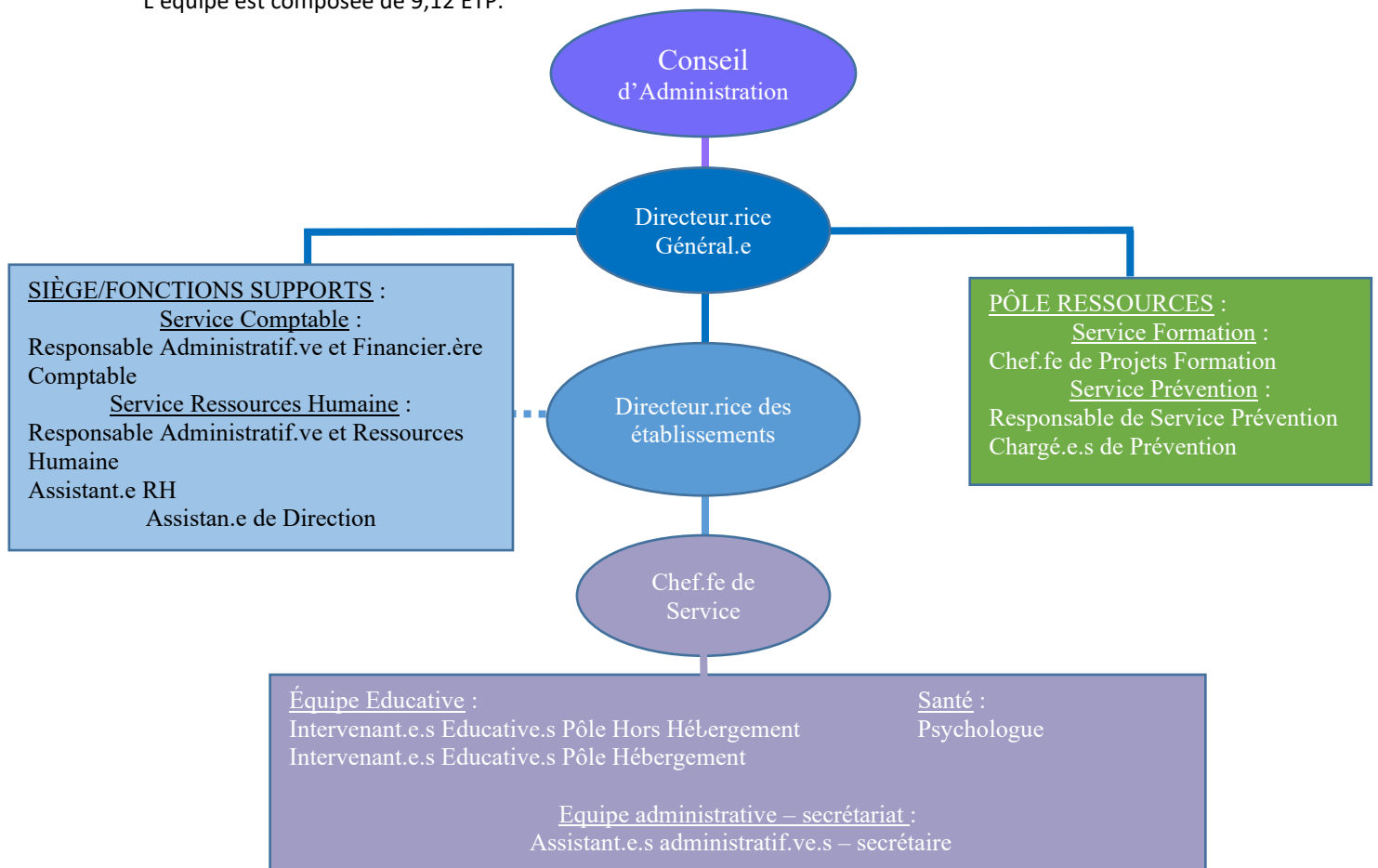
Les missions en direction des partenaires :

- Information,
- Sensibilisation et formations sur les violences faites aux femmes,
- Animation de réseaux.

Les missions en direction des jeunes :

- Actions de prévention des comportements et violences sexistes.

L'équipe est composée de 9,12 ETP.

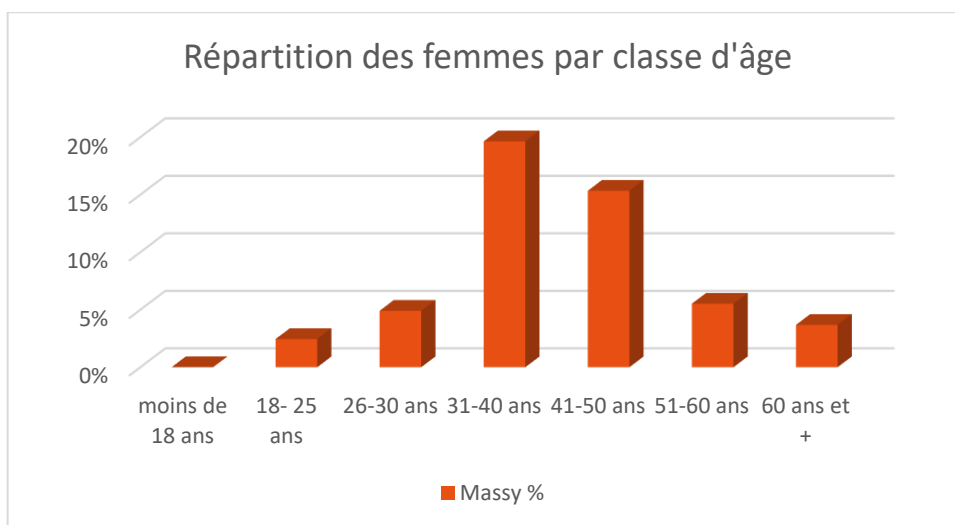


A. Typologie des femmes accompagnées

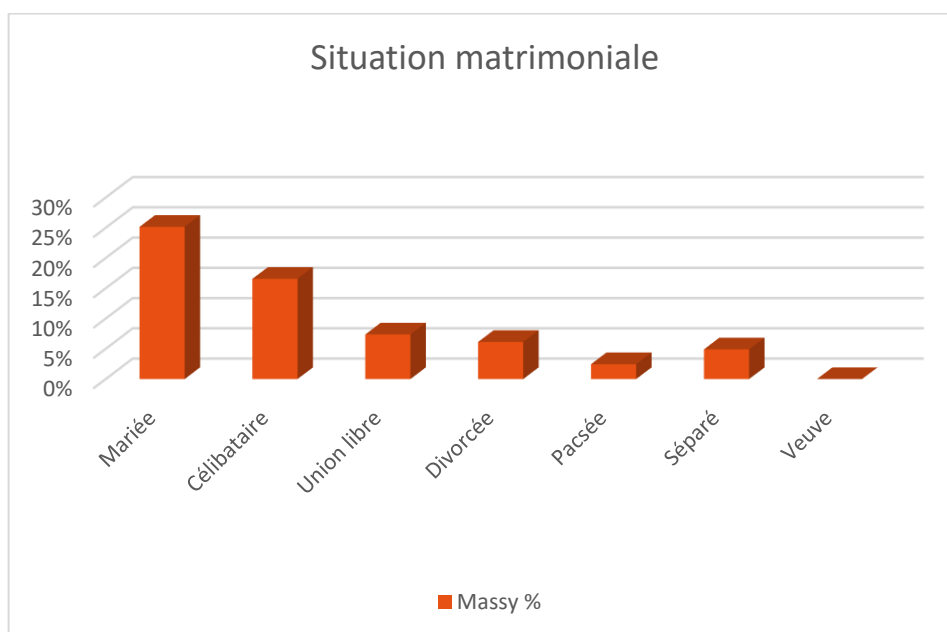
Une majorité des femmes accompagnées ont entre 31 et 50 ans, la classe d'âge 31-40 ans étant la plus représentée.

Les jeunes femmes de 18 à 25 ans restent un public minoritaire dans notre file active, bien que, selon l'enquête ENVEFF (2000), 20% des violences conjugales concernaient les jeunes femmes entre 20 et 24 ans en Île de France.

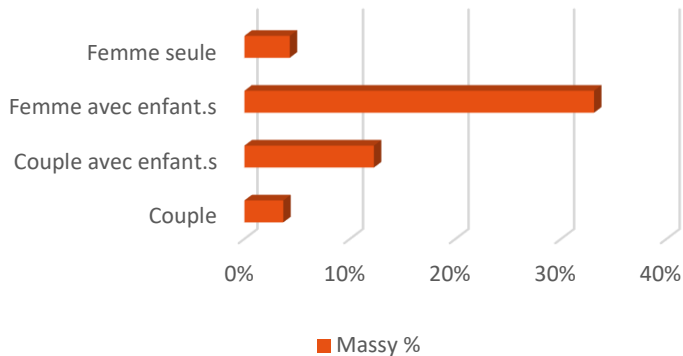
Selon, une recherche action du Centre Hubertine Auclert (2016), ces jeunes femmes sont souvent « hors radar », c'est-à-dire moins repérées : les jeunes femmes sans enfant et/ou en couple non-cohabitant sont encore plus invisibles. Les violences sont également plus minimisées par les victimes de cette tranche d'âge, qui ne se reconnaissent pas dans le vocable de « violences conjugales ».



Une majorité des victimes accompagnées sont en couple au moment où elles prennent attache avec l'établissement. Un tiers des femmes accompagnées sont déjà séparées de l'auteur des violences, quand elles nous contactent et entament un suivi.



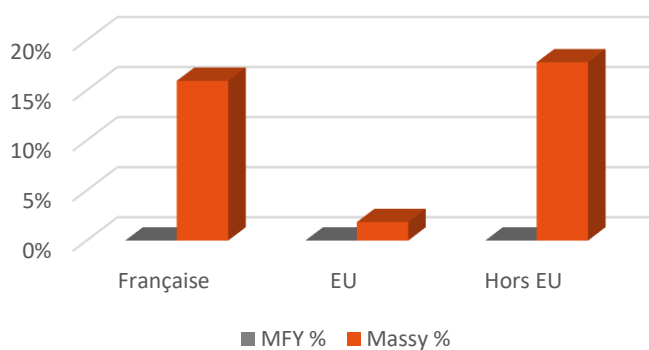
Composition familiale



Une majorité des femmes que nous accompagnons sont des femmes qui ont des enfants. Les répercussions des violences sur les enfants peuvent être un élément déclencheur de la séparation. Pour certaines femmes, les violences continuent de s'exercer via les enfants même lorsque le couple est séparé. La question des enfants est souvent au cœur des accompagnements que nous proposons.

Sur les éléments renseignés, une grande partie sont de nationalité hors UE et Française.

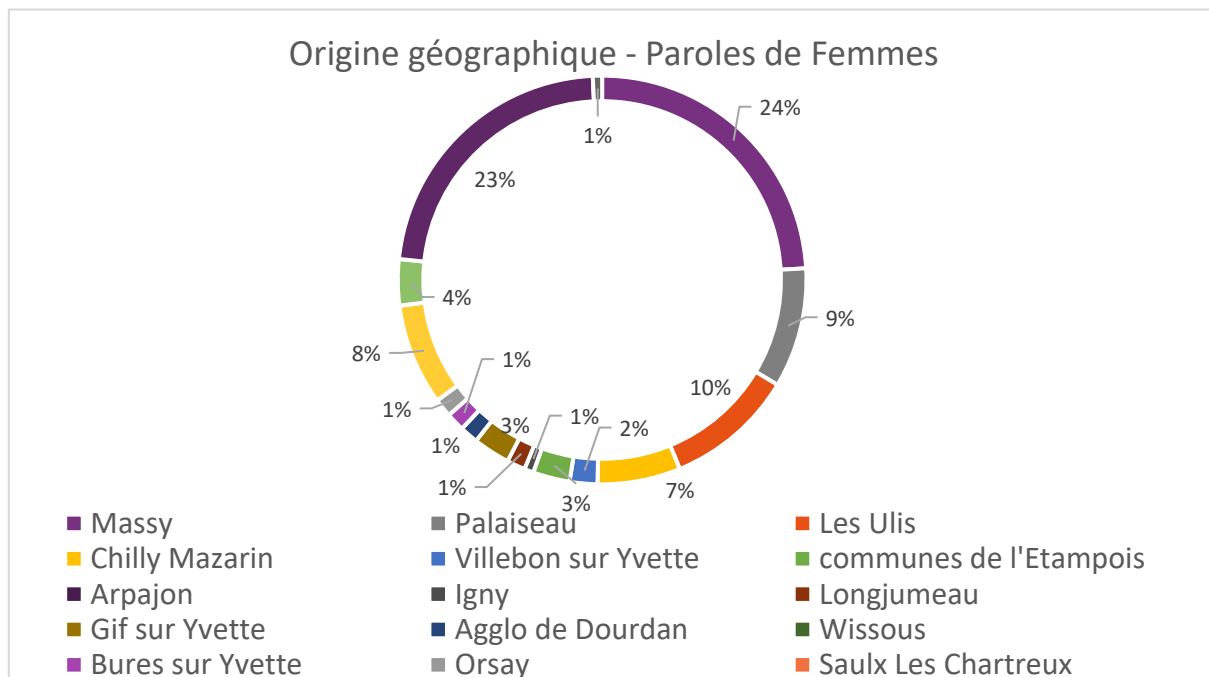
Nationalité des femmes



Paroles de Femmes couvre l'Ouest du département de l'Essonne (agglomération de Paris Saclay). Les violences conjugales s'exercent en milieu urbain aussi bien qu'en milieu rural.

Les femmes sont majoritairement issues des territoires de compétence de l'Association, en témoigne le graphique ci-dessous.

Origine géographique - Paroles de Femmes

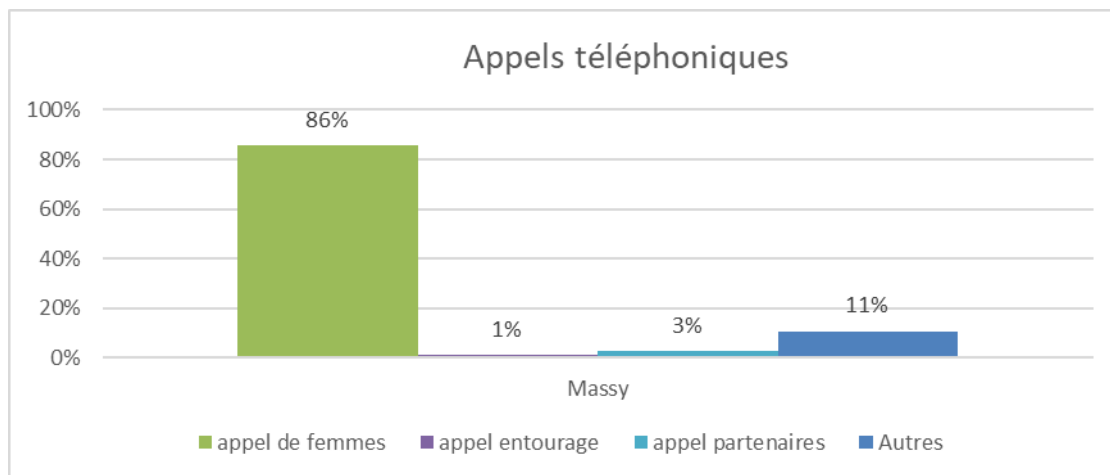


B. L'Écoute téléphonique

Une permanence d'écoute téléphonique est assurée 3 demi-journées par semaine par les membres de l'équipe socio-éducative.

Nous proposons aux femmes ayant appelé sur d'autres créneaux d'être recontactées ou de recontacter l'association sur ces temps de permanences.

Sur 2024, **270 appels ont été reçus et réorientés vers notre dispositif d'écoute téléphonique.**



En fonction des besoins évalués lors de l'écoute téléphonique, l'équipe peut proposer à la femme un rendez-vous sur nos permanences d'accompagnement ou une réorientation vers d'autres structures sociales ou juridiques.

C. Accompagnement spécialisé : Permanence AEO et permanence Accueil de Jour

Ces permanences sont assurées par les équipes sociales (travailleurs sociaux diplômés).

1. Les lieux d'interventions

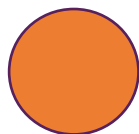
Les permanences d'accueil physique sont organisées

- Dans nos locaux ;
- Dans les locaux de structures partenaires (permanences délocalisées).



Permanences délocalisées :

- * Palaiseau - Maison des Solidarités (une fois par mois)
- * Les Ulis - "Maison pour Tous" - Centre social (toutes les 3 semaines)
- * Longjumeau – Maison de la Fraternité : 1 fois par mois
- * Verrières le Buisson (Mairie)

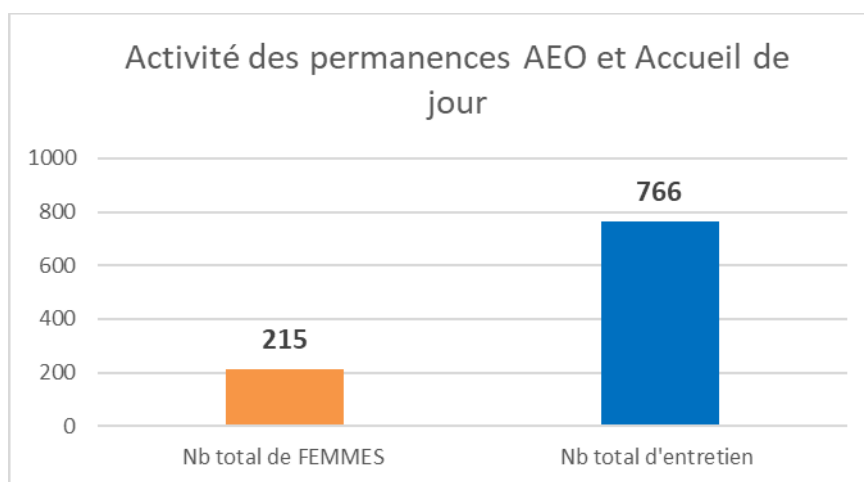


Permanences sur Massy

2. L'activité

Ces permanences permettent de proposer aux femmes victimes de violences conjugales un accompagnement spécialisé sur les violences vécues. En effet, les équipes sociales, formées à la problématique des violences conjugales, accompagnent les femmes dans un processus de compréhension du cycle des violences subies. Ces permanences sont parfois les lieux où elles déposent pour la première fois leur vécu traumatique. L'écoute empathique et l'affirmation de notre croyance en leur parole permet d'établir un lien de confiance essentiel pour que les femmes puissent livrer leurs souffrances et leurs émotions.

Lorsque le besoin se fait sentir les femmes reçues par l'équipe sociale peuvent être orientées vers la psychologue de l'établissement (cf. partie sur « Le soutien psychologique » - Chapitre 3 - C).



215 femmes ont été accompagnées par l'équipe sociale en 2024 au cours de **766 entretiens**.

L'activité 2024 a été très fortement impactée à la baisse par des absences sur les postes d'intervenants sociaux.

Les accompagnements proposés aux femmes s'installent dans la durée comme le démontre le nombre moyen d'entretien par femme qui est de 3,6.

Au cours de ces accompagnements les femmes bénéficient d'un soutien :

- Psycho social sur la question des violences vécues ;
- D'orientation sur les démarches juridiques ;
- D'accompagnement dans les démarches d'ouverture de droits (en lien si possible avec les travailleurs sociaux des MDS) ;
- De recherche de solutions de mise à l'abri en urgence : soit via le 115, soit via le dispositif ACCOR porté par la FNSF et La Fondation des Femmes ;
- D'accompagnement physique pour certaines démarches, entre autres, un soutien au moment des audiences.

Deux familles (2 femmes et 3 enfants) ont pu bénéficier d'un accueil via le dispositif **ACCOR Hôtel**. La moyenne de séjour pour ce dispositif d'extrême urgence a été en 2024 de 14 jours.

PERMANENCES DU CIDFF

Depuis septembre 2022, une convention signée avec le CIDFF, nous permet d'orienter des femmes sur des créneaux de permanences juridique dédiées à notre public et ce environ deux fois par mois.

Les juristes du CIDFF assurent en effet des permanences dans les mêmes locaux que notre Association ce qui permet des liens rapprochés et facilite le travail partenarial.

Sur 2024, il y a eu 20 permanences assurées par le CIDFF. Au total 35 femmes ont été reçues en entretien juridique.

3. La domiciliation

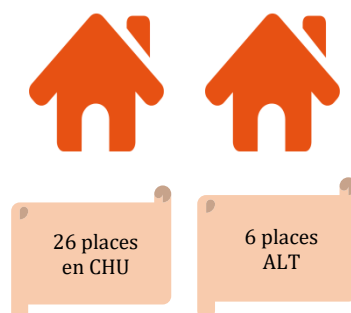
Dans le cadre de notre accueil de jour, notre établissement est agréé, depuis 2021, organisme de domiciliation et à ce titre les femmes que nous accompagnons peuvent y recevoir leur courrier.

En 2024 :

- **93** personnes domiciliées et **433** Courriers réceptionnés.

Chapitre II : Dispositifs Hébergement

Au 31 décembre 2024 : 32 places d'hébergement



A. Typologie des populations hébergées

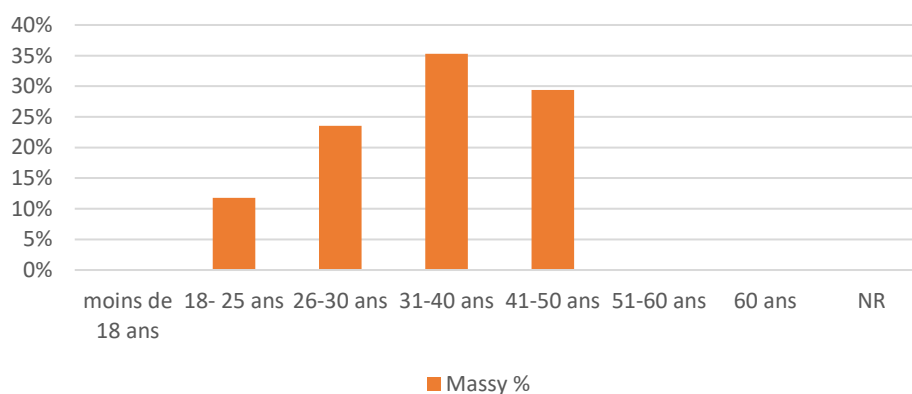
1. Les femmes hébergées

✓ RÉPARTITION PAR ÂGE :

La grande majorité des femmes hébergées ont entre 31 et 50 ans : 64% dans cette catégorie d'âge. Le nombre de femmes âgées de moins de 30 ans reste important (36%).

Aucune femme de plus de 50 ans n'a été hébergée.

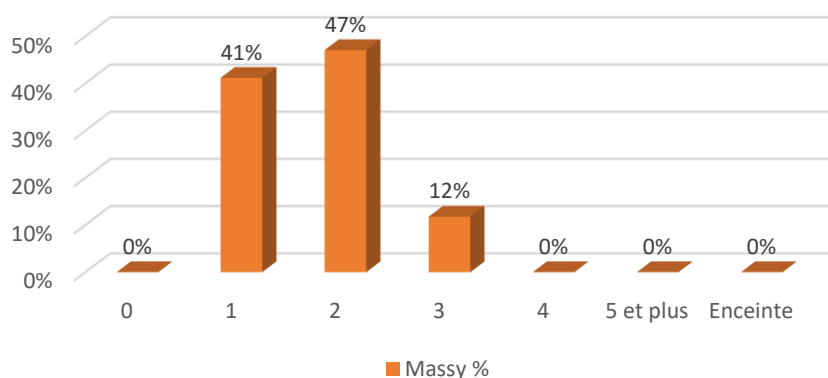
Répartition des femmes hébergées par âge



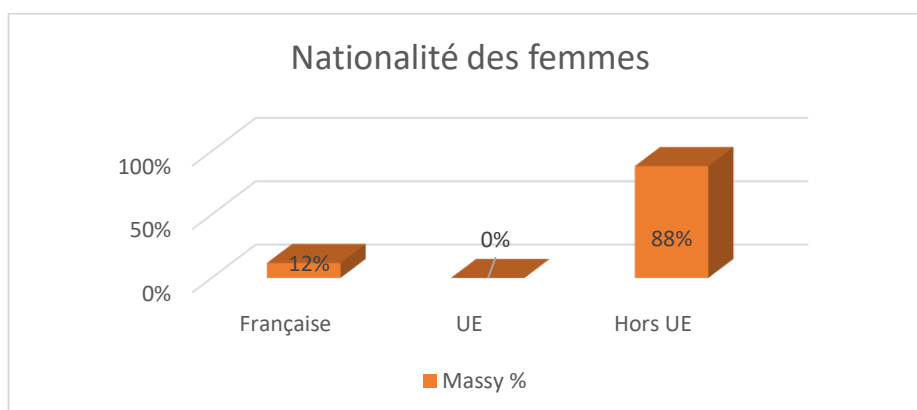
✓ COMPOSITION FAMILIALE

En Essonne, nous ne proposons pas de place d'hébergement aux femmes seules. Toutes les femmes accueillies ont des enfants. La majorité d'entre elles ont un ou deux enfants (88%).

Composition familiale

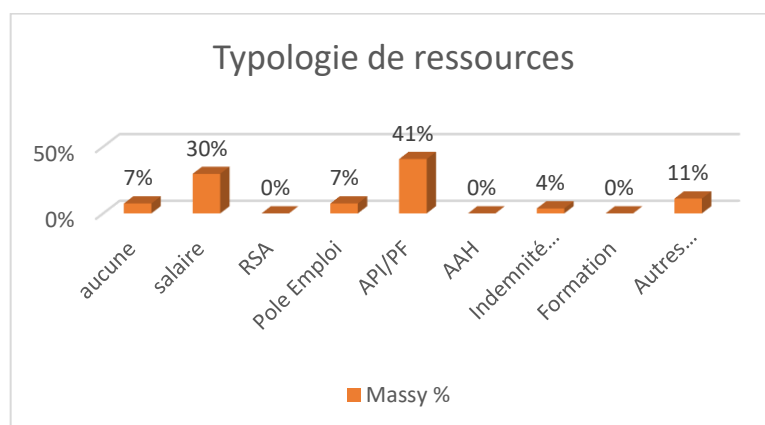


✓ NATIONALITE DES FEMMES HEBERGEES



Les familles hébergées sont quasi exclusivement d'origine étrangère – hors UE. Cette surreprésentation des femmes de nationalité étrangère s'explique en partie par le fait qu'elles soient davantage isolées en terme de ressources sociales (entourage, connaissance des dispositifs, de leurs droits...) que les femmes françaises. Ce qui implique qu'elles aient plus recours aux associations d'accompagnement social spécialisées pour faire valoir leurs droits et sortir des violences.

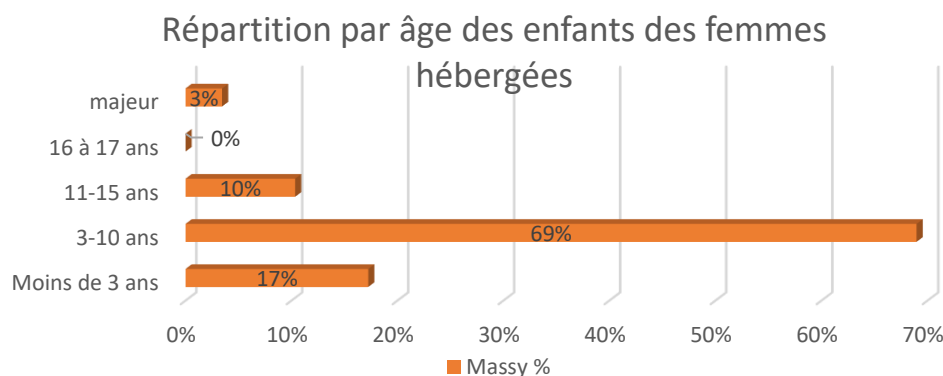
✓ TYPES DE RESSOURCES



A l'arrivée sur l'hébergement, 71% des femmes avaient une ressource, là où l'an passé elles étaient le même pourcentage à ne pas en avoir.

La quasi-totalité des femmes avec ressources sont celles hébergées sur notre dispositif d'ALT – accompagnement vers le logement.

2. Les enfants hébergés



Les enfants des femmes hébergées ont à 86 % entre 0 et 10 ans. La moyenne d'âge est de 6,8 ans.

Concernant les familles ayant des enfants de moins de 3 ans, il est quasi impossible d'obtenir un mode de garde en crèche ou via une assistante maternelle, ce qui limite les démarches d'autonomisation.

B. Centre d'Hébergement

1. Les places d'hébergement d'urgence

La plateforme SIAO 91 nous oriente les familles : sur ce département, les places d'urgence accueillent exclusivement des familles hébergées au préalable par le 115 à l'hôtel.

Au cours de l'année 2024, nos places d'urgence ont accueilli au total **36 personnes, soit 14 femmes et 22 enfants.**

Nombre de femmes hébergées	14
Nombre d'enfants hébergés	22
Nombre de nuitées réalisées	8539
Taux d'occupation	90%
Durée moyenne de séjour des ménages sortis	33 mois

Les places d'hébergement d'urgence sont réparties au sein d'appartements en diffus : 6 appartements au total, dans des communes proches de nos locaux. Dans ces appartements les familles vivent en majorité en cohabitation (2 familles par appartement).

En 2024, 11 ménages ont quitté les places d'hébergement d'urgence après de très longs séjours. Ces délais s'expliquent principalement par les problématiques administratives, en lien avec le droit au séjour, rencontrées par les familles hébergées.

Deux ménages ont bénéficié d'une fin de prise en charge

2. Les places d'ALT : logement temporaire

Sur ces places, les familles sont accueillies sans cohabitation. Ces places sont dédiées à des femmes ayant des ressources et étant dans un processus d'insertion déjà enclenché. Il comporte un appartement de 3 places.

En 2024, 3 familles – **3 femmes et 6 enfants** - ont bénéficié d'un accueil sur ce dispositif. Le taux d'occupation est de 90%.

Chapitre III : Les interventions transversales aux dispositifs Hors Hébergement et Hébergement

A. La Reconnaissance du Statut de Victime et l'accès aux droits

L'accompagnement physique dans certaines démarches et plus particulièrement les démarches juridiques, est important. Ces démarches sont effectivement complexes pour les femmes et ce sont des moments où elles ont particulièrement besoin d'être accompagnées par une personne de confiance.

Les équipes accompagnant les femmes victimes de violences travaillent à leur faire prendre conscience de leur situation et à les déculpabiliser. Les entretiens, qu'ils aient lieu en accueil de jour, AEO ou hébergement, visent à identifier les violences et à reconnaître leur statut de victimes. Cette reconnaissance favorise la reconstruction de l'estime de soi. Les démarches juridiques sont centrales dans l'accompagnement proposé, en lien avec les partenaires du territoire. Les femmes questionnent souvent les volets civil (divorce, garde) et pénal (plaintes, sanctions). Le droit des étrangers est également un enjeu majeur, notamment concernant le séjour après une séparation. L'accompagnement inclut le dépôt de plainte, la préparation des dossiers juridiques et des aides juridictionnelles. Les femmes sont orientées vers des structures adaptées et accompagnées physiquement selon leur souhait. Une collaboration avec des avocats volontaires est également mise en place. L'accompagnement juridique personnalisé et humain est essentiel dans ces moments complexes.

B. Les actions collectives

Les violences conjugales impactent chaque aspect de la vie quotidienne des femmes et des enfants et contribuent à les isoler, à les couper bien souvent de relations avec l'extérieur, ce qui renforce leur souffrance. Il est nécessaire que l'accompagnement proposé dans nos différents services puissent associer à la fois du collectif et de l'individuel. En effet, le collectif a des vertus considérables pour le public que nous accueillons, il participe au processus de reconnaissance du statut de victime, au sentiment d'appartenance à un groupe avec des valeurs et une expertise.

Les activités collectives permettent aussi aux femmes de se rencontrer, de tisser de nouveaux liens sociaux et d'accéder à de nouvelles activités.

C'est dans le cadre du dispositif d'accueil de jour que nous proposons ces activités : des femmes de tout dispositif d'accompagnement sont invitées à y participer.

Ce sont aussi des espaces transversaux de partage de pratiques, d'observations croisées pour tous les professionnels de l'équipe qui dynamisent les accompagnements de chaque dispositif

Art thérapie : 12 ateliers à destination des femmes – 34 participations.

7 femmes différentes ont participé à ses séances dont 4 d'entre elles, 4 fois ou plus.

Cette action collective constitue un outil complémentaire pour les femmes dans leur parcours de reconstruction et, notamment, pour celles qui peuvent éprouver des difficultés à verbaliser leur souffrance. Il n'est pas nécessaire de maîtriser une technique artistique.

Les participantes ont pu exprimer le fait que ces ateliers leur permettaient de bénéficier d'un espace-temps protégé, de se sentir soutenues dans leur accompagnement, d'exprimer des choses qu'elles n'avaient pas encore conscientisées. Le dépôt de leurs émotions favorise une sensation d'allègement psychique.

Sophrologie : 12 séances – 48 participations

11 femmes différentes ont participé à ses séances.

La sophrologie est une méthode de relaxation psychocorporelle qui permet aux personnes de se reconnecter à leur potentiel, qui leur donne des outils pratiques à intégrer dans leur quotidien pour aller vers plus d'équilibre et d'épanouissement, via des mouvements doux, des techniques de respiration et des visualisation positives.

Elle est une invitation à se reconnecter à soi, à son corps et à son esprit.

Les mots qui sont très souvent revenus après les séances sont : « *bien-être, bonheur, calme, apaisée* ».

Plusieurs d'entre elles expriment avoir ressenti des sensations désagréables durant la séance, certaines avoir même pleuré. Mais, la conclusion reste cependant positive : à l'issue de la séance, elles se sentent bien et expriment une volonté de revenir.

Ateliers randonnés : 3 séances – 5 participations

Autour de 3 séances encadrées par les travailleuses sociales du LEAO et de l'hébergement, les objectifs sont de :

- Créer du lien social en rencontrant d'autres femmes ;
- Trouver du bien-être, se ressourcer dans un contexte de nature, de manière douce ;
- Sortir d'une relation duelle entre professionnelles et femmes (binôme de professionnelles) ;
- Donner l'envie aux femmes de reproduire l'activité de manière autonome ;
- Passer un moment agréable.

Les ateliers randonnés sont particulièrement propices à l'établissement de relations horizontales entre femmes accompagnées et professionnelles.

La relation de confiance est bien ancrée et les femmes s'autorisent à aborder des sujets aussi légers que sérieux. Nous constatons le partage d'expériences et de conseils, partage qui se déroule dans la bienveillance et le non-jugement.

Groupe de parole : 11 séances – 74 participantes

18 femmes différentes ont participé à ses séances dont 7 d'entre elles, 3 fois ou plus.

Ce groupe est animée par la psychologue du service et une travailleuse sociale.

Le groupe de parole est une pratique psychothérapeutique qui prend la forme d'échanges et d'écoute. Il permet un étayage qui peut correspondre à un « appui mutuel ».

Le groupe de parole permet d'exprimer ses émotions avec des personnes concernées par le même type de préoccupation. Il correspond à un espace physique réel mais également à une représentation validée d'un commun accord par ses membres qui peut accueillir les singularités de chacune avec son vécu, son monde émotionnel intérieur et ses limites.

En 2024, les séances ont été constituées en grand partie de bénéficiaires ayant participé à la quasi-totalité des séances. Il s'agit d'un groupe formé d'une majorité de « revenantes ». Ce qui montre qu'elles se sont saisies de cet outil d'accompagnement.

La modalité de groupe présente, pour les participantes, des avantages difficiles à mesurer cliniquement mais que nous avons, en revanche, pu soumettre à une évaluation faite par les bénéficiaires grâce à une grille d'évaluation remplie de façon anonyme. Cette grille a été proposée lors du dernier groupe de parole de l'année 2024. A l'instar de l'an passé les taux de satisfactions sont importants ce qui montre la pertinence de ce groupe.

Atelier Danse : 9 séances – 30 participantes

Les ateliers proposés ont pour objectif l'exploration de thème par le mouvement, par exemple, explorer un mot en passant par le corps. Il n'y a aucun prérequis technique car c'est essentiellement de l'improvisation, tout en ce reconnectant à son corps. L'atelier s'adapte également aux besoins physiques et psychiques des femmes bénéficiaires. L'atelier est régulièrement ponctué d'échanges réflexifs sur la thématique abordé et sur les ressentis des participantes.

Animés par une danseuse interprète et chorégraphe en danse contemporaine, fondatrice de la compagnie The Lemon Movement, ils ont pour objectifs principaux de :

- Se reconnecter à son corps : à ses sensations, ses muscles, ses articulations, la coordination, l'équilibre, conscience de son corps dans un espace donné
- Poser un regard de non-jugement sur son corps, ses mouvements, et celui des autres
- Favoriser l'estime de soi et la confiance en soi en se réappropriant son corps et ses mouvements
- Reprendre sa place au sein d'un espace
- Sortir de l'isolement : créer du lien avec un groupe de femmes
- Lâcher prise et s'affirmer en passant par le corps
- L'accès à la culture chorégraphique.

Les ateliers de danse permettent par la suite que la psychologue du service puisse aborder en entretien certaines problématiques en lien avec les violences et le corps. Les ateliers ont ainsi été une porte d'entrée pour ensuite aborder lors d'entretien individuel des sujets complexes dans la prise en charge du psycho-traumatisme. Cela a permis de lever les freins dans la libération de la parole afin de poser des mots sur des maux du corps et des expériences vécues par les femmes.

Atelier Self défense : 3 séances – 16 participations

L'intervenant est ceinture noire d'Aïkido. Il pratique les arts martiaux depuis son adolescence. Retraité d'une carrière dans le soin, il met son art au service des institutions travaillant avec des publics en difficultés. Les objectifs principaux de l'atelier sont de renforcer ses capacités d'agir, renforcer sa confiance en soi et son estime de soi et prendre conscience que son corps a des compétences, des capacités et des ressources.

7 femmes différentes ont pris part aux séances. Chaque séance s'engage par un échauffement avec des déplacements dans l'espace. Ce temps permet à l'instructeur de voir les facultés de chacune et d'anticiper certains exercices qui pourraient être problématiques. Ensuite, l'atelier s'oriente vers les techniques de défense, d'évitement et le travail de fuite. L'idée de ces ateliers n'est pas de savoir réagir à une attaque par de l'attaque, mais d'apprendre à s'extraire et à fuir lors d'une situation dangereuse. L'instructeur démontre aux femmes que dans l'espace public, elles ont les moyens d'agir face à une personne malveillante.

En effet, à chaque fois, nous insistons sur le fait que nos apprentissages dans cet atelier n'ont pas vocation à s'appliquer dans la sphère privée, face à l'auteur, car les femmes, mieux que nous connaissent la dangerosité de leur conjoint/ex-conjoint et savent qu'un mouvement de mise en protection pourrait générer des tensions au lieu de les diminuer.

Cette année, à plusieurs reprises, les femmes ont proposé des mises en situation précises : se dégager lorsque l'on est allongé et que l'agresseur arrive au-dessus de nous ou encore une situation d'étranglement contre un mur. Ces situations relevaient du vécu des femmes. Elles ont souhaité s'y reconfronter. L'intervenant s'est montré à l'écoute de leurs demandes. Nous avons pu constater que pour l'une d'elles, le fait d'avoir demandé et d'être prise en exemple était trop difficile. Ainsi, nous avons pu prendre un temps pour retravailler la notion de consentement et le droit de dire non. Cette femme a mis du temps mais a fini par verbaliser « *je ne peux pas, je ne veux pas* ». La travailleuse sociale a alors pris sa place dans la démonstration.

Chaque atelier se clôture par un temps de relaxation qui fait beaucoup de bien aux femmes, d'autant que ce temps se déroule allongée au sol. Les femmes reviennent peu à peu au calme, se détendent et savourent les bienfaits de la séance.

Atelier bien être : 2 séances – 10 participations et 10 femmes différentes.

L'intervenante est responsable associative et détient un CAP en soins esthétiques et massages. Les objectifs principaux sont :

- D'aider les femmes à reconstruire de la confiance, de l'estime et de la valorisation de soi via différents ateliers pédagogiques, de prodiguer des conseils personnalisés : diagnostic et soins de visage, création de gommages et masques pour visage « faits maison », cosmétologie, maquillage, massages (mains, nuque, dos), conseils divers et adaptés à chaque femme.
- Permettre aux femmes de prendre conscience de leur potentiel, de leurs ressources et les accompagner à la reconquête d'elles-mêmes, en prenant soin d'elles.

Fête de l'antenne du 16 décembre 2024

20 femmes ont participé à cette fête sur l'antenne de Massy. L'équipe s'est investie dans cette action et a également apprécié ce moment de partages. La proposition des jouets pour les enfants a eu un franc succès. Ces jouets sont issus d'une collecte faite par des lycéens du Val de Marne en faveur des enfants des femmes accompagnées au sein de l'association.

La distribution de soutiens gorges (dons de chez Etam) a aussi été fortement appréciée par les femmes.

Atelier collectif danse

La danse a débuté à 14h. Il s'agissait d'une proposition de danse africaine par un professeur de danse traditionnelle africaine.

Bonne participation de l'ensemble des femmes. Le groupe était motivé, impliqué. L'ambiance était joyeuse.

Les retours des femmes étaient positifs. Nous avons pu constater des interactions entre elles.

Cette action a permis à un nouveau professionnel une intégration auprès des femmes présentes. Des questions de la part des femmes autour de la présence d'un homme ont pu émerger. Il a été possible de les rassurer sur leurs éventuelles appréhensions.

Le danseur a réussi à mobiliser les femmes et à faire ressortir des émotions chez certaines d'entre elles. Il est capable de s'adapter aux capacités de chacune, il est attentionné, il est énergique et doux en même temps.

Cette action a permis de revaloriser les femmes, l'action était bienveillante et dans le non-jugement.

Temps de massages

Une esthéticienne-masseuse a proposé des temps de massages du dos, de la nuque aux femmes (selon leurs envies).

7 femmes ont pu bénéficier de 15mn de massage chacune.

Le massage a permis aux femmes un moment de détente, elles ont ainsi pu prendre soin d'elles. Elles sont en demande de tels moments.

Conclusion

L'événement de cette année a eu un taux de participation plus important que l'année dernière. Cette hausse peut s'expliquer par des effectifs complets au sein de l'antenne qui permettent ainsi un meilleur suivi de la mobilisation des femmes (appels, inscriptions, relances).

Déjeuner chez Eva dans le cadre du 8 Mars 2024



Nous avons organisé un déjeuner convivial entre professionnelles et femmes dans le cadre du 8 mars, au restaurant solidaire et inclusif "Chez Eva" sur Massy.

8 femmes ont pu y participer : le déjeuner fut très convivial et a permis à toutes des échanges fluides, des rires, et de créer une bulle de ressources, un temps de bien-être autour d'une gastronomie originale et gustative (repas servi dans des bocaux).

C. Le soutien psychologique

La rencontre avec la psychologue a lieu sur orientation des travailleuses sociales ou à la demande des femmes. Chaque situation est abordée en amont en réunion d'équipe afin de faire une première évaluation et un partage pluridisciplinaire. La rencontre avec la psychologue peut ensuite amener à différentes formes de suivis, selon les besoins spécifiques de chaque femme : des rencontres ponctuelles « à la demande » ou bien des rendez-vous à une fréquence déterminée (une fois par mois, tous les quinze jours ou toutes les semaines), fréquence régulièrement réévaluée selon le cheminement de chaque femme.

Cet accompagnement psychologique permet aux femmes :

- ✓ D'intégrer le vécu des violences conjugales
- ✓ De soutenir le sentiment de sécurité interne
- ✓ De diminuer les symptômes psycho-traumatiques
- ✓ De s'approprier des techniques de gestion émotionnelle
- ✓ De restaurer l'estime de soi et la confiance
- ✓ D'analyser les traumas, les schémas relationnels précoces et les vulnérabilités psychologiques sur lesquels les auteurs ont pu s'appuyer pour maintenir l'emprise
- ✓ D'apprendre de nouvelles stratégies relationnelles ou d'affirmation de soi
- ✓ De comprendre les phénomènes de répétition pour mieux les prévenir
- ✓ D'activer la résilience pour soutenir des projections vers l'avenir.

L'activité :

↪ **43 FEMMES SUIVIES (34 LEO ET 9 HEBERGEMENT)**

↪ **230 ENTRETIENS PROGRAMMÉS ET 211 RÉALISÉS**

↪ **RÉORIENTATIONS :**

- 2 orientations vers la cellule d'aide médico-psychologique Hôtel Dieu
- 1 orientation vers l'UCL (Unité de Crise et de Liaison intersectorielle)
- 2 orientations vers la consultation au centre de victimologie pour mineurs à l'hôpital Trousseau
- 1 orientation vers la consultation adulte de psychotraumatisme à l'hôpital Tenon
- 2 orientations vers l'ELSA (Equipe de liaison et de soins en addictologie)
- 1 orientation au Groupe thérapeutique pour adolescent(e)s victimes de violences sexuelles et groupe parents / caregiver. Centre de victimologie pour mineurs- Hôpital Trousseau.
- 1 orientation en cardiologie (en passant par la psychologue de l'hôpital Jacques Cartier)

Nous observons une grande demande psychologique du fait du contexte de violences conjugales et un temps limité pour pouvoir y répondre. Il arrive, suivant l'urgence de l'état psychologique de la femme, de pouvoir l'orienter dans des services publics de soin en fonction de la capacité d'accueil de ces derniers (Service de psychiatrie, CMP, équipe mobile de psychiatrie, CSAPA, etc..).

Néanmoins en ce qui concerne la nécessité d'un travail approfondi et de longue durée pour les femmes qui relèveraient de grandes difficultés psychiques liées à d'autres traumatismes, l'orientation vers une thérapie extérieure reste parfois compromise et s'explique par différents facteurs :

- ✓ Le coût financier d'une thérapie en libéral
- ✓ D'un dispositif Monpsy limité et difficile d'accès
- ✓ D'une grande liste d'attente dans les CMP pour avoir un rendez-vous
- ✓ D'un manque de structures psychologiques spécialisées ou non spécialisées

Pour cela, nous participons activement au travail de partenariat/ réseau lié au projet « FabLab » initié par les services des Droit des Femmes de l'Essonne dont l'un des objectifs est de connaître/reconnaitre les ressources en soin liés aux femmes et de fluidifié les orientations notamment sur le plan psychologique.

La psychologue participe aussi à plusieurs instances internes comme externes :

- Réunion d'équipe hebdomadaire (chaque lundi matin).
- Réunions d'établissement.
- LABS Santé.
- Groupes de travail.
- Réunions inter psychologues + GAP.
- Entretien et agrandissement d'un réseau de partenaires psychologues et psychiatres.

Chapitre IV : Pôle Ressources



La publication au début des années 2000 d'enquêtes nationales et internationales portant sur l'ampleur et la gravité des violences conjugales, a entraîné une prise de conscience de la nécessité d'améliorer la chaîne de prise en charge institutionnelle des femmes et des enfants qui en sont victimes.

En sus des actions mises en œuvre en direction des femmes, l'Association décide dès 2003 de créer un "Service Formation" et obtient l'**agrément d'organisme de formation** l'année suivante pour faire bénéficier ses partenaires de son expérience et de son expertise. En 2017, l'Association obtient le **label datadock** et en **2021 la certification Qualiopi**.

La dimension sociologique de la violence conjugale, en ce qu'elle constitue un véritable fait de société et en ce qu'elle relève de rapports sociaux inégalitaires entre les hommes et les femmes, a conduit le Pôle Ressources à développer ses actions :

- ♀ **Auprès du grand public** pour améliorer l'information sur le phénomène des violences conjugales, des violences faites aux femmes et des inégalités entre les femmes et les hommes.
- ♀ De **prévention** en direction des jeunes avec pour finalité de favoriser la construction de relations égalitaires dès le plus jeune âge,
- ♀ De **formation** en direction des professionnel-le-s de terrain, afin de perfectionner leurs connaissances des violences conjugales

LES GRANDES TENDANCES DE L'ANNÉE 2024

Les actions du Pôle Ressources 91 se subdivisent en deux sous actions :

Les actions de prévention

Les actions de formation

La coordination du service est assurée par la Direction de l'Association.

Quelques chiffres-clés témoignent de l'intérêt de nos partenaires pour les actions proposées :

Le Pôle Ressources a poursuivi son activité en 2024, dans le domaine de la prévention des comportements et des violences sexistes et de la formation :

3 830 personnes ont participé aux actions de Prévention

118 professionnel-le-s ont été sensibilisé-e-s

239 professionnel-le-s ont été formé-e-s

Au total, les actions du Pôle Ressources ont bénéficié à 4 087 personnes en 2024.

A. Les Actions auprès du Grand Public

Afin de contribuer à la diffusion de l'information auprès du grand public et de soutenir la dynamique de travail en réseau des professionnel-le-s confronté-e-s aux violences faites aux femmes, le Pôle Ressources de Paroles de Femmes - Le Relais propose et participe chaque année à des rendez-vous réguliers ouverts à toutes et à tous, notamment autour du 8 mars et du 25 novembre. Nous animons dans ce cadre des stands de prévention, tables-rondes, ou encore ciné-débats.



Focus sur les actions du 25 novembre (Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes) à Massy

Nous avons participé à l'animation d'un ciné-débat autour du film « La nuit du 12 », qui traite de la question de la prise en charge des affaires de féminicides.

Nous avons également tenu et animé un stand lors de l'évènement « Occupons la place pour dire stop aux violences faites aux femmes », aux côtés de la mairie de Massy, du collectif féministe Nord-Essonne, de l'association Efapo et du service jeunesse.



B. LA PRÉVENTION

Le Pôle Ressources de l'association propose des actions de prévention à destination des jeunes de 5 à 25 ans. Ces actions permettent aux jeunes de s'interroger sur la place de chacun et chacune dans la société, d'encourager une analyse critique des stéréotypes et des représentations sociales du féminin et du masculin et de prévenir la mise en place de relations inégalitaires voire violentes.

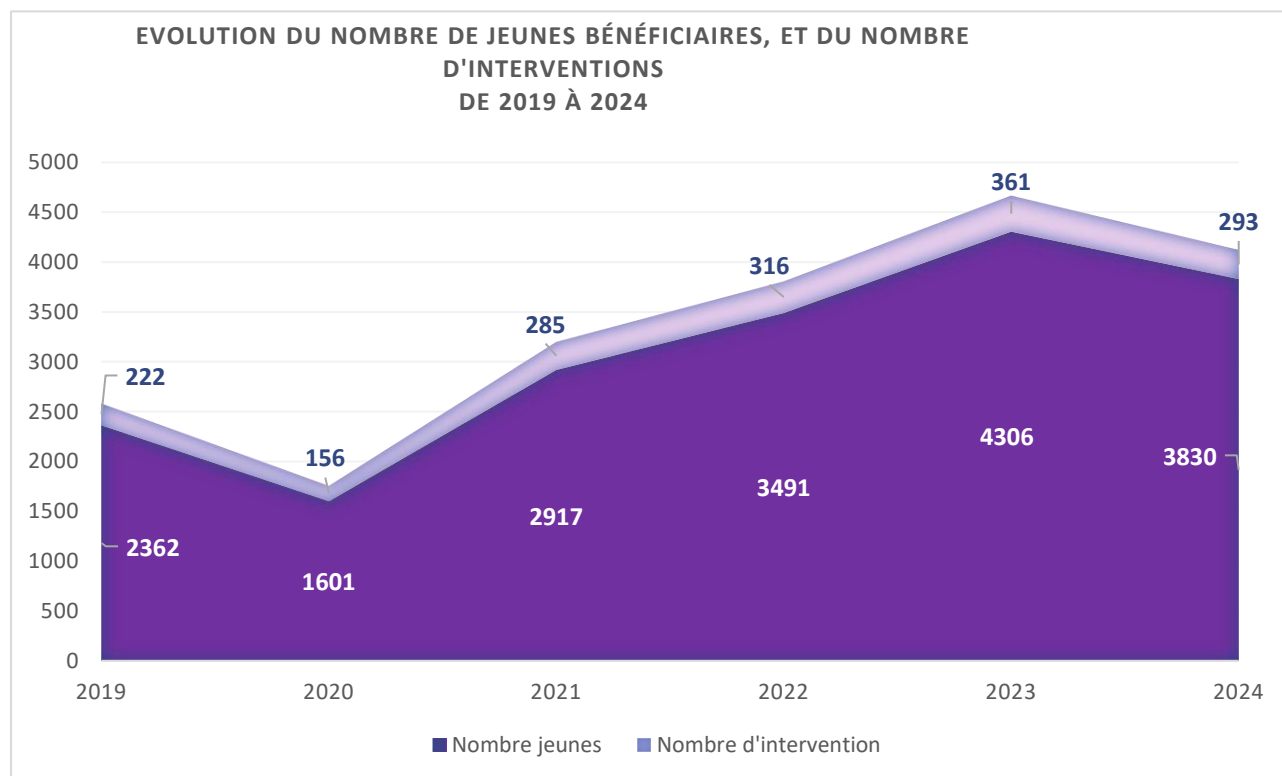
A l'aide de différents outils que nous construisons (photolangage, débats interactifs, jeux de société, spectacle de marionnettes), nous abordons différentes thématiques : les stéréotypes de genre, la prévention des violences dans le couple, la notion de consentement, les cyberviolences, les masculinités etc.

En 2024, le Pôle Ressources a continué de développer les actions de prévention auprès des jeunes pour la promotion de l'égalité et la prévention des comportements et des violences sexistes.

1. L'Activité

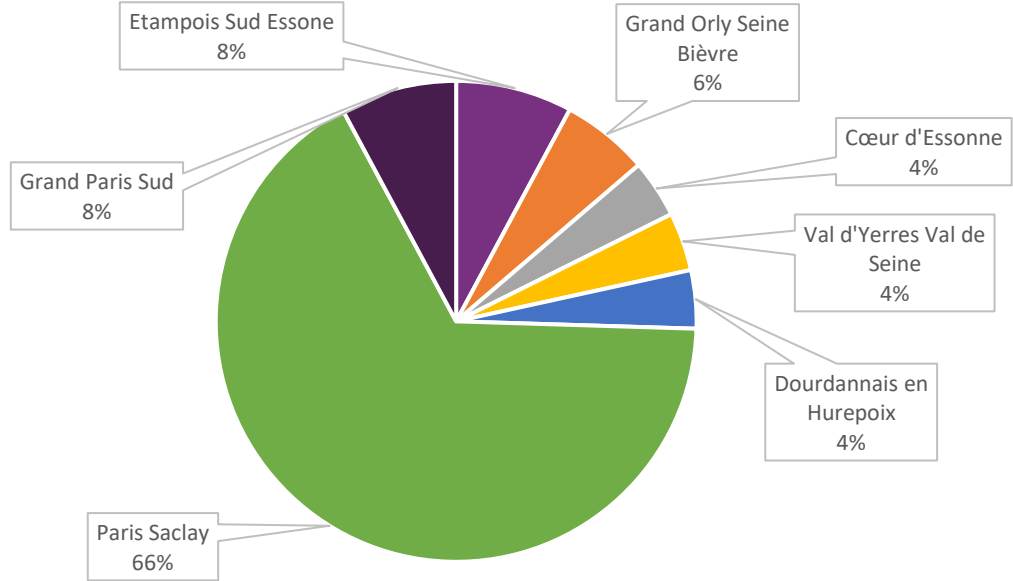
L'équipe compte une Responsable de service prévention, deux chargées d'actions de prévention et une stagiaire, qui préparent les actions en coordination avec les équipes pédagogiques des institutions pour être au plus près des attentes et besoins du groupe. **En 2024, nous avons animé 293 ateliers de prévention auprès de 3830 jeunes.** Nous observons une légère baisse d'activité par rapport à 2023 (11%) en raison d'une programmation très forte cette année-là.

Les 293 interventions ont touché 51 structures du département, soit une moyenne de 5 à 6 interventions par établissement. En effet, notre manière d'aborder la prévention nous amène à privilégier des interventions dans la durée afin d'instaurer un climat de confiance avec les jeunes et les équipes qui les encadrent, et rendre la déconstruction des représentations plus opérante qu'avec des interventions ponctuelles. Nous proposons ainsi aux structures des interventions suivies et limitons au maximum les séances uniques.



En Essonne, la majorité des structures (34) au sein desquelles nous intervenons se situent dans la communauté d'agglomération de Paris-Saclay au Nord-Ouest du département (à Massy, Longjumeau, Igny, Gif sur Yvette, Palaiseau, Bures sur Yvette, Orsay et aux Ulis). 4 se situent dans la communauté d'agglomération Etampois Sud Essonne, 4 dans la communauté d'agglomération Grand Paris Sud, 3 dans Grand Orly Seine Bièvre, 2 dans le Dourdannais Sud Etampois, 2 en Val d'Yerres Val de Seine et 2 dans celle de Cœur d'Essonne.

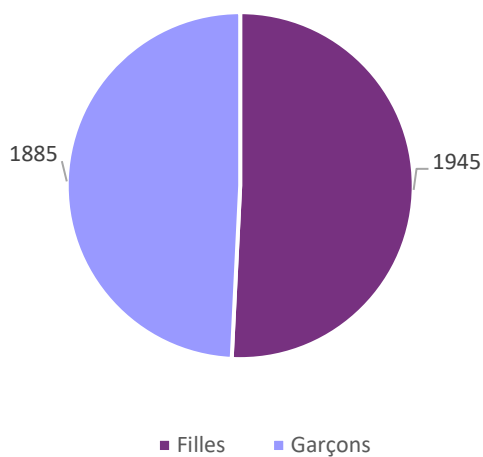
Pourcentage de structures touchées par communautés de commune et communautés d'agglomération en Essonne



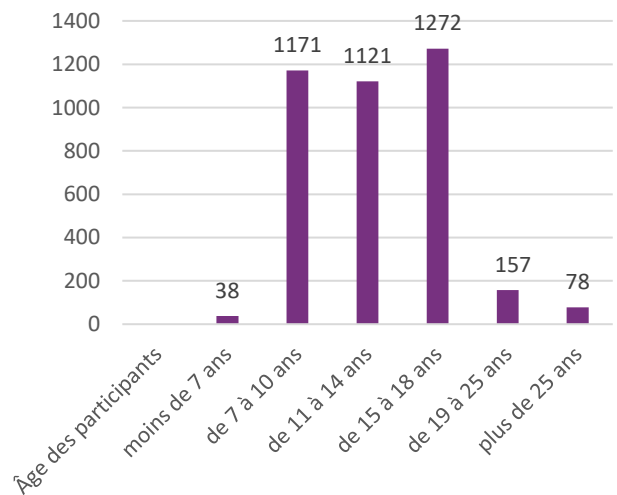
Il est à noter que nous intervenons dans toutes les missions locales du département (Brétigny-sur-Orge, Corbeil-Essonnes, Etampes, Evry, Grigny, Les Ulis, Massy, Montgeron, Savigny-Sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois).

Comme les années précédentes, nous observons que nos actions concernent autant les garçons que les filles. Ceci s'explique notamment par la prépondérance de nos interventions en établissements scolaires, où les groupes sont mixtes. De plus, nous intervenons de manière équitable entre les différents établissements primaires et secondaires : environ un tiers de bénéficiaires élèves de primaire, un tiers de collégien.nes et un tiers de lycéen.nes.

Répartition par genre



Âge des participant.es (91)

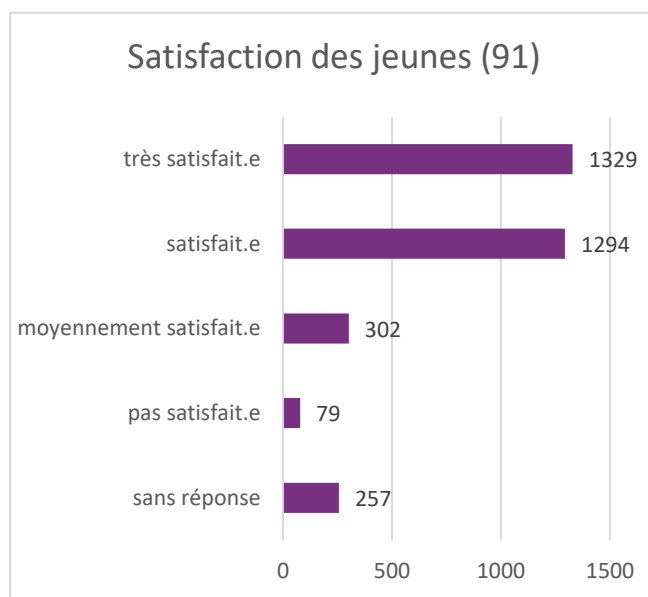


Plus de 87% des participant.es aux actions de prévention ayant rempli le questionnaire de satisfaction se disent intéressé.es par les ateliers proposés.

La satisfaction des partenaires et des publics nous permet de bénéficier d'une part d'une large confiance pour la mise en place de nos actions et d'autre part de la diffusion entre partenaires des informations concernant nos interventions.

Notre association est reconnue sur le territoire de l'Essonne pour le travail de prévention.

Ainsi, en 2024, nous avons pu poursuivre nos actions au sein d'établissements avec lesquels le partenariat existe depuis de nombreuses années, mais nous avons également été sollicitées par de nouveaux partenaires.



2. Les Interventions

Cette année, nous avons mis en place plusieurs projets avec de nouveaux partenaires. Nous souhaitons ici, vous présenter l'un de ces nouveaux projets menés durant l'été 2024.

L'importance de l'implication des parents dans la déconstruction des stéréotypes : intervention auprès des enfants hébergés au CHRS de la Croix Rouge de Corbeil-Essonne



Nous sommes intervenues au sein du CHRS de la Croix Rouge à Corbeil-Essonne auprès des enfants hébergés. Ils et elles avaient entre 2 et 11 ans. Nous animions lors de ces séances un spectacle de marionnettes. Les thématiques abordées portaient sur la déconstruction des stéréotypes de genre, du consentement et du vivre-ensemble.

Les parents étaient souvent présents auprès de leurs enfants, permettant de fluidifier les échanges. En effet, ces derniers les poussaient à participer davantage.

L'objectif de ces séances a ainsi permis à toutes et tous de rappeler les notions de base sur les questions de respect tout en s'inscrivant dans le processus d'apprentissage des plus jeunes.

L'outil du spectacle de marionnette a permis d'ouvrir des espaces d'échanges entre parents et enfants concernant des thématiques parfois difficiles à aborder au sein de la famille, notamment l'intimité, le corps, le consentement.

C. LA FORMATION



En 2024 **notre organisme de formation a passé son audit de renouvellement de certification Qualiopi avec succès**. Une attention particulière est désormais portée à l'évaluation de l'atteinte des objectifs et mise en œuvre d'une évaluation des acquis, par questionnaire, des stagiaires formés.

Le **catalogue de formations et d'actions grand public**, qui a été refondu en 2023, a été remis à jour. Il est disponible sur le site Internet de l'association, et a été présenté aux partenaires lors d'un petit déjeuner en septembre.

Les **sensibilisations et formations indiquées dans le catalogue, dites « inter »**, s'adressent à **tout type de professionnel-le-s, élu-e-s et bénévoles** souhaitant approfondir leurs connaissances sur les violences sexistes et sexuelles, conjugales et intrafamiliales. Nous privilégions la **mixité professionnelle**, permettant ensuite la mise en réseau des **acteur-ric-e-s du médico-social, du juridique, de l'éducation, du logement, de l'emploi...**



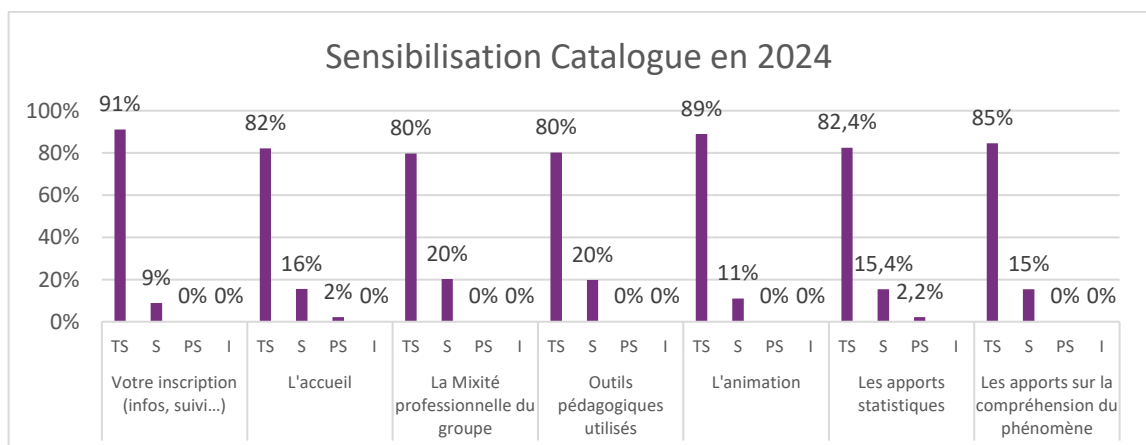
Les **sensibilisations et formations externes, dites « intra »**, sont **organisées chez le commanditaire**. Les fondements théoriques ne varient pas, mais le contenu est adapté à ses besoins.

1. Les sensibilisations

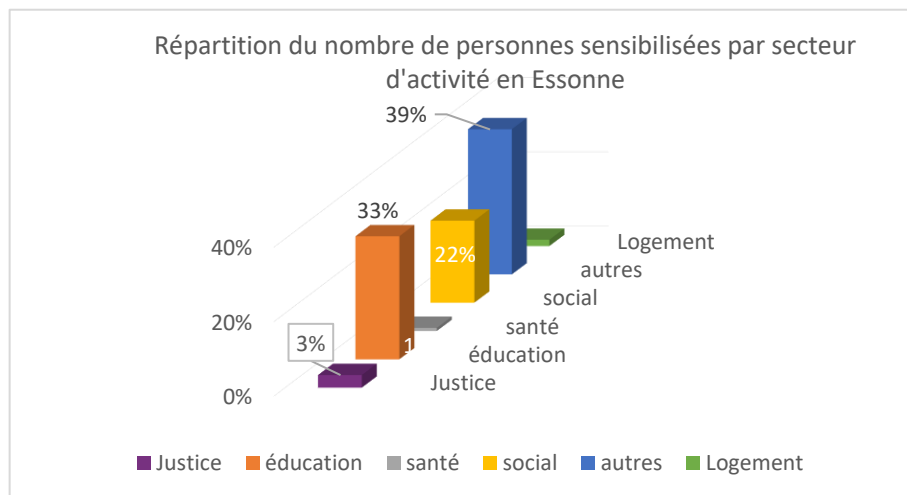
Les sensibilisations permettent aux professionnel-le-s qui le souhaitent, de pouvoir bénéficier d'une information générale sur une demi-journée. Elles donnent un premier niveau de connaissances sur l'ampleur du phénomène, ses mécanismes. L'approche pédagogique alterne apports théoriques et pratiques, par des méthodes analytiques liées à un court métrage, interrogatives et démonstratives par diffusion d'un support visuel.

En 2024, *la sensibilisation* autour des violences conjugales ont perduré, animées par la cheffe de projet formation. **Nos sensibilisations, qu'elles soient internes « inter » ou externes « intra », ont bénéficié à 118 personnes en Essonne.**

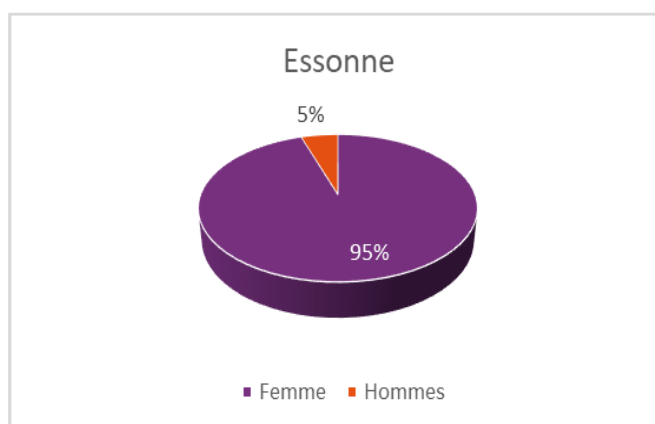
Les **taux de satisfaction des sensibilisations aux violences conjugales sont bons**, notamment **l'animation**.



Les **professionnel-le-s** sensibilisé-e-s, en 2024, sont principalement des **travailleur.euse.s sociaux.ales**.



Nous constatons toujours une prépondérance de professionnelles féminines.



2. Les formations



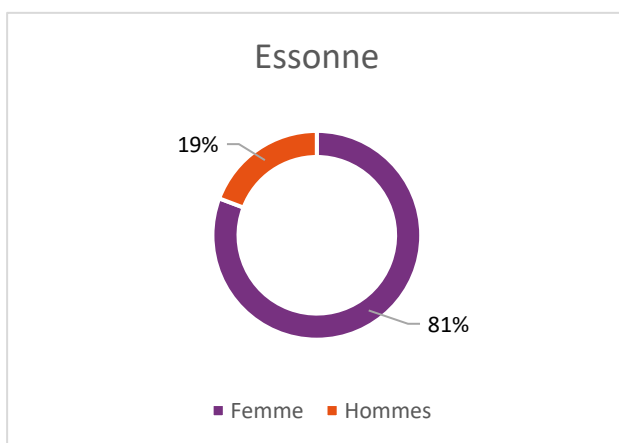
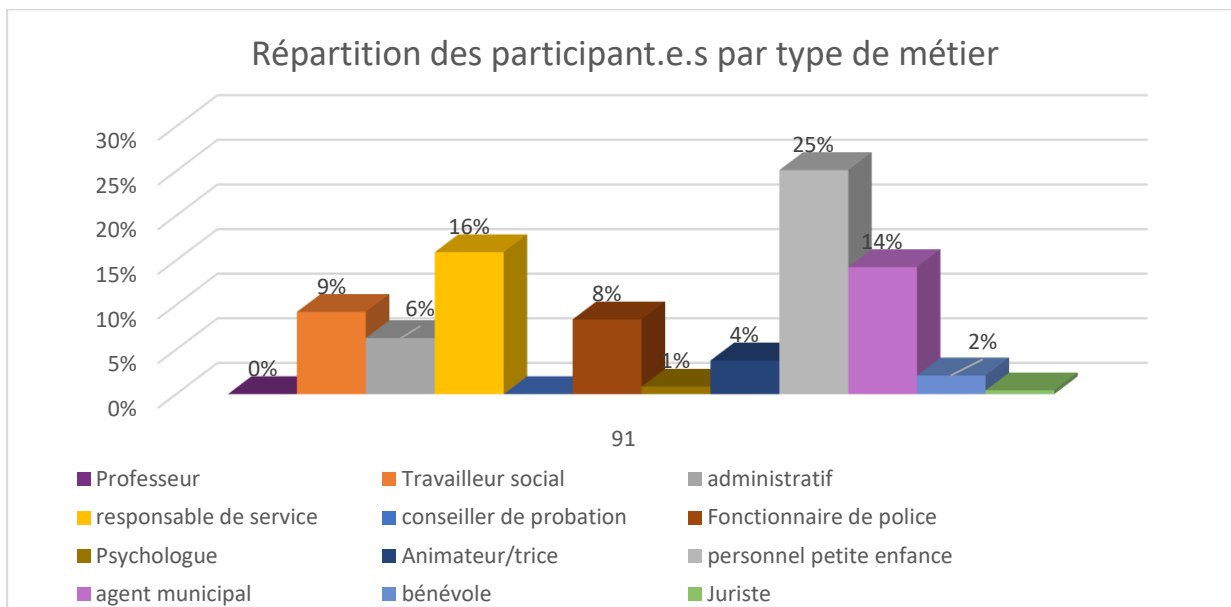
Elles ont pour objectif de permettre aux participant-e-s d'acquérir des outils pour interroger leurs pratiques professionnelles et intervenir de manière adaptée auprès des victimes de violences sexistes et sexuelles (conjugales, intrafamiliales, chez les jeunes et au travail). **L'approche participative est privilégiée** pour favoriser l'appropriation des notions à partir d'outils d'animation variés (films, études de cas, jeu de re mémorisation...).

L'expertise de Paroles de Femmes - Le Relais est transmise à travers chaque module, qu'elle soit **empirique** (30 ans d'expérience d'accompagnement des victimes et 20 ans de prévention) ou **théorique** (études scientifiques nationales et internationales).

Les formations externes à la demande (« intra ») ont perduré sur 2024 :

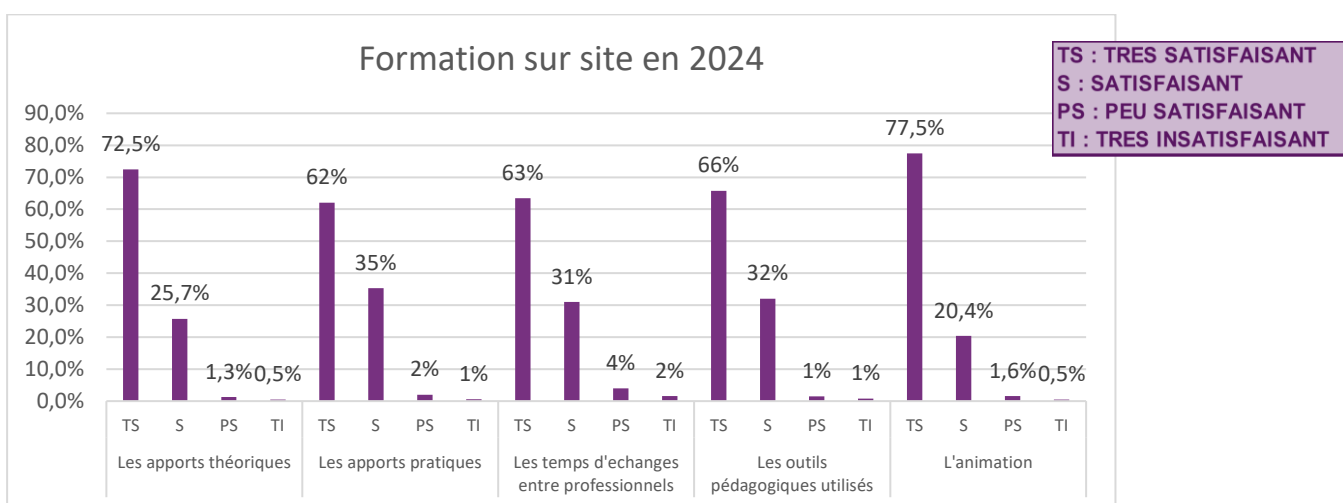
- ✓ **16 sessions ont été organisées en Essonne (21 en 2023)**, dont 2 autour des « **violences sexistes et sexuelles au travail** », animées par la cheffe de projet formation.

Au total, ce sont 239 personnes qui ont été formées en 2024 (310 en 2023).



Le **différentiel de genre** est moins fort que pour les sensibilisations, car nous touchons ici les **responsables de service et des agents des forces de l'ordre fonction historiquement et sociologiquement portées en majorité par des hommes.**

La grande majorité des participant-e-s aux formations les ont jugées **très satisfaisantes, voire satisfaisantes.** Elles semblent répondre aux attentes des professionnel-le-s. Le plus apprécié est **l'animation** et les **apports théoriques.**



En 2024, voici quelles ont été les nouvelles actions de formations externes « intra » :

- ✓ MJC de Villebon sur Yvette
- ✓ Monde en marge Monde en marche (Longpont sur Orge)

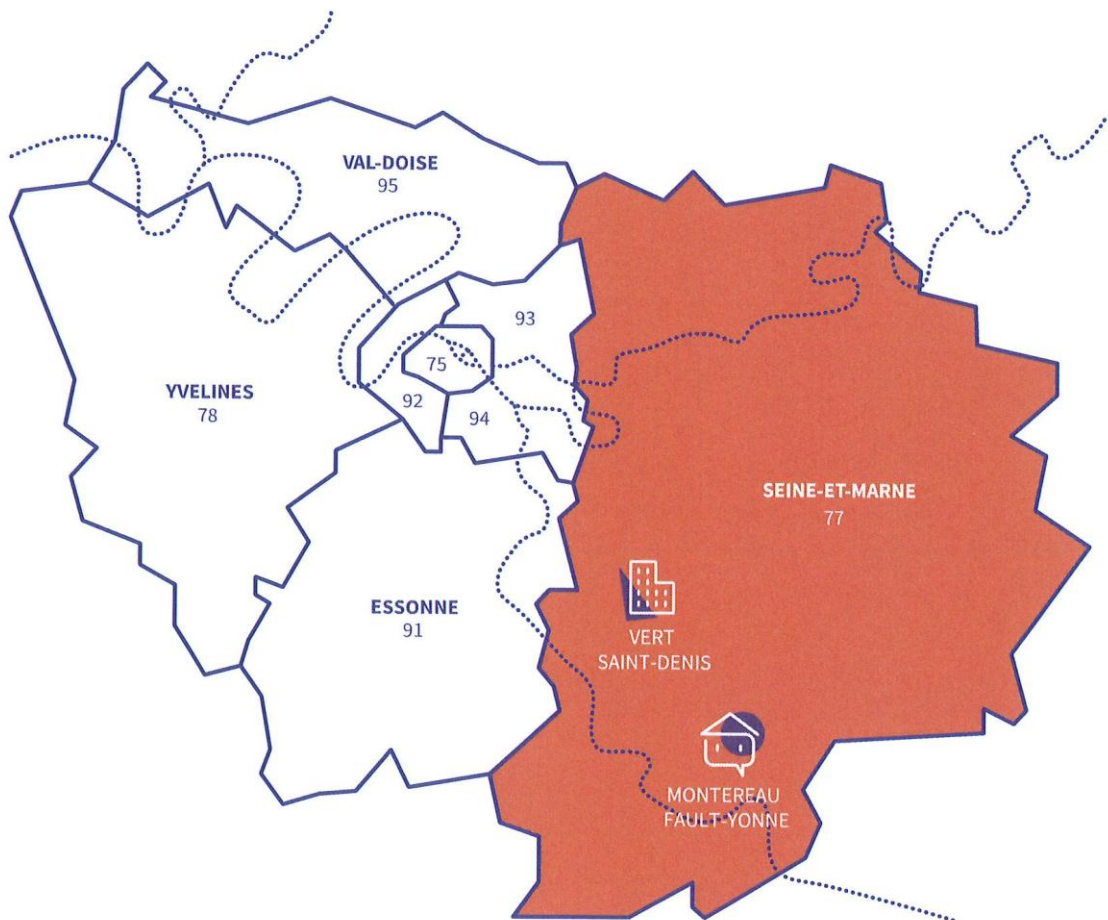


association de lutte
contre les violences
conjugales et promotion
de l'égalité entre les femmes
et les hommes



Territoire de la SEINE ET MARNE

Activités 2024





Créé en 1985, l'établissement « **Le Relais de Sénart** » accueille aussi le siège de l'Association. Il est situé à Vert-Saint-Denis, commune de l'Agglomération de Sénart et limitrophe de la ville préfecture du département (Melun).

Il est compétent pour l'arrondissement de Melun, ainsi que les communes de Pontault-Combault, Roissy-en-Brie, Ozoir-La-Ferrière et Pont carré ; territoire assez circonscrit d'une superficie de 220 km². Il est situé en zone urbaine et bien desservi par les transports en commun.

Créé en 2006, l'établissement « **La Maison des Femmes – Le Relais** » est localisé à Montereau-Fault-Yonne. Il couvre l'arrondissements de Fontainebleau et la partie sud de celui de Provins, allant de Gastins à Saint-Martin-du-Boschet en passant par Jouy-Le-Chatel et Beton-Bazoches. Son implantation a été choisie pour la situation centrale de la commune de Montereau sur l'ensemble de son territoire d'intervention, très étendu, d'une superficie de 3 400 km².

La Maison des Femmes, même si les bureaux sont installés en ville, couvre un secteur rural, dont l'accessibilité peut être difficile par les transports en commun, soit qu'ils soient inexistant, soit que les temps de transport soient très longs.



Les missions en direction des femmes victimes de violences se déclinent comme suit :

- Écoute téléphonique,
- Accueil, écoute, orientation,
- Accueil de jour,
- Mise en sécurité,
- Hébergement,
- Accompagnement au relogement.

Les missions liées au logement :

- Accompagnement social lié au logement (tout public),

Les missions en direction des partenaires :

- Information,
- Sensibilisations et formations sur les violences faites aux femmes,
- Animation de réseaux.

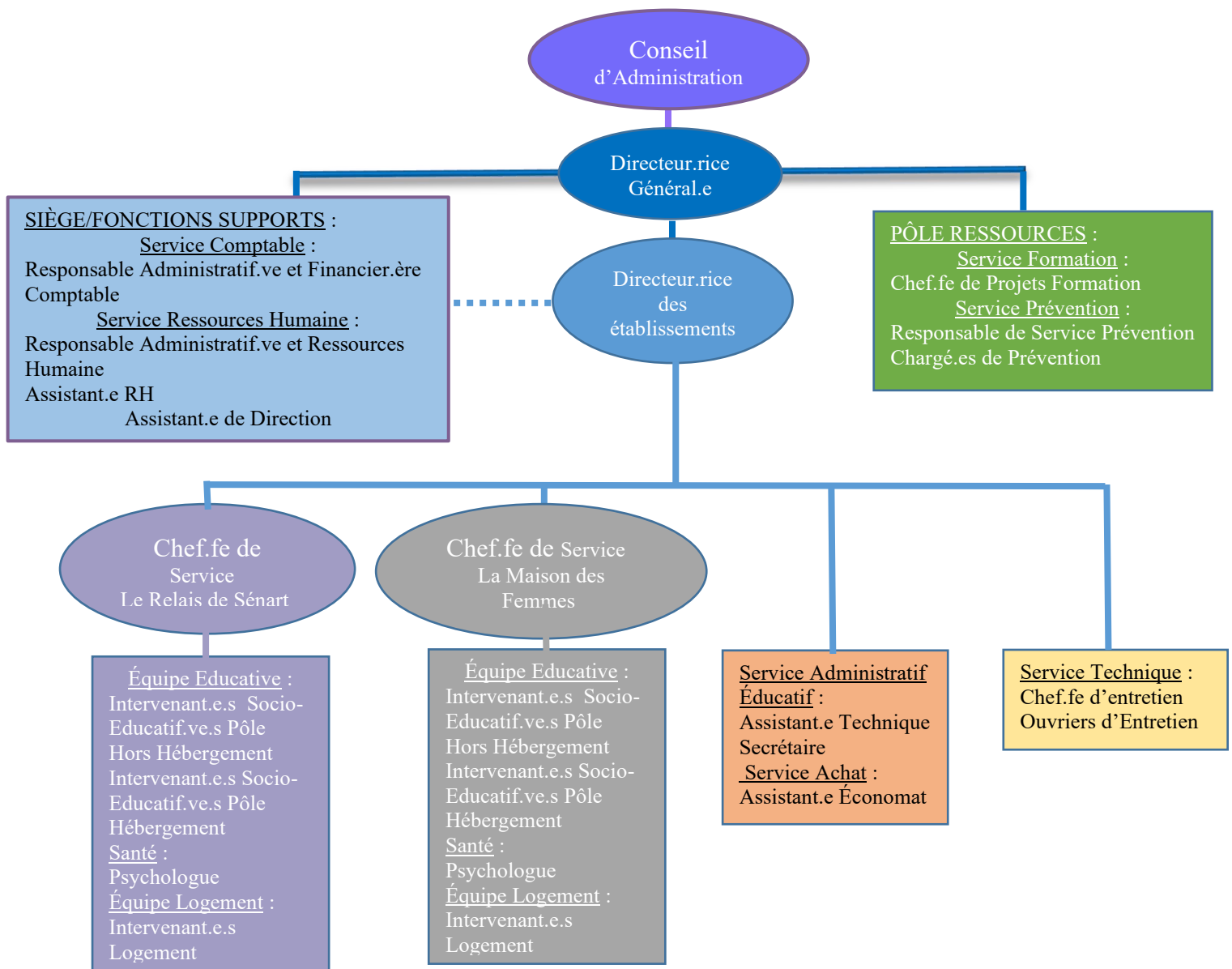
Les missions en direction des jeunes :

- Actions de prévention des comportements et violences sexistes.

Les évaluations interne et externe ont respectivement été réalisées en 2009 et 2015. L'autorisation du Relais de Sénart a été renouvelé en 2017.

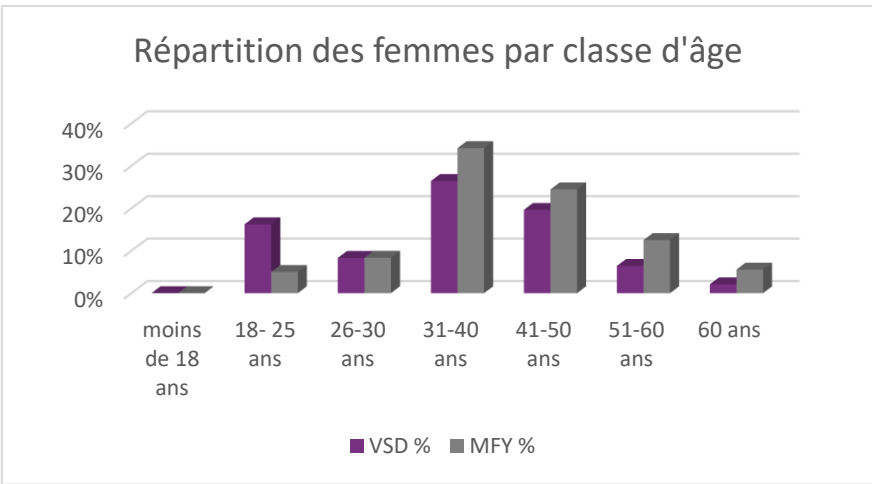
L'Association est reconnue référente violence conjugale pour la moitié sud du département de Seine et Marne.

Les équipes sont composées de 36,73 ETP.



Chapitre I : Dispositifs d'accompagnement Hors Hébergement

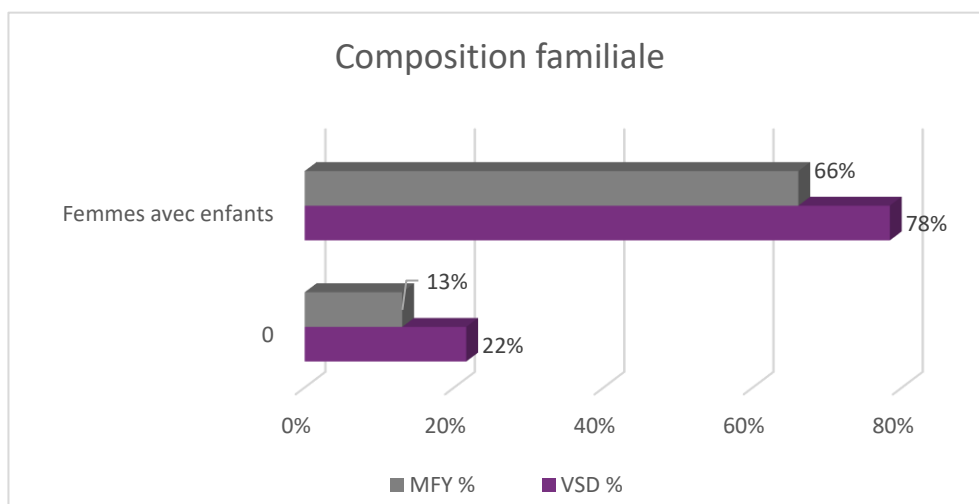
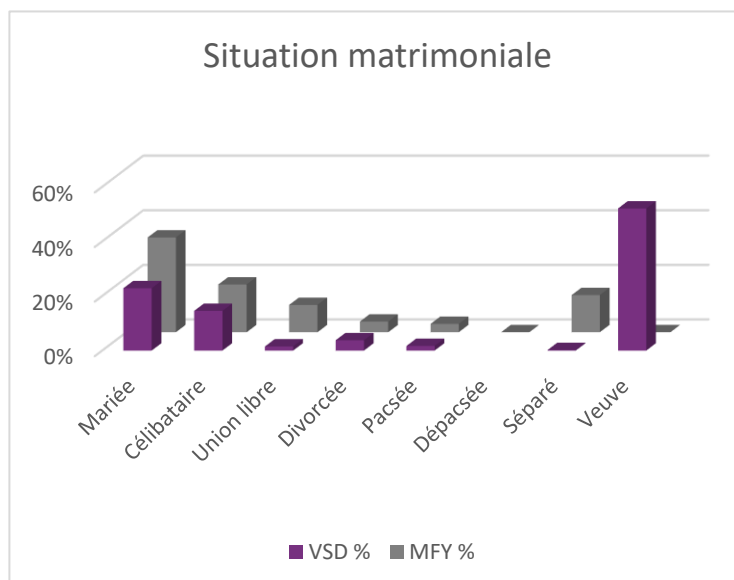
A. Typologie des femmes accompagnées



Toutes les classes d'âge sont représentées parmi les femmes accompagnées.

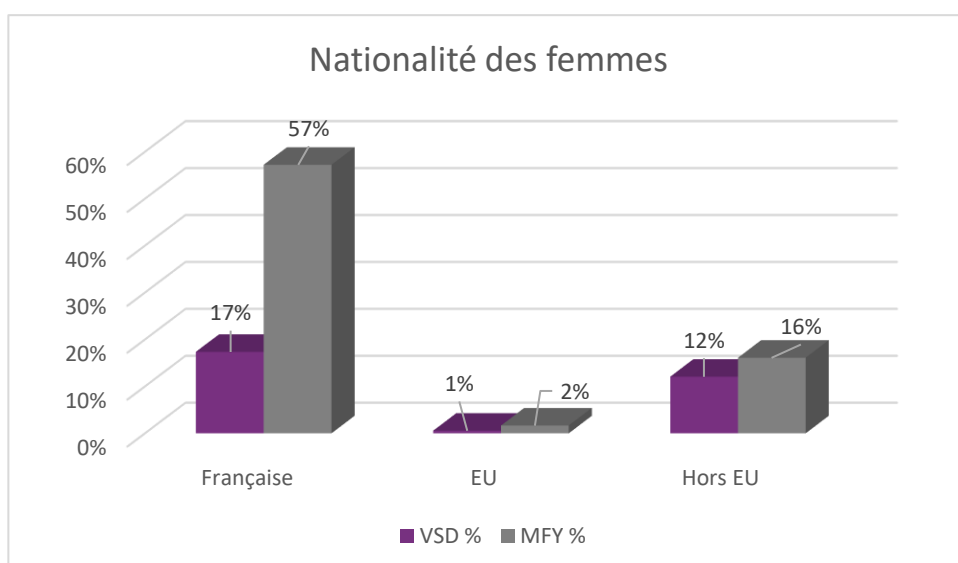
Cependant, la tranche d'âge la plus représentée, en fonction des données portées à notre connaissance, est celle des **31 à 40 ans** suivie de celle de **41 à 50 ans**. En 2024, ces deux catégories représentent 46% du public accompagné pour l'établissement du Relais de Sénart et 60% pour la Maison des Femmes.

Une **majorité des femmes accompagnées vivent en couple**. Mais **plus d'un tiers des femmes** qui viennent nous rencontrer ne vivent pas ou plus avec l'auteur des violences. Elles ont cependant besoin d'un accompagnement sur ce qu'elles ont vécu ou continuent de vivre malgré la séparation. Les études montrent que les violences conjugales s'exercent après la séparation, d'autant plus lorsque le couple a des enfants en commun. Nous observons une surreprésentation des femmes veuves qui s'orientent peut-être vers nos services une fois leur partenaire décédé.



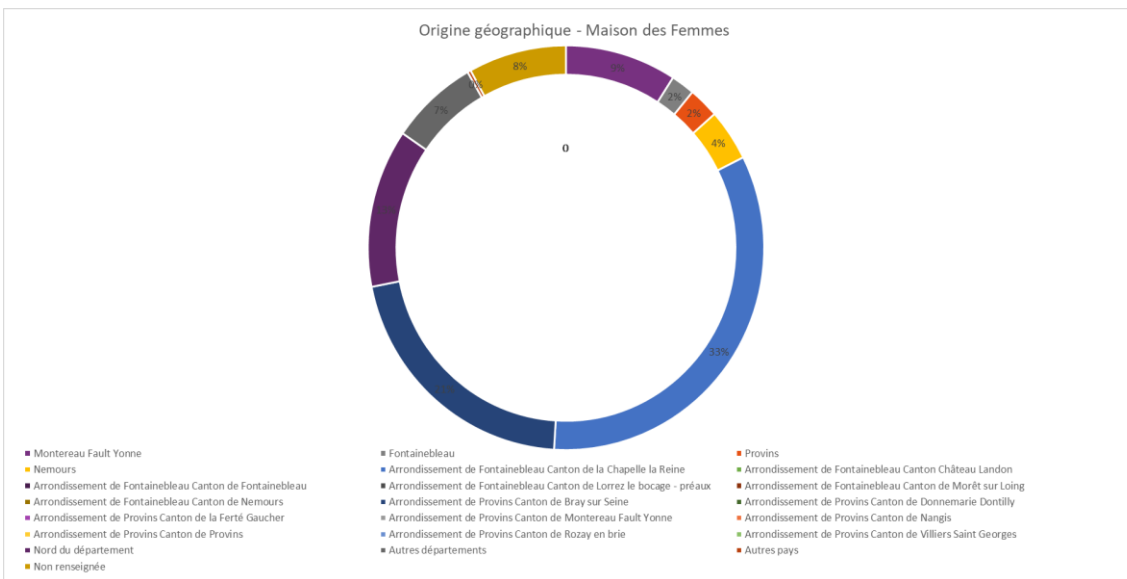
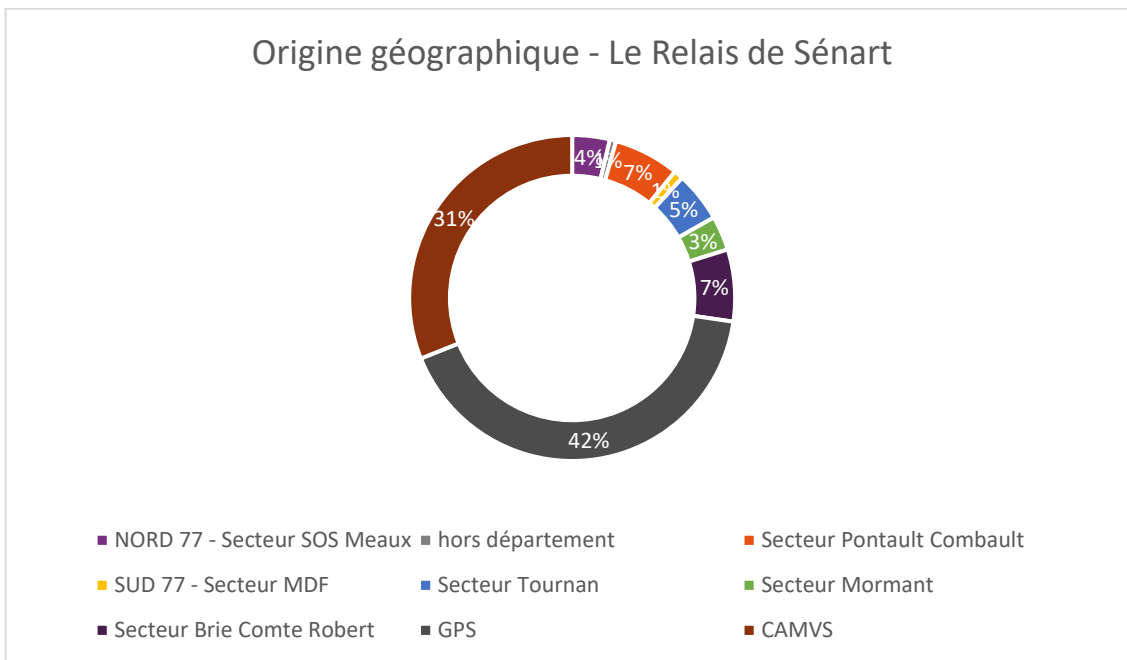
Une très grande majorité de femmes (entre 75 et 80%) accompagnées ont des enfants. Le fait de vouloir protéger ses enfants de la situation de violence est bien souvent un élément déclencheur pour les femmes dans leur volonté d'enclencher des démarches pour sortir de la situation de violence.

En 2024, nous pouvons constater une hausse des femmes accompagnées étant de nationalité française ou européenne pour les établissements.



Le Relais de Sénart et la Maison des Femmes couvrent tout le territoire de la moitié Sud du département de Seine-et-Marne.

Les femmes sont donc majoritairement issues du territoire de compétence de l'Association, en témoignent les graphiques ci-dessous.



B. L'Écoute téléphonique

Notre permanence d'écoute téléphonique est assurée, sur chacun de nos établissements, 4 demi-journées par semaine ; les écoutes sont gérées par les membres de l'équipe éducative par roulement.

Nous proposons aux femmes ayant appelé sur d'autres créneaux d'être recontactées ou de recontacter l'association sur ces temps de permanences.

Sur 2024, **807 appels ont été reçus et réorientés vers notre dispositif d'écoute téléphonique.**

Ces appels sont en grande majorité passés par des femmes mais certains partenaires ou membres de l'entourage de la femme peuvent également nous contacter pour avoir des conseils, des informations sur les dispositifs d'aide aux victimes existants.

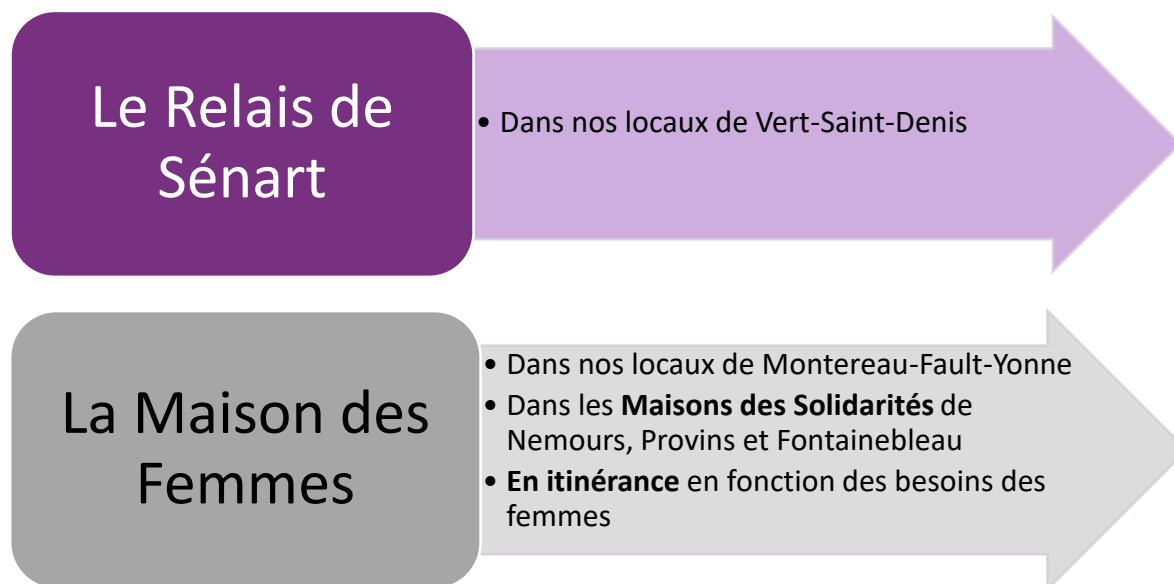
C. L'Accueil – Écoute - Orientation

Ces permanences sont assurées par les équipes sociales (travailleurs sociaux diplômés).

Selon les établissements, les permanences d'accueil physique peuvent être organisées :

- Dans nos locaux ;
- Dans les locaux de structures partenaires (permanences délocalisées).

1. Lieux des permanences :

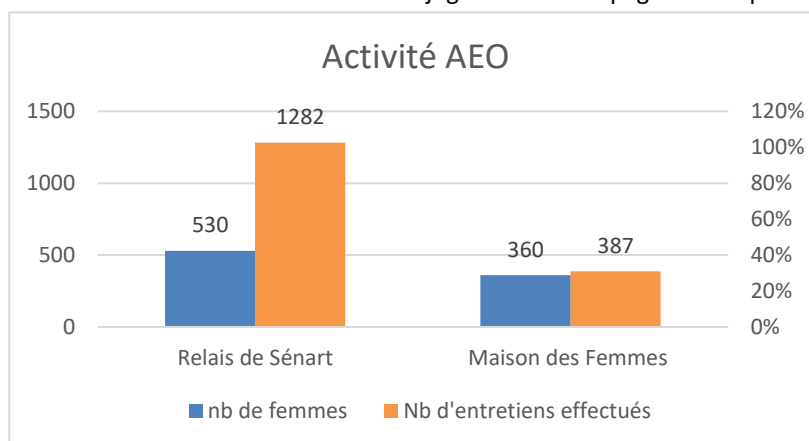


Le territoire de la Maison des Femmes étant très étendu et moins bien desservi par les transports, il est nécessaire de proposer nos services au plus près des lieux de vie des femmes. Sur cet établissement nous organisons donc des permanences au sein des MDS du territoire, mais aussi en itinérance.

2. L'activité :

890 femmes accompagnées
1669 entretiens réalisés

Ces permanences permettent de proposer aux femmes victimes de violences conjugales un accompagnement spécialisé sur les violences vécues. En effet, les équipes sociales, formées à la problématique des violences conjugales, accompagnent les femmes dans un processus de compréhension du cycle des violences subies. Ces permanences sont parfois les lieux où elles déposent pour la première fois leur vécu traumatique. L'écoute empathique et l'affirmation de notre croyance en leur parole permet d'établir un lien de confiance essentiel pour que les femmes puissent livrer leurs souffrances et leurs émotions.



Lorsque le besoin se fait sentir les femmes reçues par l'équipe sociale peuvent être orientées vers les psychologues des établissements (cf. partie sur « Le soutien psychologique » - Chapitre 3 - C).

D. Mise en sécurité et Accompagnement spécialisé des femmes

1. Les hébergements SAS de mise en sécurité :

SAS DE MISE EN SECURITE POUR ÉVALUATION DE 15 JOURS RENOUELABLE UNE FOIS – ÉTABLISSEMENT DE LA MAISON DES FEMMES DE MONTEREAU

Au regard des problématiques rencontrées depuis plusieurs années sur la mise en sécurité des femmes du secteur de Montereau, du fait notamment de l'éloignement des hôtels situés principalement sur le nord du département, nous avons proposé à la DDETS et au SIAO d'expérimenter un projet de mise en sécurité différent sur ce secteur géographique.

L'éloignement géographique des hôtels a entre autres pour conséquences des difficultés :

- Pour évaluer rapidement les situations des familles envoyées sur l'hôtel ;
- Pour ces femmes à fréquenter notre accueil de jour malgré la mise en place de transport solidaire ;
- Pour enclencher/suivre des démarches, notamment juridique, en lien avec les violences vécues (plainte, UMJ, ...).

Avantages du SAS de mise en sécurité :

- Faire plus rapidement une évaluation juridique et socio-économique de la situation de la femme et enclencher les premières démarches liées au départ du domicile ;
- Accueillir les femmes sur un lieu rassurant au moment du départ du domicile.

Le projet :

Transformation de 10 places de CHU déjà existantes – toutes sur un même lieu : une grande maison avec 4 chambres – des pièces de vie communes (séjour/salle à manger, cuisine) et des pièces dédiées pour recevoir le public en individuel (salon d'entretien) ou en collectif (salle d'activité).

Les familles sont accueillies sur ce lieu au moment de leur demande de mise en sécurité, pour une durée de 1 mois avant une réorientation soit sur l'hôtel soit sur un autre dispositif si des places sont disponibles (CH, solibail, logement...).

L'équipe est présente sur les lieux 2 à 3 jours / semaine – l'accueil de jour est délocalisé sur cet espace. Une fois les femmes réparties sur des hôtels, elles continuent de venir sur l'espace accueil de jour dans ce lieu pour être accompagnées par l'équipe.

ACTIVITÉ DES SAS DE MISE EN SÉCURITÉ ÉTABLISSEMENT « LA MAISON DES FEMMES »

93 personnes ont séjourné sur les SAS

46 FEMMES – 47 ENFANTS - 2779 nuitées*

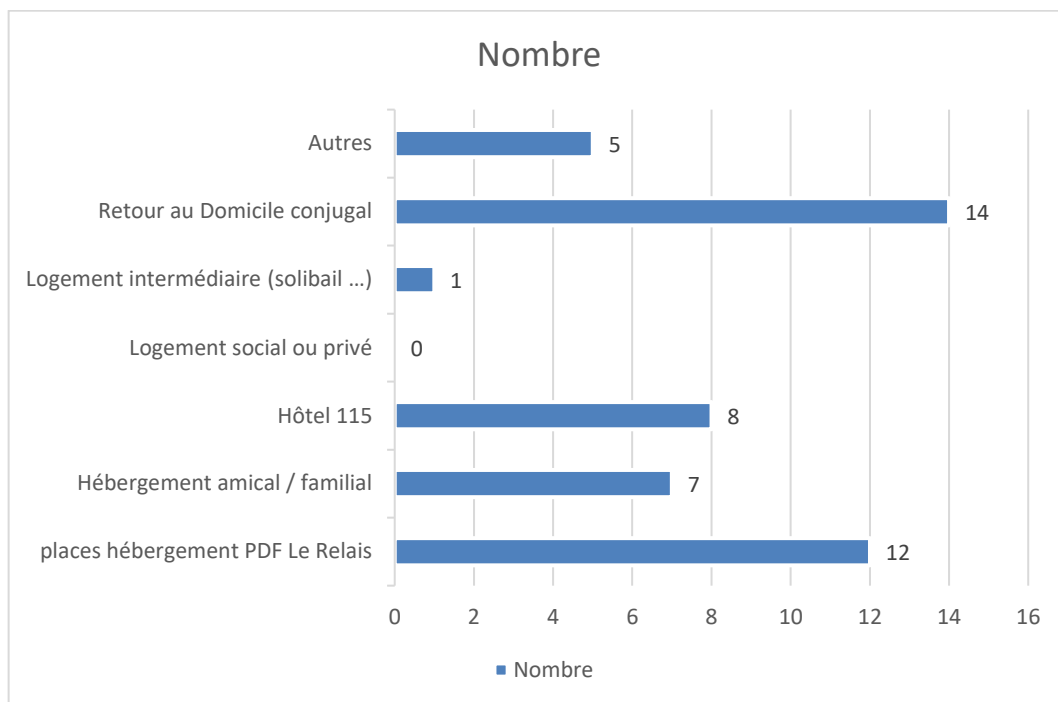
Durée moyenne de séjours des familles sorties
28 jours

**3 familles ont fait plusieurs séjours – 51 familles différentes accueillies*

Composition familiale des ménages hébergés aux SAS :

- 25 femmes seules,
- 5 femmes avec un enfant,
- 8 femmes avec 2 enfants,
- 6 femmes avec 3 enfants,
- 2 femmes avec 4 enfants.

Au 31 décembre 2024, 47 ménages avaient quitté ce dispositif.



25% des ménages, soit 12 familles, mises en sécurité aux SAS ont pu intégrer nos places d'hébergement ou de logement temporaire sans passer par l'hôtel 115.

Dans ces situations, les temps de séjour ont en général excédé 15 jours. En effet, lorsque nous savons qu'une place d'hébergement correspondant au profil de la famille va se libérer sous peu, nous maintenons les familles sur le SAS afin d'éviter le passage à l'hôtel et les changements multiples d'hébergement.

L'utilisation du SAS de mise sécurité nous apparait bénéfique à la fois pour les femmes et pour les professionnel.le.s. La très grande majorité des femmes trouvent ce lieu rassurant. Le partage de cet espace avec d'autres femmes dans la même situation est un élément pointé comme positif : échange, partage, solidarité, public de femmes rassurant (au contraire de l'hôtel) ... Les femmes apprécient que les professionnel.le.s viennent sur le lieu.

Du point de vue des professionnel.le.s, l'accueil sur le SAS permet que le suivi avec la famille s'enclenche plus facilement que lorsque les femmes sont accueillies directement à l'hôtel ; le lien de confiance avec la famille se crée plus facilement. L'éducatrice de jeunes enfants vient sur le SAS une fois tous les 15 jours. Ce temps entre l'EJE et les enfants est précieux et permet de nombreuses observations. La présence de l'EJE permet aussi aux mamans qui sont épuisées un temps de répit.

Pour les femmes qui quittent le SAS après les 15 jours pour une orientation 115, nous constatons que cette orientation n'est pas discutée – ce qui était notre crainte au départ. **Pour rappel, 41% des familles accueillies aux SAS le quittent pour un hébergement au 115.**

Cette orientation a le temps d'être travaillée avec la famille, des démarches ont déjà été enclenchées ce qui est rassurant. Nous constatons également que les femmes orientées au 115 viennent plus facilement à l'accueil de jour situé sur le SAS après leur départ. En effet, ce lieu est identifié comme un lieu ressources pour elles.

APPARTEMENT SAS – ÉTABLISSEMENT DU RELAIS DE SÉNART

Au sein de l'établissement du Relais de Sénart les demandes de mise en sécurité passent quasi exclusivement par une demande directe au 115. Sur cet établissement, nous disposons également d'un appartement SAS de 2 chambres qui est utilisé dans les situations suivantes :

- Pallier aux impossibilités du 115 de répondre à une demande de mise en sécurité dans la journée ;
- En fonction de l'horaire auquel la demande de mise en sécurité nous est adressée, et afin de nous permettre de mieux évaluer la situation de la famille, cette dernière peut être hébergée une nuit sur le SAS.

ACTIVITÉ DU SAS DU RELAIS DE SÉNART

74 personnes ont séjourné au SAS en 2024

Dont 62 femmes et 39 enfants*

500 nuitées

6,5 nuits en moyenne par famille

**7 familles ont fait plusieurs séjours – 74 familles différentes accueillies*

Composition familiale des ménages hébergés au SAS :

- 35 femmes seules,
- 11 femmes avec un enfant,
- 12 femmes avec 2 enfants,
- 9 femmes avec 3 enfants,
- 5 femmes avec 4 enfants.
- 2 femmes avec 5 enfants.

2. La mise en sécurité à l'hôtel et l'accompagnement spécialisé

Sur le département de la Seine et Marne, nous sommes signataires d'une convention avec le SIAO et les services de l'État, qui encadre le processus de mise en sécurité en urgence des femmes victimes de violences ainsi que leur suivi une fois la mise en sécurité effective. Cette convention nous permet des liens très privilégiés avec le 115 et une possibilité d'avoir une réponse prioritaire pour le public que nous accueillons. Les femmes mises en sécurité sont accueillies en hôtel (places gérées par le 115) sur tout le département. Nous sommes par la suite chargés d'évaluer leur situation, de nous assurer que les besoins primaires essentiels (alimentation, hygiène, vêture) de la famille sont couverts et de proposer un suivi spécialisé sur la question des violences subies.

NOMBRE DE NUITS D'HÔTEL

LE RELAIS DE SÉNART : 17 839

MAISON DES FEMMES : 4 885

DURÉE MOYENNE DU SÉJOUR DES FAMILLES SORTIES

LE RELAIS DE SÉNART : 96 nuits

MAISON DES FEMMES : 66 nuits

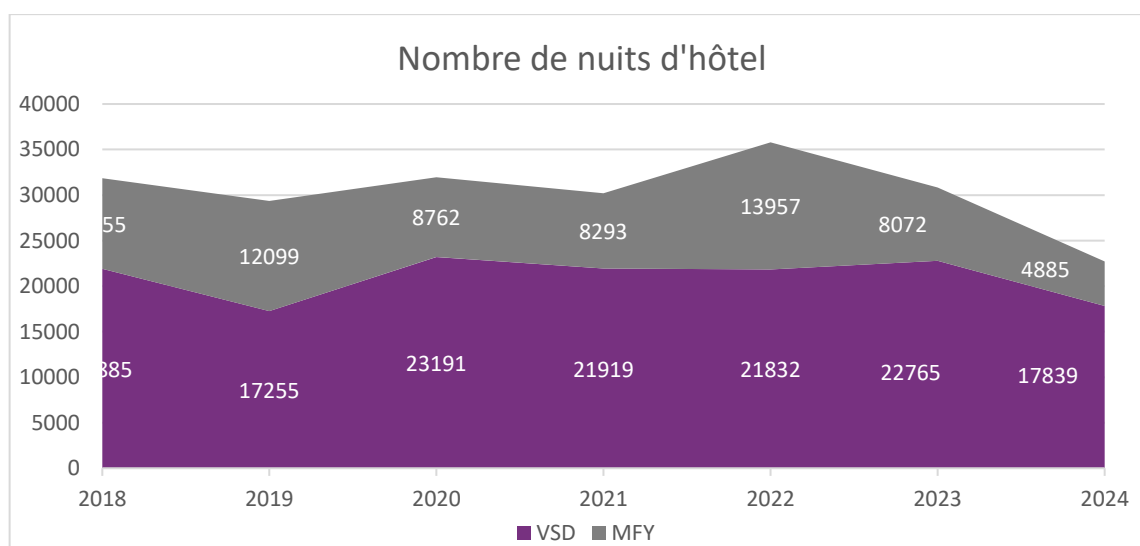
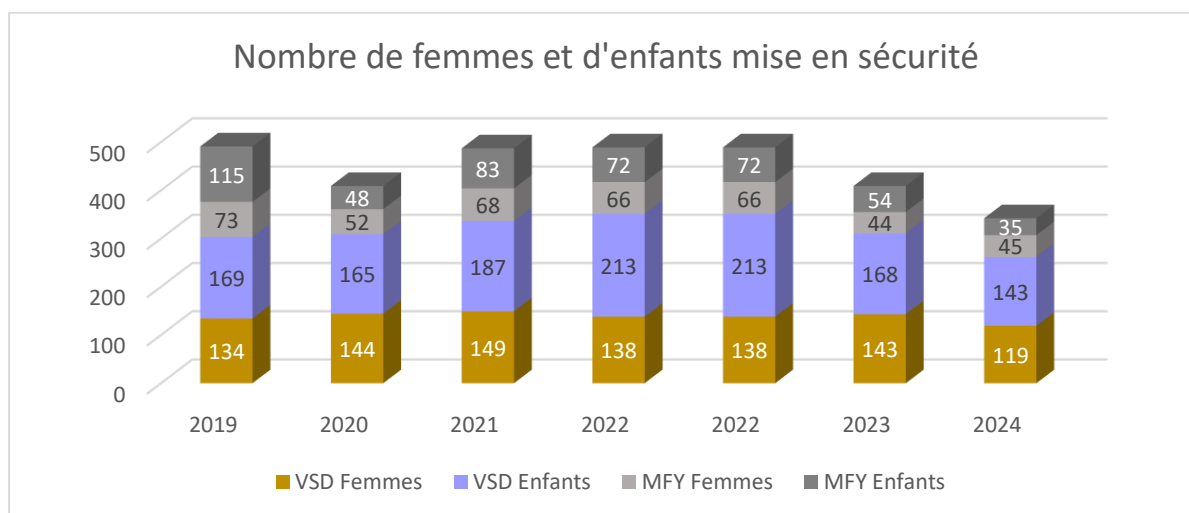
HÉBERGEMENT À L'HOTEL 115

En 2024, **164 femmes et 178 enfants** ont été hébergés à l'hôtel 115

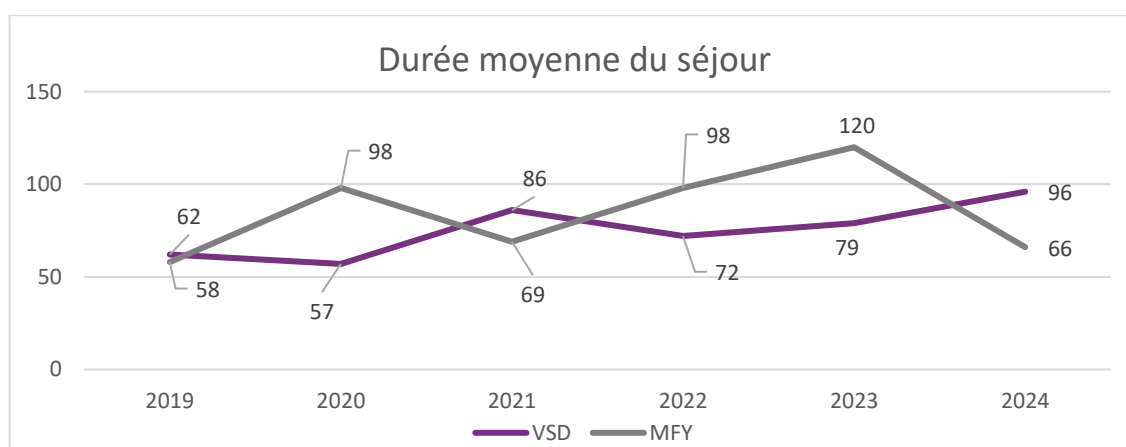
LE RELAIS DE SÉNART :
119 femmes et 143 enfants

MAISON DES FEMMES :
45 femmes et 35 enfants

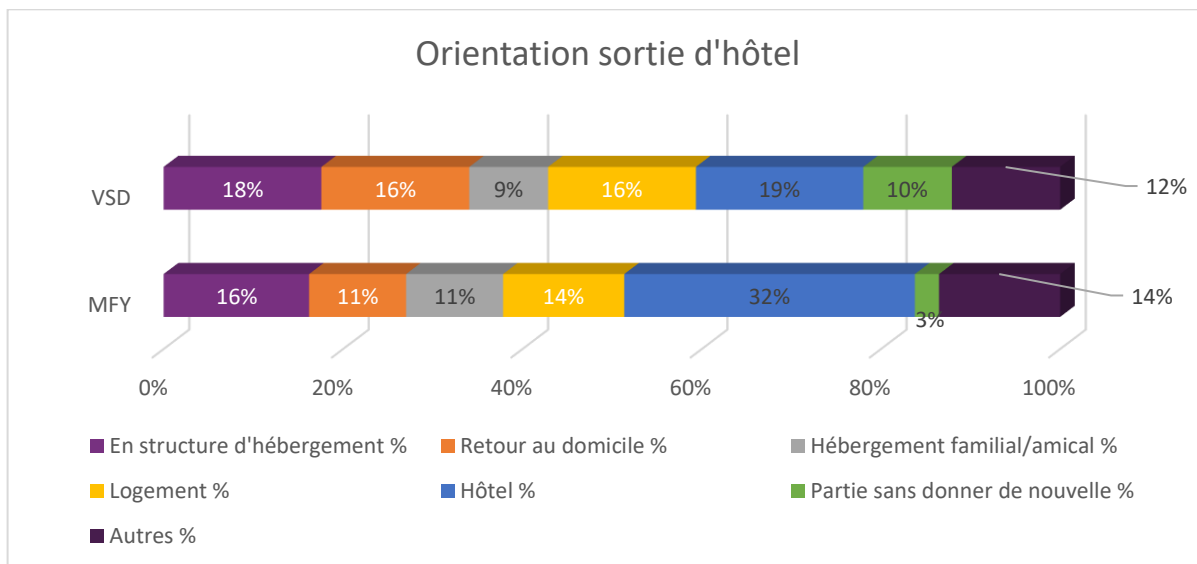
Les chiffres de l'activité pour nos deux établissements sont en diminution cette année et encore plus sur Montereau (**Nombre de nuits d'hôtel réduit de 60%, durée moyenne réduite de 55%**) Nous l'expliquons par l'utilisation systématique du SAS de mise en sécurité et d'évaluation pour l'établissement de Montereau.



Le nombre de nuitées à l'hôtel 115 pour 2024 s'établit à 22 724 soit une baisse de 25% par rapport à l'an passé.



La moyenne de durée de séjour est en hausse pour l'établissement de Vert Saint Denis alors qu'il est en baisse à Montereau. Nous comprenons que le dispositif SAS réduit la durée moyenne du séjour en proposant un accompagnement plus pertinent et sécurisant.



Constats :

- Pour Vert-Saint-Denis, moins de disponibilités de places sur nos hébergements du fait d'un turn over plus faible en 2024.
- Pour Montereau, un réel effet du SAS qui réduit les durées de séjour et le nombre de nuits d'hôtels.

E. L'Accueil de Jour

NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE

LE RELAIS DE SÉNART :
du lundi au vendredi
de 10h00 à 16h00

MAISON DES FEMMES :
2 journées / par semaine

EN 2024

RELAIS DE SÉNART
577 passages à l'accueil de jour
(dont 344 de femmes et 233 d'enfants)

MAISON DES FEMMES
140 passages à l'accueil de jour
(dont 61 de femmes et 79 d'enfants)

Les accueils de jour des 2 antennes ont des organisations distinctes et proposent des services différents aux femmes qui les fréquentent.

Nos deux **accueils de jour** visent deux objectifs :

- Être des lieux ressources en terme de réponses aux besoins primaires dans le cadre de l'accueil à l'hôtel pour les femmes mises en sécurité : accès à une cuisine, à une distribution de produits alimentaires et d'hygiène, à un espace pour laver son linge, au service de domiciliation du courrier. Les femmes profitent également de leur venue à l'accueil de jour pour rencontrer leur référent social qui les suit dans le cadre de la mise en sécurité.
- Être un lieu d'échanges et de partage entre femmes ayant vécues des violences, sur lequel des ateliers collectifs sont proposés : groupe de parole, action santé, loisirs créatifs...

En 2024 comme l'an passé, nous pouvons constater que les familles mises en sécurité à l'hôtel et dépendant du Relais de Sénart ont réinvesti l'espace accueil de jour comme un lieu de ressources pour leur besoin du quotidien : espace cuisine et laverie, entre autres. Il y a eu une forte augmentation de la fréquentation et des passages quotidiens à l'accueil de jour.

1. Le service de domiciliation

Dans le cadre de nos accueils de jour, nos deux établissements sont agréés organisme de domiciliation et à ce titre les femmes que nous accompagnons (hors hébergement) peuvent y recevoir leurs courriers.

En 2024 :

- Au Relais de Sénart : 188 personnes domiciliées dont 78 nouvelles domiciliation – 1259 courriers réceptionnés.
- À la Maison des Femmes : 84 personnes domiciliées dont 40 nouvelles domiciliations – 310 courriers réceptionnés.

2. Les actions collectives organisées sur les accueils de jour

Les violences conjugales impactent chaque aspect de la vie quotidienne des femmes et des enfants et contribuent à les isoler, à les couper bien souvent de relations avec l'extérieur, ce qui renforce leur souffrance. Il est nécessaire que l'accompagnement proposé dans nos différents services puissent associer à la fois du collectif et de l'individuel. En effet, le collectif a des vertus considérables pour le public que nous accueillons, il participe au processus de reconnaissance du statut de victime, au sentiment d'appartenance à un groupe avec des valeurs et une expertise.

Les activités collectives permettent aussi aux femmes de se rencontrer, de tisser de nouveaux liens sociaux et d'accéder à de nouvelles activités.

Les actions collectives organisées poursuivent des objectifs différents : convivialité et partage, échange sur des sujets spécifique, prévention, découverte d'activité manuelle ou de loisirs....

Les actions suivantes ont été organisées :

Atelier « enfant » au Relais de Sénart : 44 séances – 101 enfants ont participé et 20 femmes

L'objectif est de proposer des temps d'échange, de partage, de créativité, en groupe ou en individuel aux enfants avec ou sans leur maman. Différentes configurations d'ateliers sont proposées : atelier par fratries, par groupe d'âges, âges mélangés, mère et enfants... L'EJE a pu organiser différents ateliers autour de support variés : jeux de société, peintures, pâte à modeler, projection de film, sorties culturelles, mais aussi jeux autour des émotions (travail d'identification et de gestion)

Groupe de parole : 11 groupes – 26 participantes

Le groupe de parole offre aux femmes la possibilité d'aborder leur histoire et leur souffrance à une place différente de celle qu'elles ont en entretien individuel. Le cadre même du groupe de parole permet aux professionnel.le.s de ne plus être vécu par les femmes comme les seul.e.s à détenir un savoir. La participante est détentrice d'un savoir sur elle, qu'elle peut partager avec d'autres. Le savoir circule, il n'y a pas de vérité si ce n'est la sienne propre. Les femmes participant au groupe de parole retrouvent un statut de sujet désirant et pensant. Cette place vient mettre en lumière et s'opposer à ce que leur compagnon leur a imposé comme place ou plutôt comme absence de place.

Intervention du planning familial 3 séances – 29 participantes

Projet :

Actions d'informations de prévention et de sensibilisation sur la santé des femmes.

Prévention des écrans et l'alimentation de l'enfant.

Objectifs :

Proposer un temps d'information et d'échange autour de la contraception, la maternité, la santé des femmes, quel que soit leur âge. Et faire de la prévention autour des écrans et de l'alimentation.

Atelier PIMMS : 6 séances et 18 participantes

Projet :

Proposer les services du PIMMS sur des permanences au sein du Relais pour effectuer des démarches administratives en ligne auprès des services publics.

Objectifs :

- Soulager l'équipe dans les missions d'ouverture de droits des femmes
- Débloquer des situations administratives des femmes
- Avoir un double regard sur les situations

Bilan des actions menées :

- Aide Médicale Etat (nouvelle demande)
- Demande de Logement Social (création et renouvellement)
- Impôts (rattachement d'un enfant, changement de statut, déclaration des revenus)
- Complémentaire Santé Solidaire (nouvelle demande et renouvellement)

Théâtre de Sénart : 5 séances- 60 participantes

Projet :

Accès à la culture.

Découverte du théâtre de Sénart (visite guidée du lieu, histoire du théâtre, accéder aux coulisses, découvrir des spectacles)

Objectifs :

- Obtenir des billets suspendus (billets gratuits) pour les femmes et leurs enfants
- Créer un partenariat avec le théâtre pour obtenir des tarifs préférentiels
- Faciliter l'accès au théâtre pour les familles

Bilan :

Les femmes et enfants ont découvert le théâtre de Sénart de façon privilégiée. En effet, il y a eu une visite guidée des coulisses du théâtre uniquement pour notre groupe et une présentation des spectacles en avant-première pour la saison 2024-2025.

En plus de cela, les femmes et enfants ont pu assister à 3 pièces de théâtres : « Aljism », « Un sanglot dans ma gorge » et « Glovie ».

Au vu de l'engouement pour ces sorties, nous avons décidé de créer un partenariat avec le théâtre de Sénart pour 2025.

Sophr'art : 9 séances- 53 participantes

Projet : Permettre aux femmes de travailler les émotions et leur confiance en elles lors des séances de Sophr'Art.

Objectifs : Réaliser différentes séances mélangeant la Sophrologie et l'art thérapie permettant aux femmes de se libérer, d'exprimer leur émotions, ressenties et de repartir avec des éléments concrets pour continuer le travail chez elle.

Bilan :

Les femmes se sont bien saisies de ces ateliers qu'elles apprécient, elles arrivent à libérer les tensions et à retravailler ensuite chez elle les différentes techniques vu lors des séances.

Elles sont en confiance avec les intervenantes et se sentent en sécurité au Relais de Sénart.

Ces ateliers ont un réel bienfait pour les femmes, le travail entre autre est fait sur la peur, la colère et l'estime de soi.

Atelier cours de français : 5 séances- 10 femmes

Projet :

Proposer aux femmes qui sont éloignées du Français des cours niveau débutant, afin qu'elles maîtrisent les bases de la langue. Le but étant qu'elles acquièrent un minimum d'autonomie dans leur quotidien.

Objectifs :

- Apporter aux femmes un minimum de connaissances en Français afin qu'elles puissent être plus facilement actrices de leur suivi au Relais (entretien, prise de rendez-vous, appel d'une collègue...)
- Apprendre les bases du français pour pouvoir être autonome dans les situations de la vie courante (réaliser un achat, demander son chemin, socialisation...)
- Acquérir des notions facilitant la lecture des courriers, mails, documents administratifs...
- Faciliter les relations entre les professionnelles et les femmes

Bilan :

Les cours ont débuté en novembre 2024. Après un sondage auprès des collègues, 8 femmes ont été contactées pour participer à ces cours, 7 avaient confirmé leur présence, mais seulement 4 femmes y ont participé.

Au fil du temps les femmes ont cessé de venir. Certaines avaient trouvé du travail, d'autres n'avaient plus de moyen de garde pour leurs enfants, les cours se sont donc arrêtés fin décembre 2024.

Si des nouvelles demandes émergent, les cours pourraient reprendre.

Atelier parentalité : 6 séances mères et 6 séances enfants.

Projet :

Groupe parentalité 6 séances mère et 6 séances enfants

Objectifs :

- Nommer, repérer et identifier les émotions
- Parler des violences vécues et identifier les émotions associées (colère et peur)
- Stratégies d'apaisement, protection
- Carte de soutien mère et enfants
- Notion de secret et de sécurité

Bilan :

Le bilan est très positif les mères se sont bien investies.

Pour la session de mai-juin, nous avons eu des absences prévues nous avons donc pu rattraper chaque absence en prévoyant un atelier de rattrapage après l'école ou en anticiper avant le prochain groupe.

Pour le deuxième groupe parentalité, il n'y a pas eu besoin de rattraper les séances.

Les enfants étaient très investis pour les deux groupes, ils ont bien participé et nous avons pu observer une belle évolution au fur et à mesure des semaines.

Nous observons l'évolution des enfants dans les groupes et la nécessité de continuer ces groupes qui permettent aux mères comme aux enfants de parler des violences, de se sentir moins seuls et de pouvoir se libérer un peu de cette culpabilité qu'ils ressentent tous. Ils arrivent à créer du lien avec les enfants du groupe et partagent plus facilement leur expérience.

FOCUS sur une séance d'atelier parentalité à la Maison des Femmes de Montereau.

La séance s'est déroulée à la Maison des Femmes, les femmes étaient installées dans la salle de réunion aménagée spécialement pour le groupe, les enfants dans un salon d'entretien à côté, aménagé lui aussi pour l'occasion (notamment avec des coussins disposés en cercle sur le sol).

Du côté des femmes (groupe animé la psychologue)

Les femmes se sont installées dans la salle de réunion aménagée pour le groupe parentalité. L'une d'elle est arrivée avec 1h de retard. Les femmes ont commencé à discuter autour de leurs quotidiens et des difficultés qui s'y attachent.

Sont alors abordés le cadre et le déroulé de ce groupe puis nous avons fait un tour des présentations. Les femmes se sont rapidement saisies de cette médiation. Au début les questionnements étaient dirigés vers l'intervenante car elles attendaient des réponses venant réassurer leur parentalité. Puis cela a pu se déplacer autour d'une discussion commune où chacune pouvait s'appuyer des conseils et des paroles rassurantes/réconfortantes.

Elles ont questionné davantage l'après-coup des violences, les conséquences sur les enfants et sur leur propre parentalité. Comment poser des limites et les maintenir dans leur quotidien avec les enfants ? Comment les enfants peuvent percevoir ce cadre ? Comment gérer les crises de ces derniers ?

Une femme a raconté une scène où elle culpabilisait de ne pas arriver à calmer son enfant qui criait et pleurait dans le

bus. Elle est revenue sur cet épisode qui l'a mis en détresse et sur le regard des autres qui l'impactait énormément. Elle a ajouté qu'il était difficile de prendre de la distance. Cette femme s'est montrée très attentive aux conseils et paroles rassurantes des autres femmes qui ont déjà ressenti ce genre de sentiments : « honte, malaise, désarroi ».

Une autre femme a expliqué qu'elle était soucieuse et inquiète du bien-être de ses enfants, notamment de celui de sa fille qui a été davantage exposée aux violences. Elle se questionnait sur les conséquences et les répercussions sur le développement de sa fille à la suite de ces dernières. Un échange en a découlé autour de l'exposition aux violences. Chacune a pu évoquer son positionnement : l'une a expliqué employer des mots adaptés par rapport à l'âge de son enfant pour évoquer ce qu'il a vu et vécu. Une autre femme a dit qu'elle ne se sentait pas à l'aise pour reprendre cela avec sa fille puisqu'elle imagine que c'est dénigrer le père et ne veut pas l'influencer. Les femmes ont pu reprendre et rassurer cette dernière sur l'importance de poser des mots sur ce qu'elle a pu voir. L'une d'entre elles a parlé d'intégrer les interdits très tôt chez l'enfant et lui imposer un cadre adapté pour éviter qu'il parte dans des dérivés à l'avenir.

Malgré son retard, la femme concernée s'est rapidement ancrée au groupe et l'a beaucoup investi, elle s'est sentie très à l'aise. A de multiples reprises, elle est intervenue dans les échanges, a pris de la distance sur les sujets abordés en se positionnant comme « conseillère » ou « figure rassurante », tout en restant dans la bienveillance, ce qui a soulagé les autres femmes en quête de réassurance de leur positionnement en tant que mères.

L'une d'elle a aussi particulièrement « accroché » à ce dispositif de groupe sur la parentalité, elle se trouvait parfois un peu plus dans un positionnement d'écoute mais pouvait naturellement prendre la parole pour partager ses inquiétudes et son histoire.

Une véritable aisance et une fluidité se sont installées dans ce groupe, les femmes exprimaient leurs émotions, leurs histoires, leurs questionnements sans difficultés. L'effet miroir du groupe a été salvateur. En effet, cela a induit une contenance et assurance qui leur a permis de dévoiler toute cette richesse qui découlait de ces échanges.

A travers différentes thématiques, j'ai remarqué qu'elles s'écoutaient, se conseillaient, dans une neutralité bienveillante et se comprenaient mutuellement. Les questions n'étaient plus dirigées envers ma personne comme au début de séance mais découlaient d'échanges où les réponses étaient fabriquées entre elles.

Lors de l'arrivée de l'EJE et des enfants, il a été difficile pour les femmes d'arrêter la discussion.

Du côté des enfants (groupe animé par l'éducatrice de jeunes enfants)

5 enfants ont participé au groupe : Un petit garçon de 11 ans, une petite fille de 10 ans, deux petites filles de 8 ans, un petit garçon de 5 ans.

Nous nous sommes installés sur des coussins au sol. Nous avons alors expliqué ce qu'était cet espace et ce que nous allions aborder ensemble.

Nous avons commencé par la lecture du livre « La couleur des émotions » qui a servi de support pour discuter avec eux des différentes émotions. Chacun des enfants avait complètement la capacité d'identifier les émotions et de citer des exemples pour les illustrer.

Les dés des émotions ont permis d'ouvrir des discussions de manière ludique sur les émotions : joie, surprise, dégoût mais aussi peur, colère et tristesse. Les enfants ont associé colère et tristesse aux violences : « **j'étais triste quand on est partis de la maison car on a laissé Papa... aujourd'hui on a fait la paix mais il m'a tapé quand j'étais petite** » évoque l'une des petites filles de 8 ans. « **Moi mon papa il a tapé ma maman quand j'étais dans son ventre !** » déclare le petit garçon de 5 ans. Sa sœur de 10 ans confirme et précise : « **Moi je suis heureuse d'être partie de la maison car sans mon beau-père on ne subit plus de violences et ma mère non plus** ». « **Nos parents aussi ils se disputaient beaucoup, Papa il criait sur Maman et ça nous rendait tristes avec ma sœur** » (le petit garçon de 11 ans).

Toutes ces confidences m'ont permis de reprendre avec eux l'interdit de la violence, quelle qu'elle soit, et l'importance de mettre des mots sur ce qu'ils ont vécu. Lorsque que j'ai évoqué la légitimité de la colère mais que la violence était injustifiable, l'une des petites filles de 8 ans a dit : « **Papa il ne contrôle pas ses émotions...** ». Son frère de 11 ans a rajouté « **il a une machine pour ça... un truc pour la tension. Quand ça monte trop il nous demande de sortir de la maison** » (les enfants se rendent chez leur père tous les week-ends). Nous évoquons l'insécurité et le climat de tension qui continue de les impacter à ce jour.

Après de longs échanges autour des violences, nous observons que c'était psychologiquement intense pour eux, notamment pour le plus petit qui s'est mis surtout à jouer librement dans le coin-jeu avant de venir « perturber » les autres en provoquant leurs rires (il s'est mis plusieurs fois à roter par exemple). Proposition a été faite au groupe de faire un nouveau et dernier jeu avant le temps de regroupement-bilan avec leurs mères.

Nous nous sommes installés autour du « Jeu des Emotions », ce qui a permis que chaque enfant se « pose » à nouveau et s'ouvre à la discussion en évoquant émotions, souvenirs joyeux, réussites et fiertés, etc...

Au moment du regroupement, les enfants ont pu partager avec leurs mères ce qu'ils avaient évoqué dans notre groupe et inversement. Chacun s'est restauré d'un bout de gâteau et de jus de fruit avant de faire le photolangage proposé sur le thème « Emotion(s) ». Certains ont dessiné (smileys ou monstre des couleurs en lien avec le livre lu pendant le groupe).

La mise en commun : Utilisation d'une médiation thérapeutique, le photolangage.

Les enfants ont rejoint les femmes autour de l'activité du photolangage. Nous avons donné les règles de l'activité : choisir une image ou faire un dessin qui représente le mot EMOTION.

Tout le monde s'est prêté au jeu et a investi l'activité en se déplaçant pour prendre une image ou en prenant le temps de faire un dessin pour certains enfants.

Lors de la mise en commun, chaque participant(e) a dévoilé son image et/ou dessin réalisé. Nous avons remarqué que les illustrations présentées induisaient une véritable attention, une écoute et permettaient d'échanger autour des émotions exprimées (fatigue, peur, colère, tristesse, joie etc..). Les enfants se saisissaient également des images : la fille d'une des femmes présentes a choisi une photo très révélatrice où l'on pouvait apercevoir un enfant qui se camouffle dans ses propres bras en entendant ses parents se disputer. D'autres enfants ont dessiné des émotions, comme la colère, la joie, la peur, la tristesse.

La mise en commun a permis de rassembler et de faire circuler la parole entre les enfants et les mères sur les différentes thématiques abordées durant cette activité.

Ainsi, les mères ont pu écouter les ressentis des enfants et exprimer les leurs à leur tour.

La contenance du groupe permettait de préserver la sécurité et l'aisance à pouvoir aborder les violences.

Bilan

Les enfants et les mères se sont bien saisi du groupe. Il a été investi tout le long de la séance. Ces différents espaces et la mise en commun ont permis d'offrir des supports ludiques et variés sur des questions importantes et sensibles comme l'exposition aux violences.

A travers ce dispositif adapté nous avons pu aborder et travailler sur différents thématiques : les émotions, la parentalité, les inquiétudes, les difficultés quotidiennes, les conséquences des violences vécues. Mais également, remettre des mots sur des vécus ou ressentis non-digérés et difficilement verbalisables.

Ateliers logement : 8 séances- 18 participantes

Projet :

L'atelier reprend le « parcours d'un relogement » et se déroule de la manière suivante :

- La demande de logement social : Nous développons notamment sur la durée de la demande de logement et la nécessité du renouvellement chaque année.
- Explication orale du système de priorité (SYPLO / DALO) et de la recherche d'un logement via ALIN (Action logement).
- Les documents obligatoires pour l'attribution d'un logement : nous venons avec plusieurs documents anonymes variés et les femmes doivent choisir ceux qu'elles pensent obligatoires (ex : dépôt de plainte complet, un bilan de santé...).
- La proposition de logement : nous venons avec plusieurs exemples de propositions de logement, pour expliquer les motifs non valables de refus, parler des charges...
- Signature du bail : Paiement du dépôt de garantie. Explication sur l'assurance habitation obligatoire. Nous développons sur l'épargne qu'elles estiment nécessaire à l'entrée dans le logement.
- Explication d'un état des lieux. Nous développons sur l'entretien de son logement avec des exemples concrets (ex : bouches aération, qui entretien la robinetterie ?), et sur la consommation énergétique (avec l'appui d'une facture d'énergie).
- Droits et devoirs du locataire.

Objectifs :

Lever les freins que les femmes peuvent rencontrer pour accéder à un logement.

Bilan :

Cette année, nous avons réussi à attirer un plus grand nombre de femmes. En nous rendant dans les centres d'hébergement, il a été plus facile de les mobiliser. L'organisation des ateliers est compliquée avec le turn-over des femmes présentes et la composition des CH (famille seule sur un CH..).

En complément des ateliers sur les CH nous souhaiterions faire des ateliers au Relais de Sénart avec comme support le jeu « kijoulou » en réinvitant des femmes déjà vus sur les CH.

Nous mettons à jour régulièrement les supports en fonction des retours des ateliers et des problématiques repérés sur les CH (exemple : température élevée dans les logements).

Atelier braderie : 3 séances et 47 participantes

Projet :

Faire des braderies pour répondre aux besoins des femmes et enfants.

Objectifs :

- Liquidier les stocks
- Renouveler les stocks
- Eviter que les vêtements s'abiment avec le temps sans être donné
- Répondre aux besoins de femmes et enfants en terme de vêtements et chaussures
- Assurer la rentrée scolaire dans de bonnes conditions pour les enfants

Bilan :

Les femmes participent régulièrement aux braderies, il n'y a pas une énorme affluence mais les femmes et les enfants trouvent quand même l'intérêt de ces actions.

Nous faisons une braderie été, une braderie hiver et une braderie fournitures scolaires en août.

Cette dernière nous permet avec la liste des écoles de préparer la rentrée des enfants dans les meilleures conditions possibles.

Atelier Médiation animale : 5 séances – 4 enfants et 3 mères

Projet :

Découverte de la ferme pédagogique et entretien des animaux.

Objectifs :

- Découvrir les animaux
- Faire les soins des animaux
- Appréhender ses peurs
- Prendre confiance en soi

Bilan :

Nous avons eu 4 enfants de présents. 3 d'entre eux avaient très peur des animaux, ils ont pu petit à petit se rassurer et prendre confiance. Ils ont pris du plaisir à partager ses moments de soin avec leurs mères.

Atelier Yoga : 10 séances- 70 participations en tout - 26 femmes différentes ont bénéficié de cet atelier, certaines sont venues à plusieurs reprises.

Projet :

Le HATA YOGA est une pratique à la fois douce et tonique faite pour prendre soin de soi, pour bouger en conscience, se reconnecter à soi, respirer, être dans l'instant présent.

Pour permettre au mental de lâcher prise et au corps de se régénérer.

Objectifs :

Bien être / détente / soin / confiance en soi / socialisation

Bilan :

Bonne participation des dames. C'est une activité qui plait beaucoup. Retours positifs et investissement permanent.

Les équipes se sont aussi mobilisées tout au long de l'année pour proposer des sorties aux femmes et aux enfants accueillis : kermesse de fin d'année scolaire, aquarium de Paris, accrobranche, bowling, lac de la forêt d'Orient, cirque, un atelier HALLOWEEN et le spectacle Pataconte, Mer de sables, Montereau plage, sortie à la ferme.

Focus sur la sortie au Lac de la forêt d'Orient Maison des Femmes de Montereau

Notre association accueille des femmes et leurs enfants avec des profils, des parcours de vie, des nationalités et des cultures différentes.

Pour accompagner ces femmes et leur permettre de se reconstruire, l'équipe éducative propose des entretiens individuels de manière hebdomadaire. Les référentes, selon leurs compétences et appétences mettent en place des ateliers sur des temps collectifs. Ces ateliers peuvent être proposés tant aux femmes seules qu'avec leurs enfants.

Au fur et à mesure des années, nous avons pu proposer différentes sorties sur la période estivale notamment. Chaque année, la période estivale est compliquée pour bon nombre de femmes accompagnées tant par leur situation sociale que budgétaire. En effet, certaines n'ont pas de ressources et pour celles qui en ont, ce budget reste conséquent.

Nous avons choisi de présenter une activité phare que nous souhaitons mettre en lumière car elle met à contribution tant l'équipe éducative qu'administrative de la Maison des Femmes.

Pour la 3ème année consécutive, nous organisons une sortie au Lac de la Forêt d'Orient dans l'Aube. Au fil des années, cette journée est devenue incontournable tant pour les femmes que pour les professionnelles qui en sont demandeuses d'une année sur l'autre.

Cette journée nécessite de l'organisation et une certaine logistique car la réservation d'un bus est nécessaire. En effet, elles doivent donc anticiper et se projeter sur du long terme. Le départ se fait depuis nos locaux et les femmes se déplacent pour prendre le transport mis en place pour l'occasion. Un flyer est préalablement réalisé afin que chacune puisse préparer au mieux la sortie (matériel de plage, pique-nique, crème solaire, bouteille d'eau, ...).

Le but est de proposer aux femmes et à leurs enfants une sortie estivale afin de leur offrir un moment de détente, de convivialité dans un lieu dépaysant et ainsi rompre leur éventuel isolement.

Les objectifs du projet sont donc multiples puisqu'il permet aux femmes, aux enfants mais aussi aux professionnels, de se rencontrer sous une autre forme que celle formelle des entretiens.

Durant cette journée, les éducatrices sont très attentives à ce que chacune puisse profiter pleinement de cette sortie. En effet, pour celles n'ayant pas de ressources, nous pouvons mettre à disposition le nécessaire de plage avant la sortie ou encore le jour même. De plus, pour la pause déjeuner du midi, et afin d'éviter toute stigmatisation, un montant peut être attribué avant cette journée afin que chacune ait son repas.

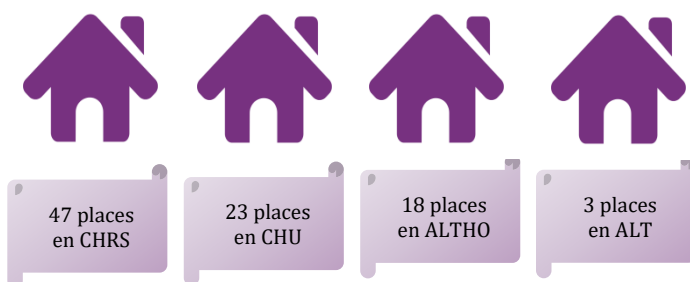
Le matériel de plage est mis à disposition de chacune. Certaines ont pu participer aux activités, jouer au ballon ou encore aller se baigner. Les glaces sont offertes aux femmes et aux enfants qui le souhaitent afin de conclure cette journée par un moment convivial autour d'un goûter.

Ces journées mais aussi les divers ateliers qui peuvent être proposés donnent l'occasion aux femmes de découvrir un lieu jusqu'alors méconnu et difficilement accessible en transports. Elles favorisent également les rencontres et la création de lien. Nous constatons au fur et à mesure des années l'entraide et la solidarité qui peut se mettre en place entre les femmes présentes. Ce lien perdure, pour certaines, bien après l'activité proposée et même au-delà de l'accompagnement par l'association.

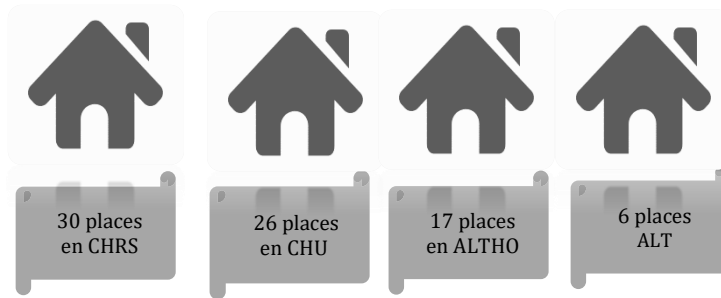
En 2024, 22 personnes ont pu participer à cette sortie : femmes et enfants confondus. Les retours sur cette journée ont été très positifs et cette journée va être à nouveau proposée pour cette année 2025.

Chapitre II : Dispositifs Hébergement

Vert-Saint-Denis : 91 places d'hébergement



Montereau-Fault-Yonne : 79 places d'hébergement



Total de 170 places sur le département

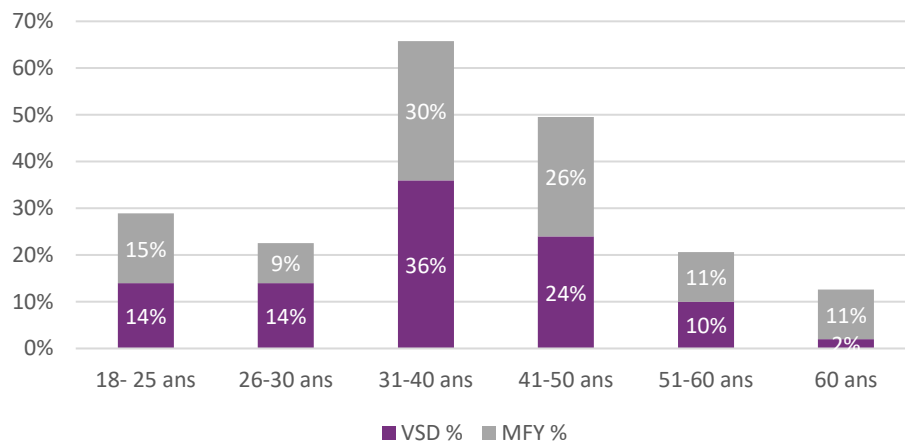
A. Typologie des populations hébergées

1. Les femmes hébergées

✓ RÉPARTITION PAR ÂGE :

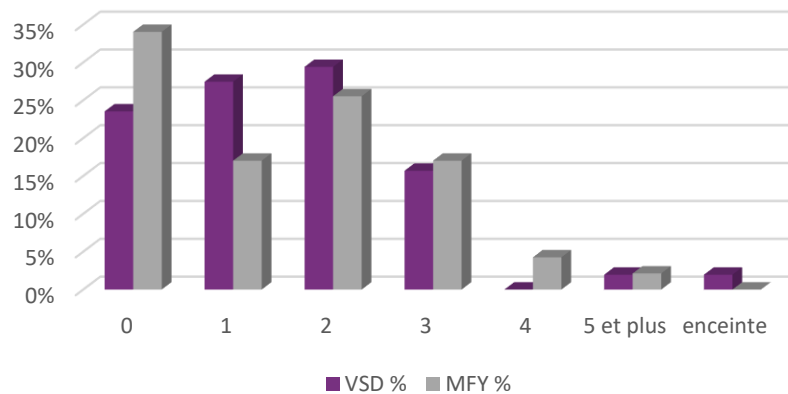
56 % des femmes hébergées ont entre 31 et 50 ans. La tranche d'âge la plus représentée est 31-40 ans, soit 33% des femmes hébergées. Nous observons une hausse de la tranche d'âge 18-25 ans.

Répartition des femmes hébergées par âge



✓ COMPOSITION FAMILIALE

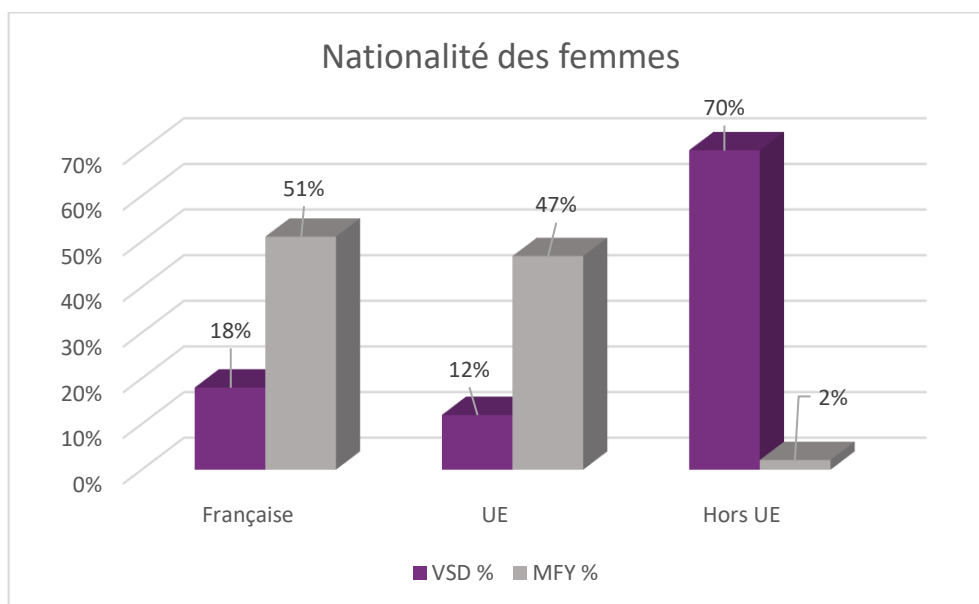
Composition familiale



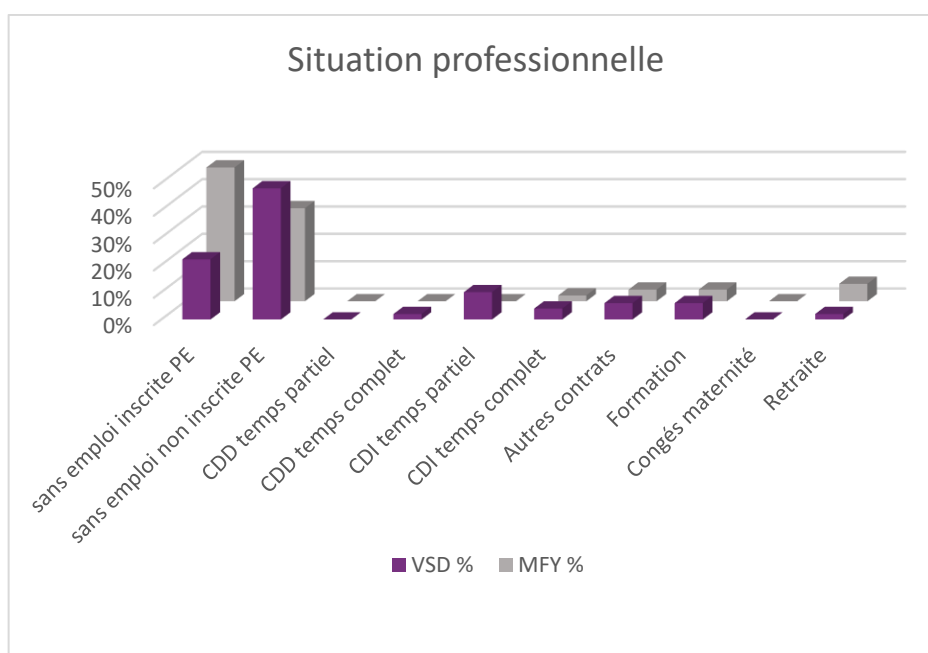
En 2024, 75 % des femmes hébergées à Vert-Saint-Denis ont des enfants contre 65% sur l'établissement de Montereau. La majorité d'entre elles ont un ou deux enfants. Un tiers des femmes hébergées à Montereau n'ont pas d'enfant. Les grandes compositions familiales, soient les femmes avec 3 enfants et plus, représentent près de 20% des familles accueillies en 2024.

✓ **NATIONALITÉ DES FEMMES :**

Les familles hébergées sont en grande majorité de nationalité étrangère et plus particulièrement hors UE à Vert-Saint-Denis. Cette surreprésentation est liée au fait que ces femmes soient davantage isolées que les femmes françaises en termes de ressources sociales (entourage, connaissance des dispositifs, de leurs droits...) et aient par conséquent besoin d'un accompagnement plus resserré quand elles quittent leur conjoint, et ont dans l'immédiat moins de solution personnelle à activer.



✓ **SITUATION PROFESSIONNELLE DES FEMMES :**

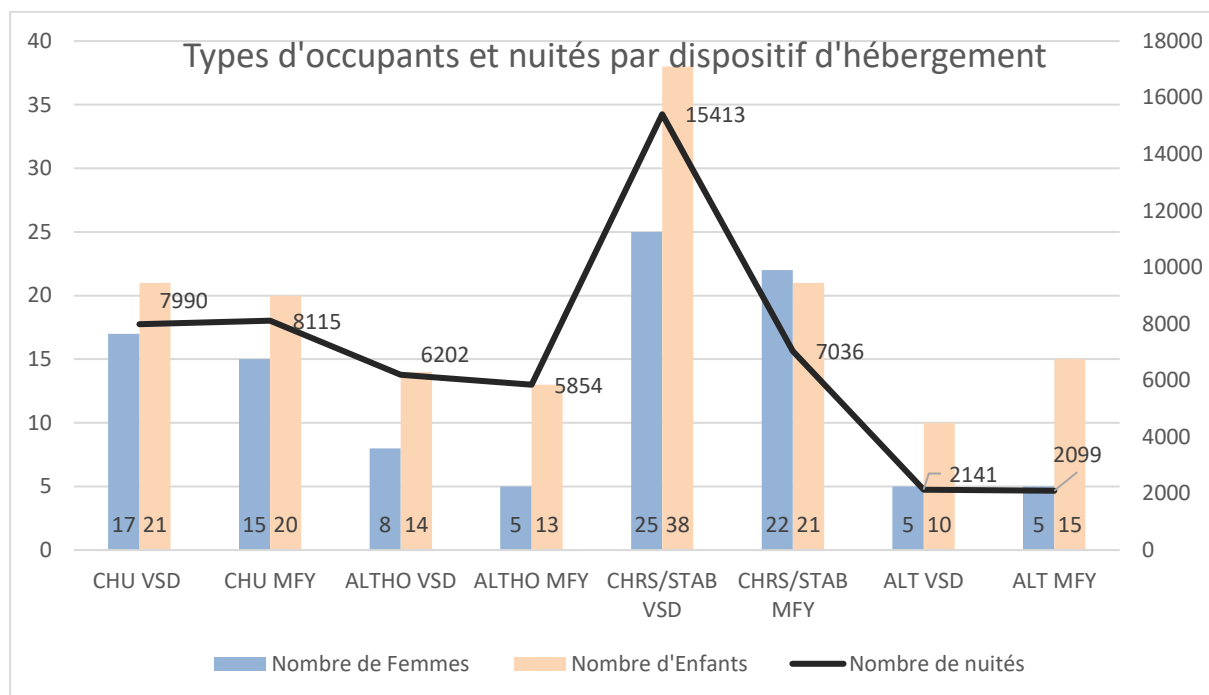


B. Les Places d'hébergements

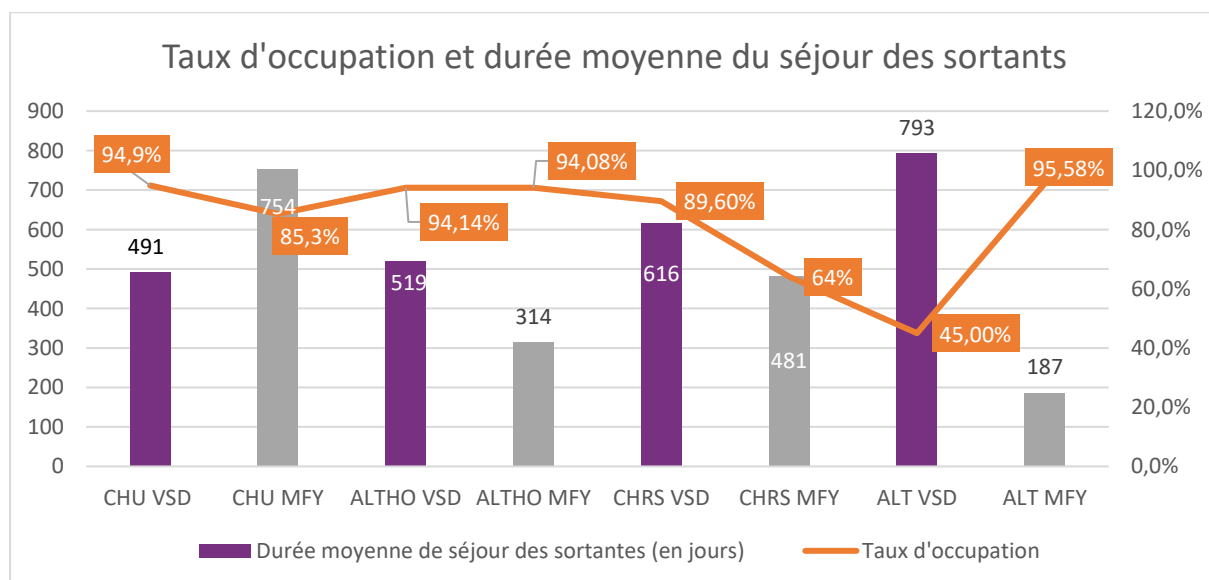
En 2024, nos dispositifs d'hébergement en Seine et Marne ont accueilli au total **254 personnes, dont 102 femmes et 152 enfants**.

Les places d'hébergement (CHRS, ALTHO, CHU) sont réparties au sein d'appartements en diffus, les familles y vivent en majorité en cohabitation.

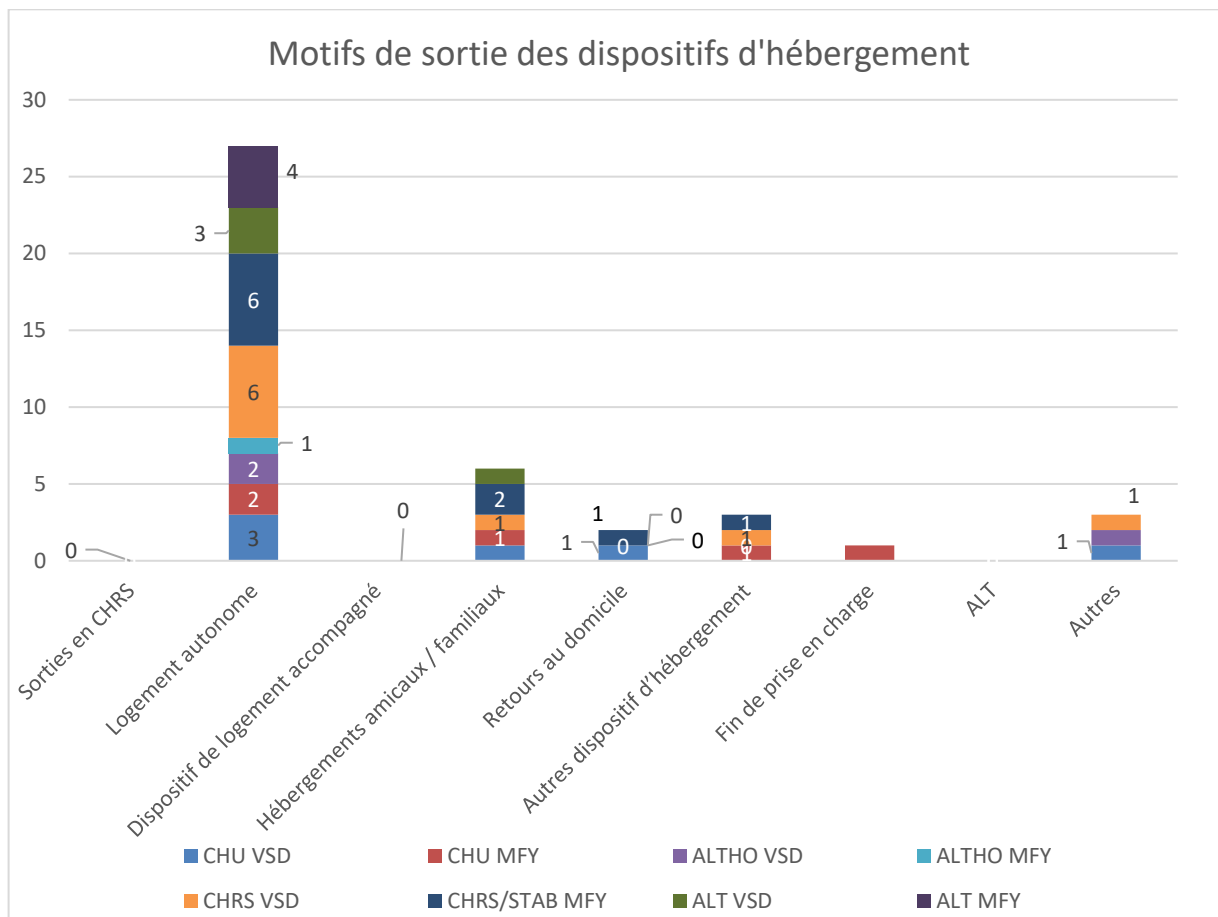
Les places d'ALT – logement temporaire – également réparties dans le diffus, sont dédiées à des femmes ayant des ressources et étant dans un processus d'insertion déjà enclenché. Sur ces places, les familles sont accueillies sans cohabitation.



Nos chambres sont modulables en terme d'accueil pour s'adapter aux compositions des ménages mis en sécurité et dont la situation relève d'un centre d'hébergement spécialisé dans l'accompagnement des violences.



Hors places CHU de Montereau, la durée moyenne de séjour sur nos places d'hébergement est de 15,2 mois.



Sur les ménages hébergés sur l'année 2024, 42 d'entre eux ont quitté le centre d'hébergement.

En 2024, tout dispositif confondu, **64% des sorties** du centre d'hébergement se sont faites vers du logement autonome.

Chapitre III : Les interventions transversales aux dispositifs Hors Hébergement et Hébergement

A. La Reconnaissance du Statut de Victime et l'accès aux droits

L'accompagnement physique dans certaines démarches et plus particulièrement les démarches juridiques, est important. Ces démarches sont effectivement complexes pour les femmes et ce sont des moments où elles ont particulièrement besoin d'être accompagnées par une personne de confiance.

Les équipes accompagnant les femmes victimes de violences travaillent à leur faire prendre conscience de leur situation et à les déculpabiliser. Les entretiens, qu'ils aient lieu en accueil de jour, AEO ou hébergement, visent à identifier les violences et à reconnaître leur statut de victimes. Cette reconnaissance favorise la reconstruction de l'estime de soi. Les démarches juridiques sont centrales dans l'accompagnement proposé, en lien avec les partenaires du territoire. Les femmes questionnent souvent les volets civil (divorce, garde) et pénal (plaintes, sanctions). Le droit des étrangers est également un enjeu majeur, notamment concernant le séjour après une séparation. L'accompagnement inclut le dépôt de plainte, la préparation des dossiers juridiques et des aides juridictionnelles. Les femmes sont orientées vers des structures adaptées et accompagnées physiquement selon leur souhait. Une collaboration avec des avocats volontaires est également mise en place. L'accompagnement juridique personnalisé et humain est essentiel dans ces moments complexes.

B. Le soutien psychologique

- ↳ 82 FEMMES ET 4 ENFANTS
- ↳ 412 ENTRETIENS PROGRAMMES ET 335 REALISES*
- ↳ REORIENTATIONS :
 - VERS UN PSYCHIATRE
 - VERS UN CMP
 - VERS UN SUIVI PSYCHOLOGIQUE EN LIBERAL
 - VERS UN CENTRE DE VICTIMOLOGIE
 - VERS UN CSAPA (ADDICTO)
 - VERS L'EQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE PRECARITE

* Statistiques de Verts Saint Denis, le poste de psychologue à Montereau n'a pas été pourvu pendant 7 mois.

La rencontre avec la psychologue a lieu sur orientation des travailleuses sociales ou à la demande des femmes. Chaque situation est abordée en amont en réunion d'équipe afin de faire une première évaluation et un partage pluridisciplinaire. La rencontre avec la psychologue peut ensuite amener à différentes formes de suivis, selon les besoins spécifiques de chaque femme : des rencontres ponctuelles « à la demande » ou bien des rendez-vous à une fréquence déterminée (une fois par mois, tous les quinze jours ou toutes les semaines), fréquence régulièrement réévaluée selon le cheminement de chaque femme.

Le suivi psychologique doit la plupart du temps s'effectuer sur du long terme, afin d'accompagner les mouvements psychiques à l'œuvre : de la déconstruction de l'emprise à l'identification des symptômes traumatiques, de la diminution de ces symptômes à l'intégration du vécu de la personne. La fréquence proposée est, à Vert-Saint-Denis, en moyenne d'une séance toutes les 3 semaines, voire plus. Il n'est donc pas toujours aisé de mettre la personne au travail psychiquement, de l'aider à conscientiser certaines réalités et d'attendre ce délai pour la revoir, nécessitant de grandement travailler les ressources psychiques pour faire face à ce qui peut se jouer entre les séances.

Aussi, un accompagnement psychologique en « post immédiat » (quelques jours après un scène traumatogène, une mise en sécurité, une scène de violence pour une femme encore au domicile) peut permettre un meilleur pronostic concernant « l'évolution » de la symptomatologie traumatique future. Avec la réalité de l'agenda conséquent de la psychologue, il n'est pas toujours possible de recevoir rapidement une femme qui a vécu un événement traumatique récent. Les structures spécialisées de type Centre de psycho-traumatisme, Cellule d'Urgence Médico Psychologique (CUMP) ou institut de Victimologie manquent cruellement en Seine et Marne. Les suivis en libéral sont difficilement accessibles pour les femmes, du fait de leur réalité financière et de la précarité économique due aux violences. Ainsi, les possibilités de passer le relais à l'extérieur pour un suivi démarré ici sont moindres. Un effet « d'embolisation » s'observe alors au niveau de l'agenda, rendant complexe l'ouverture de créneaux pour des suivis de « nouvelles » femmes à Vert-Saint-Denis.

Afin d'expérimenter une nouvelle modalité d'accompagnement et de voir si elle s'avère opérante, la psychologue de Verts Saint Denis a réfléchi à la mise en place d'un groupe thérapeutique. Cette configuration collective doit permettre d'accompagner plusieurs femmes ensemble, sur une régularité intéressante (à raison d'une séance hebdomadaire d'1h30 sur 7 semaines). Le groupe aura pour objectif de transmettre les premiers éléments de compréhension du traumatisme, ainsi qu'une « boîte à outils » de secours pour développer des ressources afin de mieux gérer les symptômes d'hyper ou d'hypo-activation traumatique. Le groupe serait destiné à 6 ou 7 femmes en moyenne. La dimension collective permet également de sortir du sentiment d'isolement. Le groupe ne viendra probablement pas répondre à l'intégralité des besoins des participantes, ne permettant pas d'individualiser l'accompagnement. Il se veut constituer plutôt un « accélérateur » concernant l'apport des premiers éléments de sécurisation psychique, avant éventuellement un suivi en individuel ou une réorientation vers

l'extérieur. Un premier groupe « expérimental » est prévu pour le printemps 2025.

L'année 2024 a été l'opportunité pour la psychologue de Vert-Saint-Denis de terminer la formation théorique en EMDR, lui permettant de commencer à utiliser cette approche auprès des femmes qu'elle accompagne. Les premières séances ont démarré en janvier 2025. Là aussi, la problématique temporelle a toute son importance, car une fois qu'une femme est suffisamment stabilisée au niveau émotionnel (après souvent plusieurs mois de suivi psychologique), l'approche EMDR demande à rapprocher la fréquence des rendez-vous pour assurer la sécurité psychique de la femme. En effet, s'exposer aux souvenirs traumatiques via l'EMDR demande un cadre contenant, stable et constant. Un rythme de séance hebdomadaire ou tous les 15 jours est alors nécessaire. Ainsi, l'agenda doit être re-modulé en fonction de ces prérequis, ce qui peut nécessiter de mettre en pause les démarrages de nouveaux suivis car il n'y a plus de « nouveaux » créneaux disponibles.

En 2024, la psychologue de Vert-Saint-Denis comme celle de Montereau ont animé avec l'EJE et des collègues travailleuses sociales des groupes parentalité. Nous avons évalué un vrai bénéfice de ces espaces afin d'accompagner la question des conséquences des violences sur les enfants. Cela permet notamment d'offrir un espace d'expression aux enfants de tous les dispositifs et cela nous tient à cœur de poursuivre cette modalité d'accompagnement. Une nouvelle session est prévue pour l'automne 2025.

Enfin, en début d'année 2024, la psychologue de Vert-Saint-Denis a organisé un temps de rencontre et d'échanges avec plusieurs psychologues libérales exerçant dans le secteur et étant formées dans le champ de la victimologie. Cette rencontre a permis de faire connaître notre association, de partager des ressources sur l'accompagnement des victimes, de penser une forme de partenariat et de collaboration professionnelle.

C. ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

CONVENTION ENTRE LE PRESTATAIRE ODE ET LA MAISON DES FEMMES DE MONTEREAU

Depuis 2019, une convention a été signée avec l'association intermédiaire ODE, afin de permettre aux femmes suivies à la Maison des Femmes un accompagnement spécialisé sur la question de l'insertion professionnelle.

En 2024 une Conseillère en Insertion Professionnelle a été détachée par ODE afin d'accompagner les femmes suivies par notre établissement.

En 2024, 20 femmes ont bénéficié d'un accompagnement avec la Conseillère en insertion professionnelle détachée par ODE / Au total 137 entretiens ont été réalisés par la CIP – soit un moyenne 6.85 entretiens par femme.

Chaque personne a dans un premier temps bénéficié d'un entretien de diagnostic professionnel, puis un suivi a pu se mettre en place.

Lors du suivi individuel, un travail sur la valorisation des acquis, la confiance en soi, la mobilité et la co construction du projet professionnel se met en place. La faisabilité du projet est abordée par des enquêtes métiers, une demande d'équivalence de diplôme, une orientation vers des centres de formations linguistiques ou qualifiantes.

Pour les femmes orientées non bénéficiaires du RSA, la nécessité de percevoir un revenu est une urgence. La recherche d'emploi avec une mission sur l'association intermédiaire est alors priorisée.

Moyenne d'âge des femmes accompagnées : 42 ans

Les orientations des bénéficiaires :

Nous pouvons constater que le manque de diplômes et d'expériences professionnelles ainsi que le niveau de maîtrise fragile en langue française restent des freins réels pour l'insertion professionnelle. C'est pourquoi l'orientation sur des étapes de formation et/ou de remobilisation reste un outil primordial dans le parcours d'accès à l'emploi.

Elles ont bénéficié :

- 1 Formation gestionnaire de paie.
- 1 formation aide-soignante.
- 1 personne en Formation qualifiante avec Upromi.
- 1 personne au Greta Fontainebleau.
- 1 personne en PEE avec Ressources Formation.
- 1 personne en formation d'Aide-Soignante avec projet de passer le diplôme d'infirmière.

- 1 personne en SIAE (Structure d'Insertion par l'Activite Economique).
- plusieurs personnes au Forum Emploi.
- Plusieurs personnes au Rallye Emploi.
- 1 personne en TRE (Techniques de Recherche d'Emploi).
- 1 personne a Activ Projet France Travail.
- 1 personne a obtenu la Carte solidarité transport.
- 1 personne avec Permis en cours.
- 2 personnes inscrites a la Balle au Bond.
- 5 personnes sont sorties du dispositif (mutation, emploi, autres).

En fin d'année 2024, plusieurs femmes étaient toujours en cours de formation ou en attente d'orientation vers des structures d'insertion par l'activité économique.

D. Accompagnement des femmes vers le logement

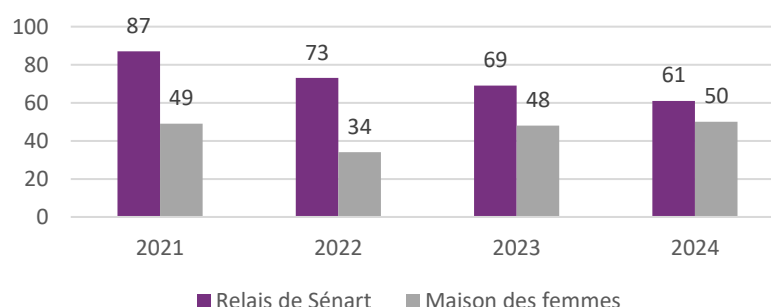
Le service logement accompagne les femmes suivies parallèlement dans chacun des dispositifs de l'Association, en complémentarité avec l'équipe éducative.

Il s'agit pour le service logement d'engager un travail avec les femmes pour leur permettre de retrouver ou acquérir les ressources nécessaires à l'autonomie dans une démarche d'accès au logement.

L'accompagnement peut être individuel mais aussi collectif. Après orientation de l'équipe éducative, un bilan diagnostic est réalisé. Il s'agit de faire le point sur l'historique résidentiel, la situation actuelle en terme administratif et économique dans une perspective d'accès au logement et le projet de logement de la famille.

À l'issue de ce bilan, un accompagnement peut débuter, il sera adapté à chaque femme en fonction de sa situation par rapport à l'accès au logement (information, orientation, conseils, aides dans les démarches).

Évolution du nombre de femmes suivies



111 ménages accompagnés vers le logement en 2024

Les freins au relogement

Freins au relogement			
Relais de Sénart		Maison des Femmes	
Frein n°1	Pas de procédure de séparation juridique validée	Frein n°1	Difficultés de gestion budgétaire
Frein n°2	Endettement locatif ou autre	Frein n°2	Pas de procédure de séparation juridique validée
Frein n°3	Absence de justificatifs administratifs	Frein n°3	Endettement locatif ou autre

L'équipe éducative et l'équipe logement travaillent conjointement à la levée de ces différents freins. En fonction des difficultés, parfois cumulées, des femmes accueillies, le relogement des familles prend plus ou moins de temps.

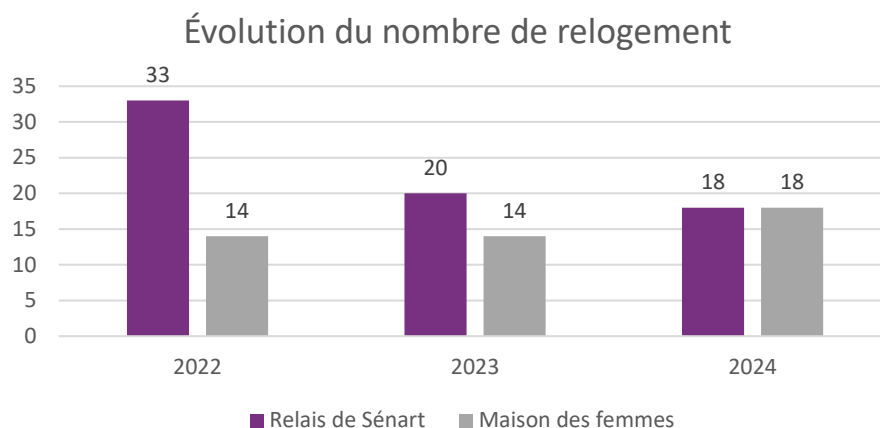
Le bilan diagnostic réalisé par l'équipe logement des deux établissements montrent qu'un des premiers freins au relogement des femmes accompagnées est de nature administrative : il s'agit du fait que la séparation avec l'ancien conjoint ne soit pas encore juridiquement assez avancée (pas encore de procédure JAF enclenchée, pas encore d'ONC...). Les problèmes d'endettement et de gestion budgétaires viennent aussi compliquer l'accès à un logement autonome. Les dettes sont en général cumulées lors de la vie conjugale et parfois même à l'insu de la femme. Certaines femmes

n'ont jamais eu à gérer de budget en autonomie, du fait entre autres de violences économiques (ex : interdiction d'avoir un compte bancaire).

Du fait des violences administratives qu'elles ont pu vivre au domicile, certaines femmes n'ont pas en leur possession les documents administratifs leur permettant de déposer une demande de logement social (avis d'impôt, livret de famille, ancienne quittance de loyer...).

Par ailleurs, une part importante des femmes que nous accompagnons n'ont jamais eu d'expérience de vie seule dans un logement, n'ont jamais été locataire en titre et méconnaissent pour certaines les obligations et les démarches liés à la location d'un logement. Ces éléments sont souvent abordés dans les ateliers logement, l'apprentissage en groupe sur ces questions est intéressant à valoriser.

Les relogements accompagnés par l'équipe en 2024



Pour l'année 2024 :

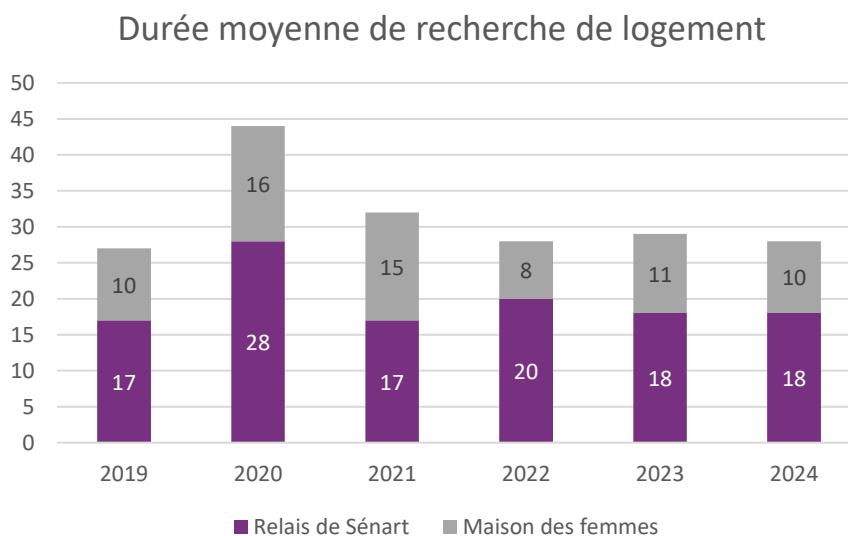
✓ Au Relais de Sénart :

18 Familles ont été relogées dans le parc public.

✓ À la Maison des Femmes :

18 Familles ont été relogées le parc public

✓ Durée moyenne de relogement



En 2024, la durée moyenne de relogement a été **de 18 mois** au Relais de Sénart et **de 10 mois** à la Maison des Femmes.

Les ateliers collectifs :

Les ateliers proposés ont pu prendre plusieurs formes et utiliser différents outils supports à la discussion.

Les thèmes les plus régulièrement abordés dans ces échanges collectifs sont :

- ✓ Les démarches pour la recherche de logement, différence entre le parc social et le parc privé ;
- ✓ Les droits et devoirs des locataires ;
- ✓ La conservation des documents administratifs ;
- ✓ Le budget logement ;
- ✓ Les économies d'énergie ;
- ✓ L'entretien du logement et le tri sélectif.

Les supports utilisés ont été :

- Le jeu KIJOULOU est régulièrement utilisé car il permet de répondre à des questions sur l'habitat, de se préparer à affronter des imprévus et d'apprendre à gérer un budget en payant ses charges et en équilibrant ses dépenses.
- Sur la question spécifique du budget – l'application de la Banque de France « Pilote budget » a été présentée et utilisée lors des ateliers.

8 séances ont été organisées – pour un total de 18 participantes.

Chapitre IV : L'Accompagnement Social Lié au Logement

A. L'activité ASLL

**116 MÉNAGES
ACCOMPAGNÉS**

LE RELAIS DE SÉNART : 56

MAISON DES FEMMES : 60

**640 MOIS MESURE
(DONT 24 BILANS
DIAGNOSTIC)**

LE RELAIS DE SÉNART : 350

MAISON DES FEMMES : 290

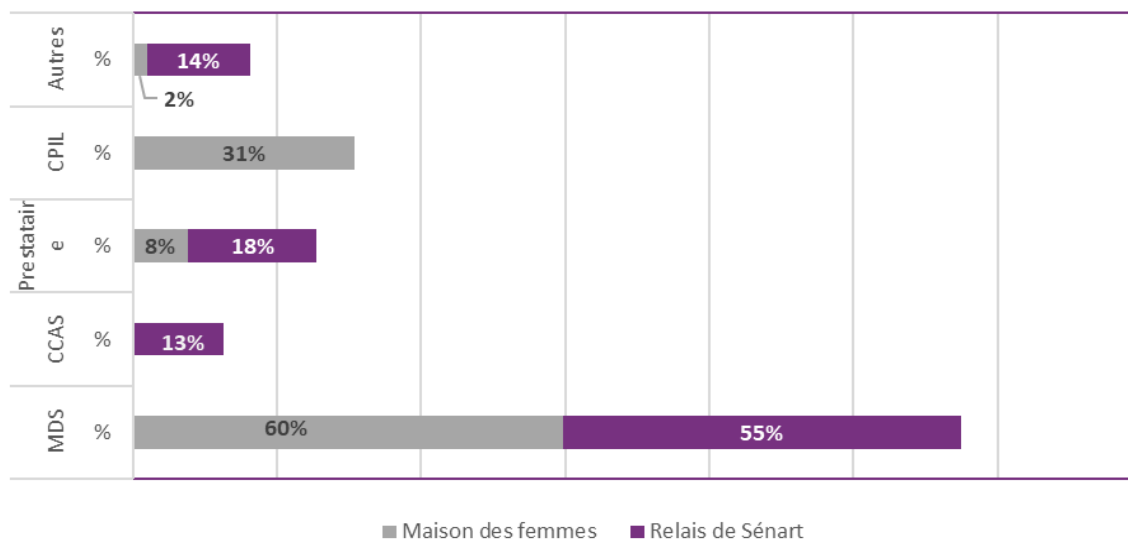
En 2024, le nombre de ménages accompagnés est plus important que l'année passée, cependant le nombre de mois mesures réalisés est légèrement inférieur à 2023.

CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT

	Accès	Maintien
Relais de Sénart	25%	75%
Maison des Femmes	25%	75%

En 2024, les $\frac{3}{4}$ des ménages accompagnés en ASLL le sont dans le cadre d'une mesure de maintien. Cette proportion est équivalente à l'année dernière.

Répartition par prescripteurs

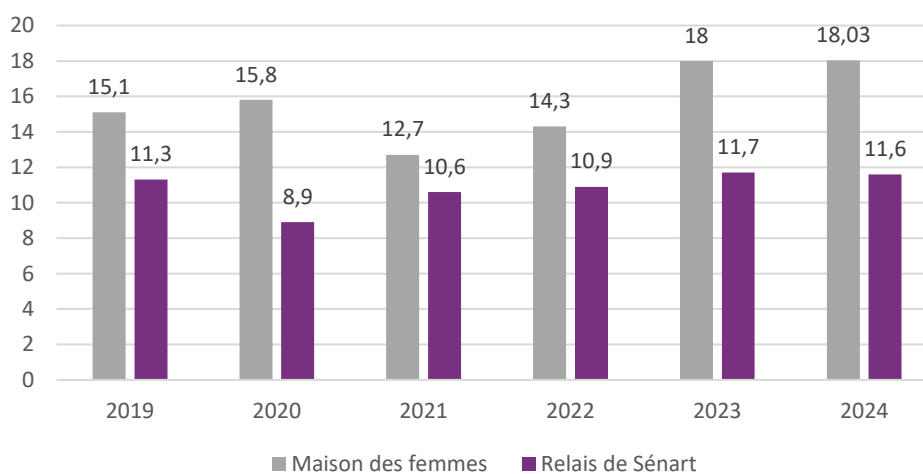


Pour les deux établissements, les prescripteurs principaux restent les Maisons Des Solidarités, qui orientent plus de 50% des situations.

Pour la Maison des Femmes, les orientations de la CPIL arrivent en 2^{ème} position.

Au Relais de Sénart, près de 75% des situations ont été orientées par la MDS ou par notre association, qui reste un prescripteur conséquent des mesures d'accès.

Durée de l'accompagnement en mois



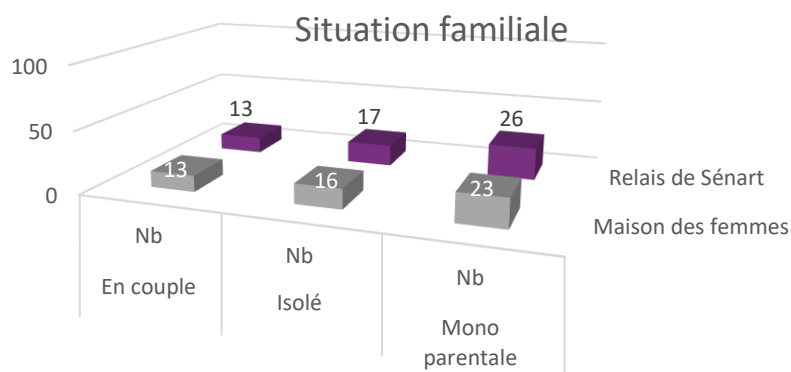
La durée d'accompagnement est stable par rapport à 2023 que ce soit pour Le Relais de Sénart ou La Maison des Femmes.

B. Les ménages accompagnés

116 ménages ont été accompagnés par notre association.

La composition familiale de ces ménages est relativement identique d'un établissement à l'autre :

- les familles monoparentales : 46% pour Le Relais de Sénart contre 44% pour La Maison des Femmes
- les personnes isolées : 30% pour Le Relais de Sénart contre 31% pour La Maison des Femmes
- Les couples : 23% pour Le Relais de Sénart contre 25% pour La Maison des Femmes



En moyenne, les ressources des ménages sont de :

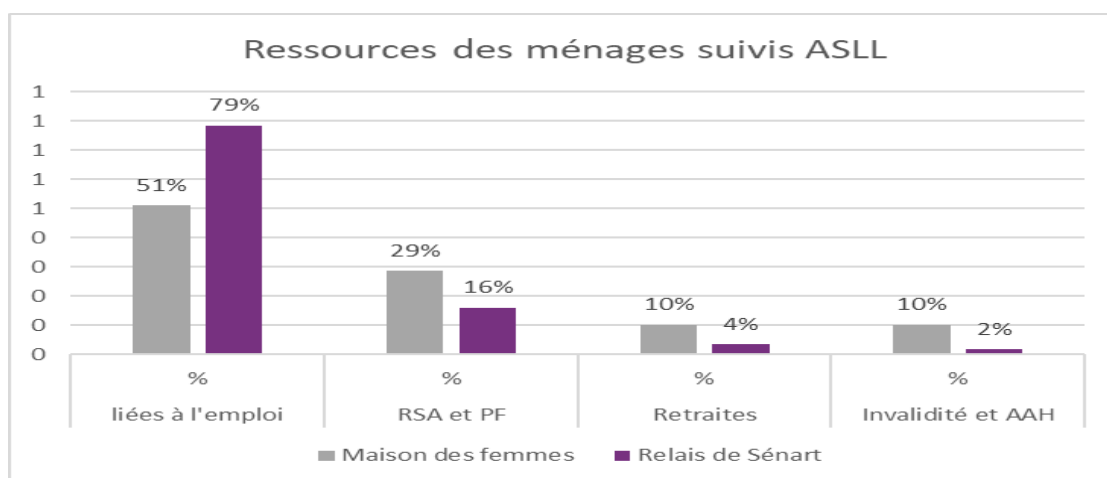
LE RELAIS DE SÉNART : 1 720 €

MAISON DES FEMMES : 1 365 €

Les ressources moyennes des ménages sont en augmentation importante au Relais de Sénart alors que l'on constate une forte baisse sur l'établissement de Montereau par rapport à 2023.

Au Relais de Sénart, les ressources principales des ménages sont en lien avec l'emploi (salaires ou pôle emploi), elles sont à 79% la ressource principale.

À la Maison des Femmes, la part des ressources liées à l'emploi est en légère baisse par rapport à 2023.



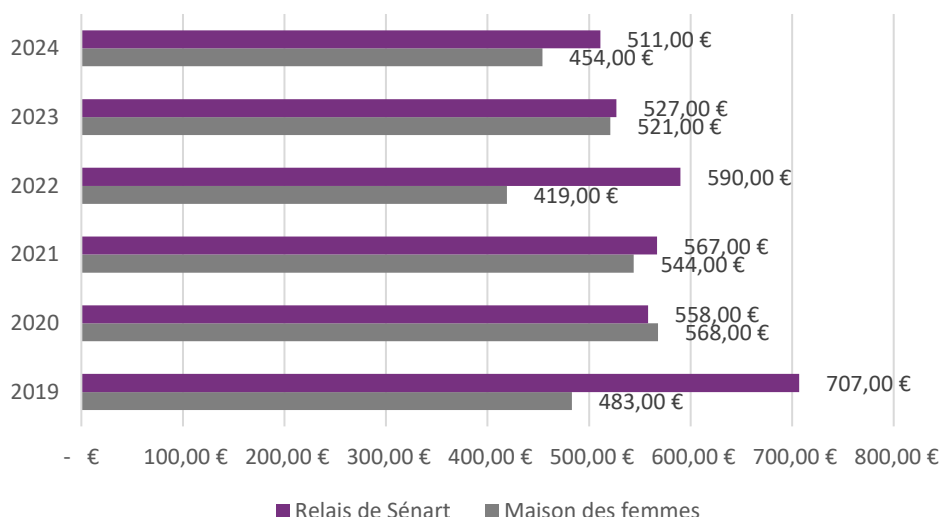
En 2024, le reste à vivre des ménages a baissé sur les deux établissements (- 16€ au Relais de Sénart et -67€ pour La Maison des Femmes).

RESTE À VIVRE

LE RELAIS DE SÉNART : 511 €

MAISON DES FEMMES : 454 €

Évolution du reste à vivre



PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES MÉNAGES ACCOMPAGNÉS :

Les problématiques budgétaires (endettement, surendettement, gestion du budget) arrivent en tête des problèmes rencontrés par les ménages. Nous observons que les orientations des ménages vers des mesures de maintien arrivent dans de trop nombreux cas, lorsque le niveau des dettes est déjà très élevé, complexifiant de fait, la prise en charge.

Certains ménages se sont inscrits dans des problématiques chroniques de gestion budgétaire. La sonnette d'alarme devrait être tirée par les bailleurs beaucoup plus rapidement lorsque des dettes locatives apparaissent.

Sur l'établissement du Relais de Sénart, les éléments suivants ressortent du bilan ASLL pour 2024 :

- Le montant moyen du loyer et des charges s'élève à 660€ avec un montant moyen des charges de 488 €. Sur 2024, on constate une augmentation des charges de 17 % par rapport à 2023.
- Depuis 3 ans le reste à vivre des ménages accompagnés diminue (-13,38% - 79€/mois).

Chapitre V : Pôle Ressources



La publication au début des années 2000 d'enquêtes nationales et internationales portant sur l'ampleur et la gravité des violences conjugales, a entraîné une prise de conscience de la nécessité d'améliorer la chaîne de prise en charge institutionnelle des femmes et des enfants qui en sont victimes.

En sus des actions mises en œuvre en direction des femmes, l'Association décide dès 2003 de créer un "Service Formation" et obtient l'**agrément d'organisme de formation** l'année suivante pour faire bénéficier ses partenaires de son expérience et de son expertise. En 2017, l'Association obtient le **label datadock** et en **2021 la certification Qualiopi**.

La dimension sociologique de la violence conjugale, en ce qu'elle constitue un véritable fait de société et en ce qu'elle relève de rapports sociaux inégalitaires entre les hommes et les femmes, a conduit le Pôle Ressources à développer ses actions :

- ♀ **Auprès du grand public** pour améliorer l'information sur le phénomène des violences conjugales, des violences faites aux femmes et des inégalités entre les femmes et les hommes.
- ♀ De **prévention** en direction des jeunes avec pour finalité de favoriser la construction de relations égalitaires dès le plus jeune âge,
- ♀ De **formation** en direction des professionnel-le-s de terrain, afin de perfectionner leurs connaissances des violences conjugales

LES GRANDES TENDANCES DE L'ANNÉE 2024

Les actions du Pôle Ressources 77 se subdivisent en deux sous actions :

Les actions de prévention

Les actions de formation

La coordination du service est assurée par la Direction de l'Association.

Quelques chiffres-clés témoignent de l'intérêt de nos partenaires pour les actions proposées :

Le Pôle Ressources a poursuivi son activité en 2024, dans le domaine de la prévention des comportements et des violences sexistes et de la formation :

4020 personnes ont participé aux actions de Prévention

184 professionnel-le-s ont été sensibilisé-e-s

415 professionnel-le-s ont été formé-e-s

Au total, les actions du Pôle Ressources ont bénéficié à 4 619 personnes en 2024.

A. Actions Grand Public

Afin de contribuer à la diffusion de l'information auprès du grand public et de soutenir la dynamique de travail en réseau des professionnel-le-s confronté-e-s aux violences faites aux femmes, le Pôle Ressources de Paroles de Femmes - Le Relais propose et participe chaque année à des rendez-vous réguliers ouverts à toutes et à tous, notamment autour du 8 mars et du 25 novembre. Nous animons dans ce cadre des stands de prévention, tables-rondes, ou encore ciné-débats.

Journée Internationale des droits des femmes

A l'occasion du 8 mars, journée de lutte internationale pour le droit des femmes, nous avons été sollicitées pour animer une conférence-débat à la **mairie de Montereau-Fault-Yonne**. L'année 2024 ayant été marquée par les JO de Paris, nous avons abordé les thématiques des inégalités femmes/hommes et des violences sexistes et sexuelles dans le sport.



Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes



Nous avons organisé une soirée de sensibilisation avec le **réseau partenarial du territoire de Fontainebleau**, créé en 2021 autour des violences conjugales et intrafamiliales. 150 personnes sont venues au cinéma découvrir les stands des structures puis le film « Touchées ». S'en est suivi un débat coanimé avec d'autres associations locales.

B. La Prévention

Le Pôle Ressources de l'association propose des actions de prévention à destination des jeunes de 5 à 25 ans. Ces actions permettent aux jeunes de s'interroger sur la place de chacun.e dans la société, d'encourager une analyse critique des stéréotypes et des représentations sociales du féminin et du masculin et de prévenir la mise en place de relations inégalitaires voire violentes.

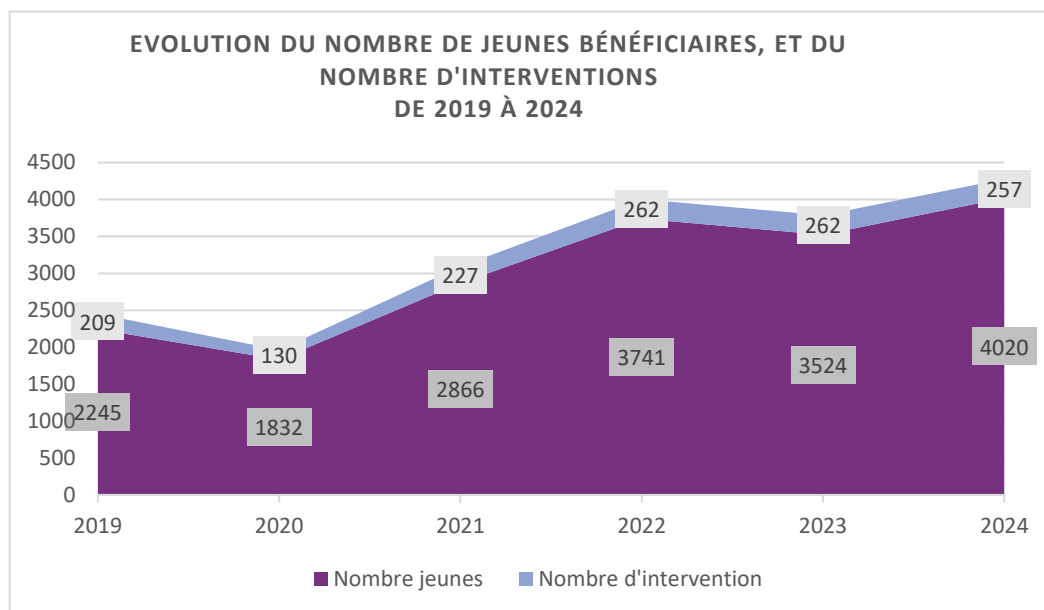
A l'aide de différents outils que nous construisons (photolangage, débats interactifs, jeux de société, spectacle de marionnettes), nous abordons différentes thématiques : les stéréotypes de genre, la prévention des violences dans le couple, la notion de consentement, les cyberviolences, les masculinités etc.

En 2024, le Pôle Ressources a continué de développer les actions de prévention auprès des jeunes pour la promotion de l'égalité et la prévention des comportements et des violences sexistes.

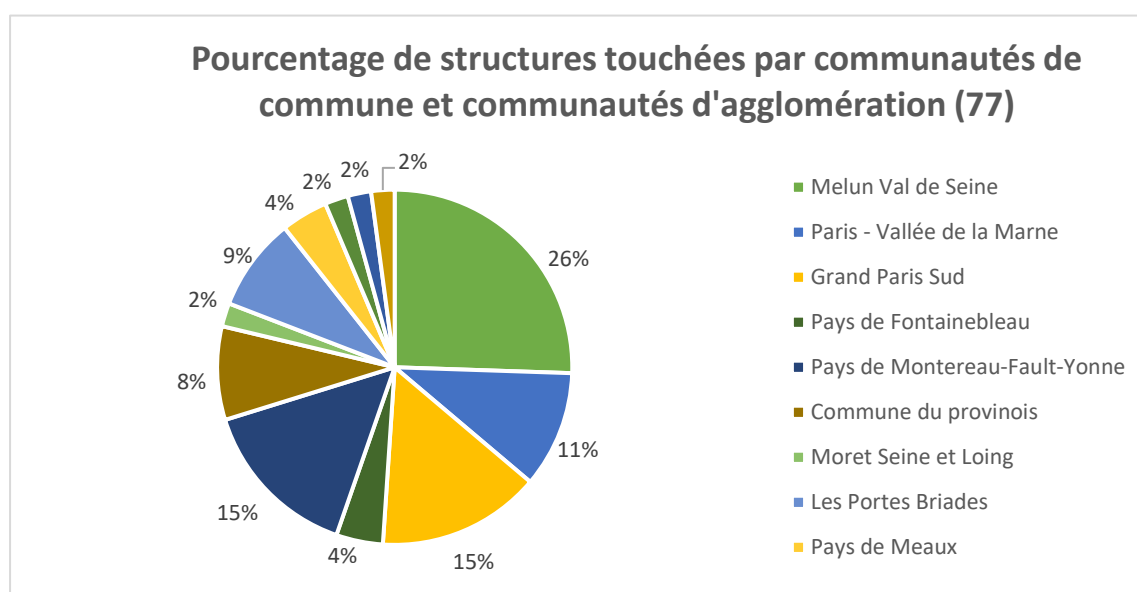
1. L'Activité

L'équipe compte une Responsable de service prévention, deux chargées d'actions de prévention et une stagiaire, qui préparent les actions en coordination avec les équipes pédagogiques des institutions pour être au plus près des attentes et besoins du groupe.

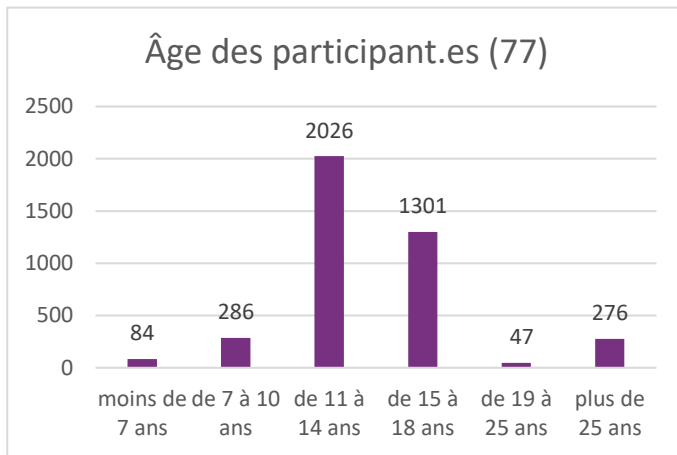
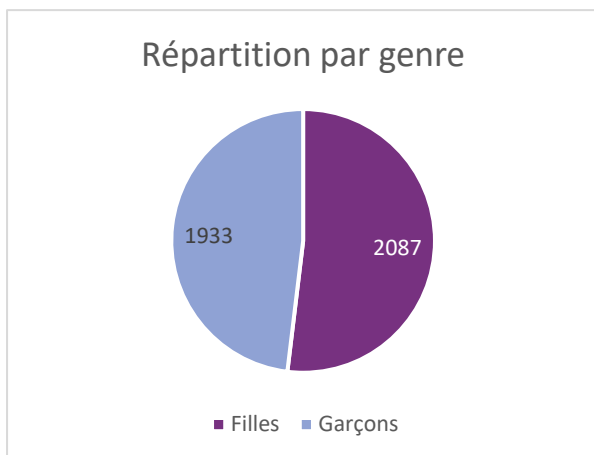
En 2024, nous avons animé 257 actions de prévention auprès de 4020 jeunes. Nous observons une large hausse des jeunes présent.es sur nos actions de prévention par rapport à l'année 2023 (+12,5%). Cela s'explique par le développement, à la demande de certaines structures, de nouvelles actions à destination de groupes d'élèves plus conséquents (conférences-débats animées auprès de lycéen.nes). En 2024, nous avons aussi animé davantage de stands de prévention, qui touchent un plus grand nombre de personnes.



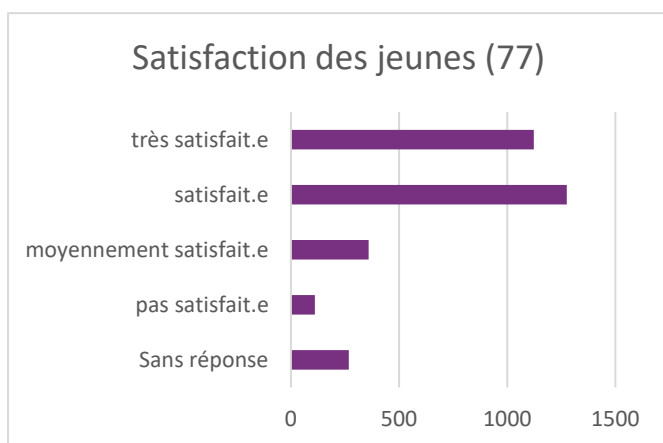
Les 257 interventions ont eu lieu dans **47 structures**. Sur ces 47 structures, 7 se trouvent sur le territoire de Montereau-Fault-Yonne, 12 sont situées dans la communauté d'agglomération Melun Val de Seine, 7 se trouvent dans la communauté d'agglomération Grand Paris Sud, 5 dans la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne, 4 dans la communauté de communes Les Portes Briardes, 2 se situent dans la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, 2 dans le Pays de Meaux, 1 dans la communauté de communes Moret Seine et Loing, 1 en Marne et Gondoire, 1 dans la CC Brie de Rivières et Châteaux et enfin 1 dans le département des Yvelines (78).



Comme les années précédentes, nous observons que nos actions concernent autant les garçons que les filles. Ceci s'explique notamment par la prépondérance de nos interventions en classe de collège, où les groupes sont mixtes. Nous constatons une augmentation des bénéficiaires 15-18 ans en 2024 (public lycéens) par rapport à l'année 2023 et les années précédentes.



Plus de **80%** des participant.es aux actions de prévention et ayant rempli un questionnaire d'évaluation se disent intéressé.es ou très intéressé.es par les ateliers proposés.



La satisfaction des partenaires et des publics nous permet de bénéficier d'une part d'une large confiance pour la mise en place de nos actions et d'autre part de la diffusion entre partenaires des informations concernant nos interventions.

Notre association est reconnue en Seine et Marne pour son travail de prévention. Ainsi, en 2024, nous avons pu poursuivre nos actions au sein d'établissements avec lesquels le partenariat existe depuis de nombreuses années, mais nous avons également été sollicitées par de nouveaux partenaires.

2. Les Interventions

Cette année, nous avons mis en place plusieurs projets avec de nouveaux partenaires. Nous souhaitons ici, vous présenter l'un de ces nouveaux projets menés durant l'été 2024.

Au collège et lycée : l'importance de déconstruire les discours sexistes diffusés sur les réseaux sociaux



En 2024, l'équipe chargée d'actions de prévention a développé un outil permettant de déconstruire les stéréotypes de

genre et les violences sexistes que l'on retrouve dans les contenus postés sur les réseaux sociaux, notamment sur le réseau social TikTok, particulièrement apprécié par les jeunes de 13 à 24 ans.

La séance s'articule autour de plusieurs courtes vidéos que nous visionnons avec les élèves. Ensuite, ils et elles travaillent en petit groupe sur l'analyse de ces contenus, guidés par plusieurs questions. Puis, les élèves restituent leurs réponses devant le reste de la classe afin d'échanger et de réfléchir ensemble sur les idées et les messages véhiculés. Différents thèmes sont abordés : la place des femmes et des hommes ainsi que leur rôle au sein du foyer et du couple, l'existence d'injonctions, la banalisation de propos violents et dégradants, la construction de la masculinité, etc.

Le but de cette séance est de déconstruire et de minimiser l'impact des discours stéréotypés, inégalitaires et sexistes auxquels les jeunes sont de plus en plus confrontés.

C. La Formation



En 2024 **notre organisme de formation a passé son audit de renouvellement de certification Qualiopi avec succès**. Une attention particulière est désormais portée à l'évaluation de l'atteinte des objectifs et mise en œuvre d'une évaluation des acquis, par questionnaire, des stagiaires formés.

Le **catalogue de formations et d'actions grand public**, qui a été refondu en 2023, a été remis à jour. Il est disponible sur le site Internet de l'association, et a été présenté aux partenaires lors d'un petit déjeuner en septembre.

Les **sensibilisations et formations indiquées dans le catalogue, dites « inter »**, s'adressent à **tout type de professionnel-le-s, élu-e-s et bénévoles** souhaitant approfondir leurs connaissances sur les violences sexistes et sexuelles, conjugales et intrafamiliales. Nous privilégions la **mixité professionnelle**, permettant ensuite la mise en réseau des **acteur-ric-e-s du médico-social, du juridique, de l'éducation, du logement, de l'emploi...**

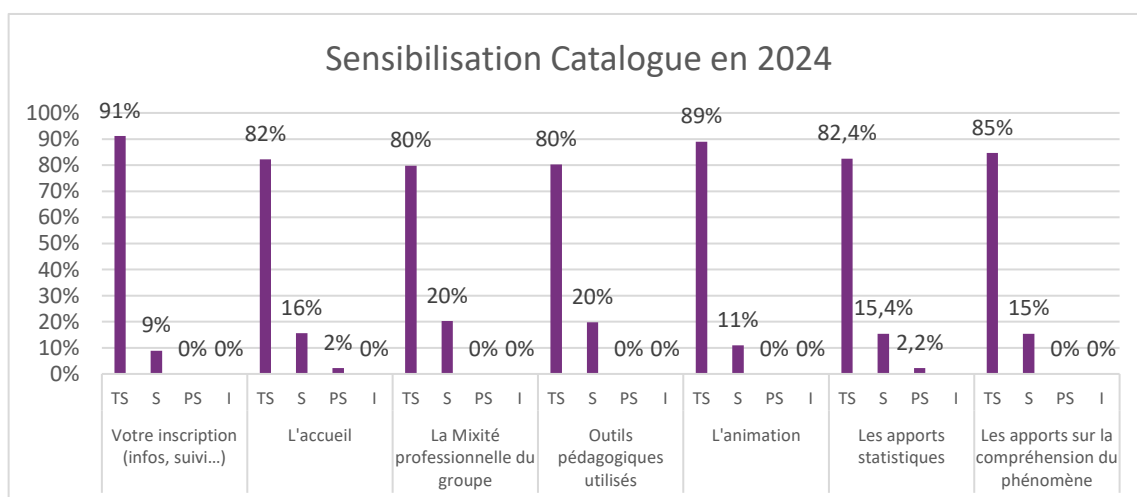


Les **sensibilisations et formations externes, dites « intra »**, sont **organisées chez le commanditaire**. Les fondements théoriques ne varient pas, mais le contenu est adapté à ses besoins.

1. Les sensibilisations

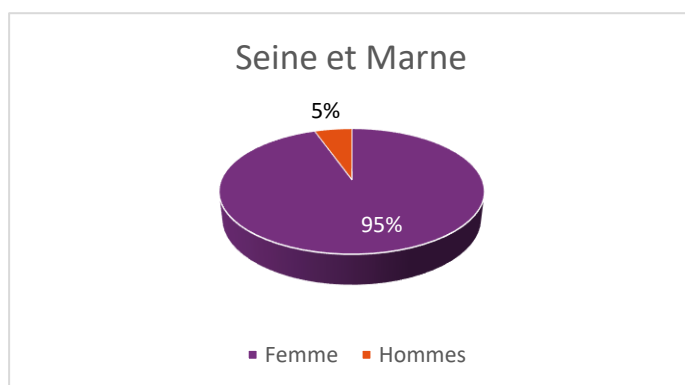
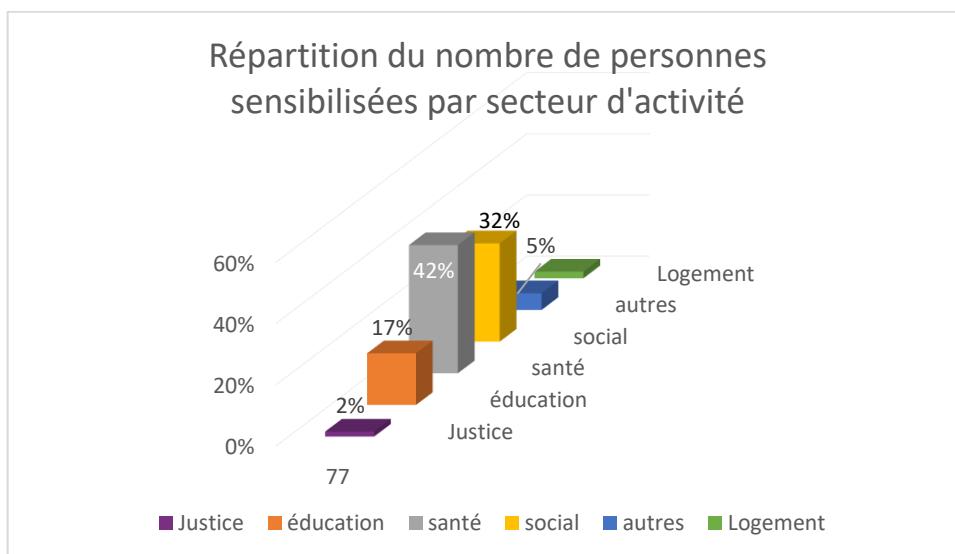
Les sensibilisations permettent aux professionnel-le-s qui le souhaitent, de pouvoir bénéficier d'une information générale sur une demi-journée. Elles donnent un premier niveau de connaissances sur l'ampleur du phénomène, ses mécanismes. L'approche pédagogique alterne apports théoriques et pratiques, par des méthodes analytiques liées à un court métrage, interrogatives et démonstratives par diffusion d'un support visuel.

En 2024, la sensibilisation « **Stéréotypes sexistes et inégalités femmes-hommes** » s'est poursuivie. Trois sessions ont été animées sur les secteurs de Sénart et de Montereau, pour 31 professionnel-le-s et une session en inter pour 10 professionnel-le-s.



Celles autour des violences conjugales ont perduré, animées en 8 sessions par la cheffe de projet formation. **Nos sensibilisations, qu'elles soient internes « inter » ou externes « intra », ont bénéficié à 143 personnes en Seine et Marne.**

En Seine et Marne, nous avons touché **beaucoup de personnel de la santé et de travailleur-se-s socia-ux-les**, à travers les sensibilisations aux stéréotypes sexistes et aux violences conjugales.



Nous constatons toujours une prépondérance de professionnel-le-s féminin.e.s.

2. Les formations



Elles ont pour objectif de permettre aux participant-e-s d'acquérir des outils pour interroger leurs pratiques professionnelles et intervenir de manière adaptée auprès des victimes de violences sexistes et sexuelles (conjugales, intrafamiliales, chez les jeunes et au travail). **L'approche participative est privilégiée** pour favoriser l'appropriation des notions à partir d'outils d'animation variés (films, études de cas, jeu de re mémorisation...).

L'expertise de Paroles de Femmes - Le Relais est transmise à travers chaque module, qu'elle soit **empirique** (30 ans d'expérience d'accompagnement des victimes et 20 ans de prévention) ou **théorique** (études scientifiques nationales et internationales).

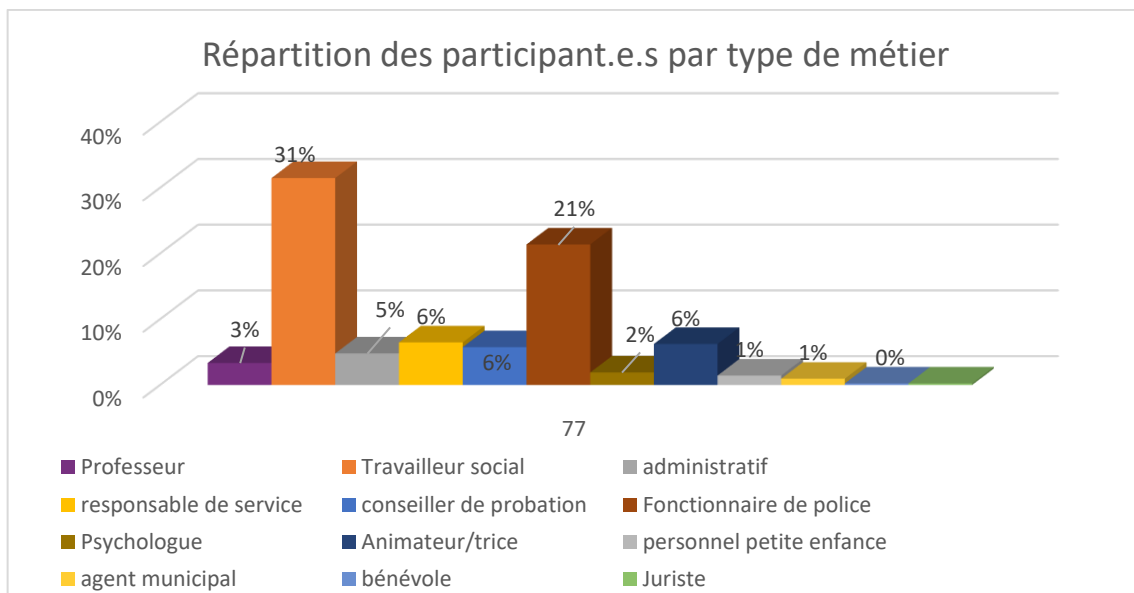
Les formations externes à la demande (« intra ») ont perduré sur 2024 : 35 sessions organisées en Seine et Marne (38 en 2023).

Par exemple, **l'équipe de prévention** a animé une formation sur mesure auprès d'un collège du Mée-sur-Seine (77) intitulée « **Agir contre les stéréotypes sexistes et les violences faites aux enfants** ». Cette formation de deux jours, destinée aux personnels de l'établissement, a permis aux intervenantes du pôle prévention de partager leur expertise

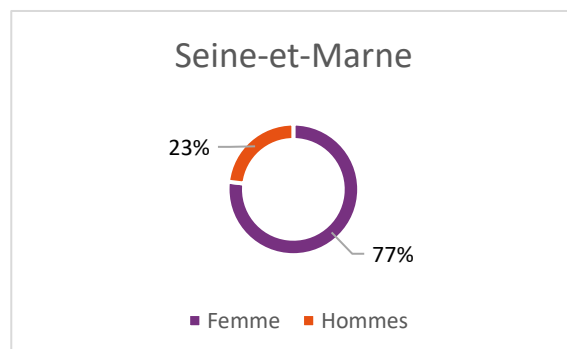
dans ce domaine et d'apporter des expériences concrètes ainsi que des outils pouvant être mis en application aisément par les professionnel-le-s.

Au total, ce sont 415 personnes qui ont été formées en 2024 (566 en 2023).

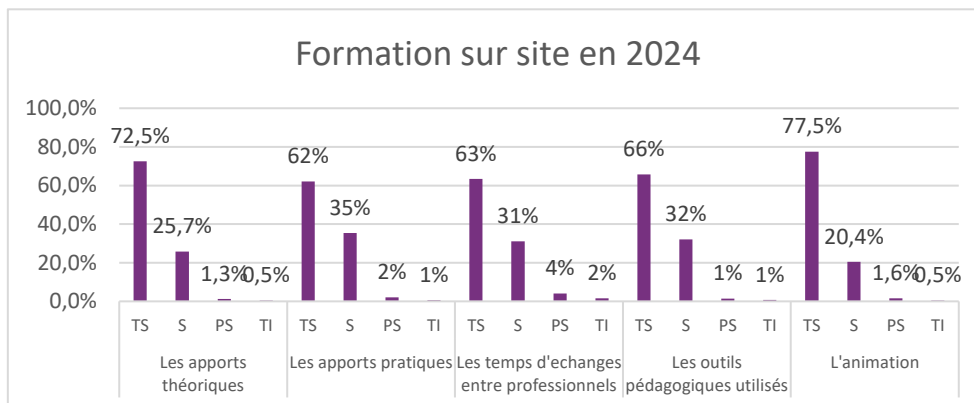
Concernant les **types de professionnel.le.s formé.e.s** : nous avons poursuivi les sessions auprès des **forces de l'ordre**, développé celles auprès des **baillleurs sociaux**.



Le **différentiel de genre** est moins fort que pour les sensibilisations, car nous touchons ici les **responsables de service et forces de l'ordre, des fonctions historiquement et sociologiquement portées en majorité par des hommes**.



La quasi-totalité des participant-e-s aux formations les ont jugées **très satisfaisantes, voire satisfaisantes**. Elles semblent répondre aux attentes des professionnel-le-s. Le plus apprécié est **l'animation** et les **apports théoriques**.



TS : TRES SATISFAISANT
S : SATISFAISANT
PS : PEU SATISFAISANT
TI : TRES INSATISFAISANT

En 2024, voici quelles ont été les nouvelles actions de formations externes « intra » :

- SPIP de Fontainebleau
- Le Rocheton
- La Communauté de Commune de Morêt Seine et Loing
- Centre de radiothérapie de Melun
- Mairie de Dammarie-Les-Lys

Les réseaux partenariaux violences conjugales et intrafamiliales

Le service formation propose depuis des années l'animation de réseaux de partenaires pour favoriser la prise en compte des violences faites aux femmes. Notre expertise sur la problématique des violences conjugales ainsi que sur l'animation de groupes de travail sont mises à disposition lors de séances thématiques et d'analyse de situations. La pluridisciplinarité permet aux acteurs de terrain de mieux se connaître et d'identifier l'articulation de leurs fonctions dans l'accompagnement des victimes.

En 2021, nous avons **créé avec la Directrice de MDS un réseau de partenaires sur le territoire de Fontainebleau** autour des violences conjugales et intrafamiliales. **En 2023 nous avons obtenu les financements pour créer de nouveaux réseaux partenariaux autour de Nemours et Montereau.**



Réseau de
Montereau

3 réunions partenariales en 2024 :

- Présentation du CIDFF, de la permanence « Avec Elles » à l'hôpital, de l'Avimej et des UMJ.
- Analyse autour de situations rencontrées

Réunions bimestrielles en 2024 :

- Présentation de la Déléguée droits des femmes et de ces missions, de la Chargée mission VIF au TJ, du services de prévention VSS auprès des jeunes
- Analyse et mise à disposition des partenaires autour de situations rencontrées.
- Réflexion sur la mise en place d'une action commune autour du 08 mars 2025.



Réseau de
Nemours



Réseau de
Fontainebleau

Réunions de réseau coanimées avec la Directrice de MDS :

- Présentation des missions de l'Acjuse, des permanences AEO de Paroles de Femmes - Le Relais à la MDS
- Analyse de situations,
- points sur les actualités,
- 2^e soirée de sensibilisation aux violences de couple le 22 nov. 2024 au cinéma (stands des structures, exposition, projection d'un film, débat coanimé avec le CIDFF),
- Finalisation du guide Violences Conjugales à l'attention des professionnel-le-s. 79

ANNEXES

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ASSOCIATION PAROLES DE FEMMES – LE RELAIS

ANNÉE 2024

Personnes Morales

- Agglo Grand Paris Sud Sénart, représentée par Patrick RAUSCHER, Conseiller
- Mairie de Combs-la-Ville, représentée par Guy GEOFFROY, Maire
- Mairie de Savigny-le-Temple, représentée par DELACOURT Isabelle
- Centre Hospitalier sud Seine-et-Marne, représenté par GRENIER Justine, Responsable des RH

Personnes Physiques :

- Madame Michèle BARRET
- Madame Françoise BIHARRE
- Madame Nicole CREPEAU
- Madame Jeanine DUPRIEZ
- Madame Ségolène DURAND
- Madame Hafida NAOUI
- Madame Sophie VIVIEN
- Madame Claudie ORMEAUX

Ségolène DURAND, **Présidente**



LISTE DES MEMBRES DU BUREAU
DE L'ASSOCIATION PAROLES DE FEMMES –LE RELAIS
ANNÉE 2024

Titre	Nom	Prénom
Présidente :	Madame DURAND	Ségolène
Vice-Présidente	Madame CREPEAU	Nicole
Vice-Présidente	Madame VIVIEN	Sophie
Trésorière :	Madame DUPRIEZ	Jeanine
Trésorière adjointe :	Madame ORMEAUX	Claudie
Secrétaire :		

Ségolène DURAND, **Présidente**



SIGLES UTILISÉS COMMUNÉMENT

AEO : Accueil Ecoute Orientation

ALT : Allocation Logement Temporaire

ARS : Agence Régionale de Santé

ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

CLC : Commission Locale de Concertation

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

DALO : Droit Au Logement Opposable

DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DLA : Diagnostic Local d'Accompagnement

DRIHL : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement

FNSF : Fédération Nationale Solidarité Femmes

MDS : Maison des Solidarités

MJD : Maison de la Justice et du Droit

ONC : Ordonnance de Non-Conciliation

ONED : Observatoire National de l'Enfance en Danger

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation